

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 Janvier 1957. Agréée par le Ministère des Affaires Culturelles et le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique
Membre du Comité National de la Musique

Directeur-Gérant :
M. J. SEMLER-COLLERY

Abonnement (10 Nos) LE NUMERO : 1 F.
1er oct. au 30 sept) FRANCE un an 6 F.
ETRANGER un an 10 F.

Compte Chèque Postal 4633-65 PARIS
CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE
121, rue La Fayette PARIS-10^e 161 878.39.42

DIX NUMEROS PAR AN : Octobre - Novembre
Décembre - Janvier - Février - Mars - Avril
Mai - Juin-Juillet - Août-Septembre

journal de la CONFÉDÉRATION MUSICALE DE FRANCE

« C'est nous qui mourrons,
l'Art, lui, est éternel »
SOLJENITSYNE.

N° 257 ORGANE MENSUEL DES 45 FEDERATIONS, DES 6.000 SOCIETES, ECOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FEDERES. DECEMBRE 1972

PREMIER CONGRÈS MONDIAL DE LA CONFÉDÉRATION INTERNATIONALE DES SOCIÉTÉS POPULAIRES DE MUSIQUE C. I. S. P. M.

Le premier Congrès Mondial de la Musique de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, ayant pour thème « Les Orchestres à vent » s'est tenu à Luxembourg, les 28, 29, 30 septembre et 1er octobre 1972.
L'ordre du jour comportait : 1. Dénomination uniforme des instruments à vent. 2. Ecriture uniforme pour orchestres d'harmonie et de fanfare. 3. La composition hétérogène des orchestres d'harmonie et de fanfare. Discussion des problèmes qui en résultent pour les éditeurs, compositeurs et directeurs de musique. 4. L'orchestre de musique juniors. Ce congrès s'est déroulé dans une ambiance parfaite et toutes les suggestions ont été prises en considération. Les résolutions devant être présentées au prochain Congrès International qui aura lieu à La Haye en 1973.

A cette manifestation très importante participaient les représentants des pays suivants : Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Canada, France, Italie, Israël, Iran, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Sarre, Suède, Suisse, Tchécoslovaquie, U.S.A. (excusés : Yougoslavie, Sud Tiro, Bulgarie D.D.R., Pologne). Le Conseil International de la Musique (Unesco) était représenté par M. André Jurrès, secrétaire général honoraire, Président de la Société de Mus que Contemporaine ; la France par le Commandant Jules Semler Collery, Président de la C.M.F. et Albert Ehrmann, Président honoraire de la C.M.F.

L'organisation du Congrès a été très appréciée par tous. Les réunions se sont déroulées dans le nouveau et merveilleux Théâtre de Luxembourg, avec traduction simultanée, anglais, allemand et français.
Les congressistes sont très reconnaissants à M. Christnach, Secrétaire Général de la C.I.S.P.M., Président ff. de l'Union Grand Duc Adolphe, d'avoir eu l'initiative de cette rencontre et d'en avoir assuré avec le comité de l'Union Grand Duc Adolphe de Luxembourg la parfaite réalisation. Une grande exposition d'instruments de musique et de littérature musicale se tenait au Foyer du Théâtre.
De très intéressants concerts ont été donnés : par l'orchestre d'Harmonie de la Musique Militaire de Luxembourg, direction musicale de Pierre Nimax et l'orchestre d'Har-

monie Amati de Tchécoslovaquie, dirigé par Jindrich Pravec, qui se fit apprécier par ses qualités remarquables et Karel Ibaek.
De chaleureuses réceptions furent réservées aux Congressistes par les Municipalités de Luxembourg, de Vlianden (Député-Bourgmestre, M. Abens, Président de l'Union Grand Duc Adolphe) de Echternach où nous eûmes le plaisir d'entendre, dans la Basilique, Robert Bouche, trompettiste, 1er prix du Conservatoire National Supérieur de Paris, soliste à l'Opéra-Comique et aux Concerts Lamoureux à l'orgue Martine Bernard.

Le 2 octobre se tint le Congrès de la C.I.S.P.M. A l'ordre du jour figuraient toutes les questions administratives habituelles ; il fut observé une minute de silence à la mémoire de M. Wie (Norvège), Vice-Président de la C.I.S.P.M. et des membres des musiques populaires décédés au cours de l'année.

Des comptes rendus ont été donnés sur les Concours et Festivals de l'année 1972 : Concours de Vienne (Autriche) où 47 orchestres d'harmonie et de Lycées américains, composés de 80 à 100 élèves, sont venus concourir ; manifestation extraordinaire. Les 3 premiers prix ont été remportés avec les interprétations des œuvres suivantes : Les Préludes de Liszt, Ouverture de Chostakovitch et Toccata et Fugue en ré mineur de J.-S. Bach. Il a fallu recourir à l'enregistrement de ces œuvres pour départager les sociétés concurrentes qui s'étaient toutes 3 révélées de haute valeur. On évoqua aussi le Festival de Gaanderen ; la rencontre de jeunes à Rapid City (U.S.A.) ; le Concours C.I.S.P.M. de Vichy dont le prochain aura lieu en juin 1974.

Après les questions diverses il fut procédé aux élections des membres du bureau. Le Président Albert Ehrmann a été réélu pour 4 ans. Le Vice-Président J.-C. Meuvère (Pays-Bas) a été réélu pour 3 ans. MM. Raimund Wolf (Allemagne), Paul Yoder (U.S.A.), Kund Rasmussen (Danemark), Robert Klein (Sarre), ont été élus Vice-Présidents et également pour 3 ans ; MM. Yvon Christnach, Secrétaire Général, Fridolin Aebly, Trésorier et Joseph Leeb, Préposé pour les questions des jeunes, continuent leurs fonctions à la satisfaction générale.
Albert EHRMANN.

67^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de la C.M.F.

LE CONCERT DE LA MUSIQUE DE L'AIR

Que le commandant Jules Semler-Collery, président de la Confédération Musicale de France, soit de nouveau remercié pour avoir donné aux musiciens venus de tous les horizons de France, l'occasion d'applaudir un de nos grands orchestres militaires, n'ayant pas encore pris part à l'annuel gala musical qui suit chacun des congrès de la Confédération.

Après la Musique des Gardiens de la Paix, après la Musique de la Garde Républicaine, celle de l'Air vient de nous donner la joie très vive de ressentir tout ce qui unit ces grandes phalanges et aussi ce qui les rend si diverses.
Honneur au commandant Jacques Devogel qui a si heureusement rivalisé avec les 2 grands ensembles qu'il nous a été donné d'entendre dans les mêmes conditions. Le programme divisé en trois parties comprenait : la première, des œuvres significatives quant à la valeur de l'orchestre qui se proposait de leur donner vie.

Elle s'ouvrit avec la Marche du Tannhäuser, page popularisée depuis de longues années par des transcriptions nombreuses qui toutes, lui gardent son caractère de noblesse convenant à l'entrée d'Elisabeth et des Landgraves. La Musique de l'Air bien sûr en a donné une exécution remarquable. Mais elle nous révéla son art au cours de l'exécution de « Alborada del Gracioso » de Maurice Ravel. Merveilleusement transcrite par le commandant Devogel, cette œuvre aux délicates couleurs nous apparut dans sa grâce première. Il y eut là un moment d'art des plus séduisants. Le basson de M. Y.-A. Leclercq y apporta une note de charme sensible à tous.

La Tarentelle de Benjamin Britten compositeur anglais réputé, nous surprit par sa brièveté : on en retint toutefois le caractère de virtuosité brillante dont M. Jacques Devogel eut l'heureuse inspiration. Puis ce fut sous la direction du président de la Confédération, l'audition d'une de ses œuvres « Impression Rustique ». Ces pages méditatives et parfois animées, nous révélèrent des reflets intérieurs pénétrants, qu'ils expriment, ces reflets, les rythmes d'une vie ardente ou des rêves de tendresse, tout y est sensible et bienvenu. L'émotion nous gagna souvent aux inflexions de l'orchestre qui, traité de main de maître, projetait sur les pensées exprimées de douces ombres ou de chaudes lumières. Il y a dans cette musique beaucoup de sensibilité enclose. Le saxophone ténor de M. Vermeeren, en dépit de quelques rancures d'un registre grave redoutable, nous a touché.

Tambourin : extrait des danses de M. Maurice Duruflé, ces danses qui lors de leur première audition au concert, valurent à leur auteur l'estime des critiques les plus en vue, et la faveur d'un public immédiatement conquis, devaient justement tenter des transpositeurs éclairés.

Pour le centre musical de Toucy

Montant des Sommes déjà reçues : 898,45 F.
M. Queraud Henri, St-Denis (Seine-St-Denis) 50 F. ; M. Delfayet Joseph, St-Cloud (Hauts-de-Seine) 24 F. ; M. Breaud Joseph, Chavençon (Oise) 20 F. ; M. Bottero Jean, Puget-Ville (Var) 10 F. ; M. Baret Michel, Vichy (Allier) 10 F. ; M. Merin Jacques, Roux (Orne) 4 F. ; M. Legros Paul, Deauville (Calvados) 4 F. ; M. Mochelmanns Charles, Velleron (Vaucluse) 4 F. ; M. Leroy Fernand, Nancy (Meurthe-et-Moselle) 4 F.
Total à ce jour : 1.028,45 F

COMPTE RENDU

Le président ouvre la séance à 14 h. 15 au F.I.A.P., 30, rue Cabanis.

Discours de M. le Président Jules Semler-Collery

Permettez-moi de laisser de côté les appellations courantes : MM. les Présidents, MM. les délégués, Mmes, Messieurs pour vous appeler tout simplement mes chers amis.

Mon âge, mon passé, les 3 années que je viens de vivre au milieu de vous autorisent, me semblerait-il cette familiarité et je vous remercie tout d'abord d'assister en grand nombre à notre Congrès.

Nous sommes bien des familles, comme l'on disait autrefois. Nous appartenons tous à la grande famille des musiciens, chacun à notre rang, chacun à notre poste, chacun selon nos possibilités, parce que nous poursuivons un même but, avec des moyens divers, des idées et des actions différentes.

Chaque année à pareille époque, nous nous retrouvons pour faire ensemble le bilan, non pas seulement financier, mais celui de notre action au cours des 12 derniers mois écoulés.

L'Assemblée Générale doit tracer les voies, indiquer les grandes lignes de la tâche à entreprendre après avoir entendu le compte rendu de notre gestion.

Notre Secrétaire Général, M. Thirault vous dira tout à l'heure où nous en sommes. M. Ameller notre trésorier aujourd'hui absent m'a demandé de l'excuser auprès de vous, et il reviendra spécialement cette nuit de Leipzig pour vous faire demain matin un exposé sur la situation financière de la Confédération.

Nous n'avons pas cette année, et fort heureusement, à déplorer la mort de Présidents de nos Fédérations. Cependant vous avez pu, en lisant les colonnes de notre journal voir combien de personnalités musicales, présidents de Sociétés, chefs de musique, directeurs de Conservatoire nous ont quittés depuis le Congrès de novembre 1971.

Je tiens à mentionner tout spécialement parmi ces pionniers de la musique, M. Fernand Bonnin qui est décédé subitement lors du

Congrès des Sables-d'Olonne le dimanche 18 juin après le concours de musique. M. Bonnin qui militait depuis 1930 au sein de la Confédération avait lancé dès 1932 ce slogan « l'enfant, seul espoir des musiques populaires » et il ne manquait pas nos Congrès où il représentait la Fédération des Sociétés musicales de l'Ouest dont il était le Président adjoint.

Pour honorer la mémoire de M. Bonnin et celles de toutes les personnalités musicales décédées au cours de l'année 1971-1972, je vous demande d'observer une minute de silence.
Merci.

Et maintenant, si vous voulez bien, parlons un peu du tableau d'action de votre Président.

Malgré mes nombreuses charges de Président du Jury au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris et de compositeur de textes de concours, j'ai été très heureux d'avoir pu prendre contact cette année avec les dirigeants de Fédérations diverses. C'est ainsi que je me suis rendu à Arras, Toulouse, Alençon, Bourges, Nevers, Verdun, Vichy, Les Sables-d'Olonne, Civray, Saint-Maximin, Boulouris, etc.

J'ai été également heureux d'accueillir au bureau de la rue La Fayette tous ceux qui ont pu venir faire à Paris un séjour plus ou moins long. Et croyez bien que c'est avec plaisir que je recevrai demain d'entre vous, les contacts d'homme à homme s'échangeant toujours fructueux.

Je me suis rendu à Boulouris, au Stage qui a réuni une centaine de participants, dont 20 Allemands. J'ai pu constater avec une grande satisfaction quel bon travail y était fait.

Je garde un souvenir inoubliable de l'accueil qui m'a été réservé à Claviers.

Qui doit-on féliciter le plus ?... l'intrepide M. Ehrmann qui supervise et anime tout cela ou bien les organisateurs et professeurs MM. Rolando, Nicque, Robert, Blin et bien d'autres ?... Je n'insiste pas, ces MM. vous le diront eux-mêmes lorsque nous en serons à parler des Stages.

(Suite page 4)

LE COIN DES JEUNES

« Les Français n'ont point de musique et n'en peuvent avoir ».

LADMIRAULT

« ...J'ai gardé, pour finir, le Prélude symphonique de M. Jean Huré, d'une solidité de forme peu commune et surtout superbement orchestré ; puis le Chant de la forêt de M. P. Ladmiraull, dont la musicalité rêveuse et fine, comme un peu peureuse de se trop formuler, témoigne d'une vraie nature d'artiste. Que M. P. Ladmiraull, prenne garde, on n'aime pas beaucoup les rêveurs à notre époque, où l'on est si pressé d'arriver qu'on a inventé les automobiles. On se moquera de lui, mais je suis sûr qu'il continuera et je le lui souhaite de tout cœur... »

C'est « Monsieur Croche » qui s'exprime ainsi sous la plume de

Claude Debussy. « On n'aime pas les rêveurs à notre époque » surtout quand ceux-ci ont été domiciliés en province et ne l'ont jamais quitté. Si pourtant Paul Ladmiraull s'éloigne de sa chère Bretagne, pendant quatre ans, c'est pour servir la France, comme brancardier au 81ème Territorial pendant la guerre 1914-1918.

A Nantes il vit le jour, le 8 décembre 1877 pour montrer des dons précoces puisqu'il commença l'étude du piano à sept ans puis le violon et l'orgue.

« Ma mère, agréablement douce, chantait. Ce fut peut-être l'origine de mon goût pour la musique. J'appris le piano puis le violon. A dix ans je composais ou plutôt je arrifonnais des sonnettes, des petites pièces pour le piano, pour le chant, pour le violon.

Suite page 5

respect des textes, même les plus simples, cela fait de sains exemples, de bonnes leçons. Si étymologiquement, l'Art c'est manière de faire, nous disons avec conviction que, bien faire les choses modestes c'est déjà de l'art, les différents groupements de la Musique de l'Air nous ont quant à cela, vraiment comblés.

Et puis tout le début de cette seconde partie comprenait des œuvres légères c'est sûr, mais de qualité. Nous avons entendu avec un réel plaisir la charmante et fraîche « Ouverture Texane » de Serge Lansen, de qui nous sommes tenté de dire là encore, qu'en toute matière musicale n'a pas lui non plus redouté de faire simple et bien. Chaque fois que nous entendons ses œuvres légères nous leur trouvons avant d'art et d'esprit qu'en témoignent de plus grandes et elles nous persuadent de la nécessité de faire aussi du plaisant en musique. Honneur donc aux compositeurs qui osent s'efforcer à la légèreté et dont les noms figurant au programme sont, de la part du chef de la Musique de l'Air, un témoignage d'estime.

La soirée de gala du vendredi 3 novembre confirme la valeur du chef et des artistes qui composent cette grande musique militaire, que tous trouvent en le témoignage de notre très haute considération.
F. F.

CHRONIQUE des DISQUES

LE CHANT : BACH

La Cantate n° 52 a pour thème : le jugement dernier et l'éternité (2 arias, casés entre une sinfonia qui, arrangement de l'air du 1er Brandebourgeois, s'inscrit mal dans le « contexte du jour », et un choral confiant). La Cantate n° 84 est un acte de foi en l'avenir que Dieu réserve. Les récitatifs sont soutenus par l'orgue ; les arias (l'une serein, l'autre joyeuse) s'adjointent un hautbois.

A ces œuvres pour soprano, chœur et orch. s'ajoutent trois airs du Petit livre d'Anna-Magdalena : une berceuse spirituelle apportant la paix de l'âme ; un beau chant d'amour ; et l'émouvant « Gedenke doch ».

Nous avons déjà vanté le charme de la belle voix de Agnès Giebel. Dans les cantates, elle est parfois un peu gênée par la tessiture aiguë. Elle fait merveille dans les pages intimes du Livre. Orch. scrupuleusement conduit par K. Redel, également responsable des orchestrations.

Acoustique « vralo » et plaisante. Regrettons l'absence de traduction des textes chantés. ERATO STU 70.692.

LE CHANT MOZART

Cinq airs de concert pour ténor et orch. sur des textes italiens. « Si mostra la sorte » (K. 209) et le spirituel « Con ossequio, con rispetto » sont conçus pour mettre le chanteur en vedette, sans toutefois manquer d'expression.

Dans le gracieux « Se al labbro mio no credi » (K. 295) la concentration de la voix et des instruments est étudiée, équilibrée, flatteuse.

Destination de « Per pietà, non ricercate » (K. 420) : s'intercaler dans un opéra italien ; frais, charmant. Il s'achève dans l'enthousiasme. Enfin « Misero ! O sogno ! » (K. 431) récit dramatique suivi d'une aria à ampleur élevée et soutenue, est un chef d'œuvre inspiré.

La prestation de J. Rell est excellente ; réelle beauté du timbre, souffle large et long, conduite vocale magistrale, expression vibrante. Il faut admirer avec quelle intelligence l'orchestre (Budapest, dir. A. Jancsóvic) crée le climat et seconde le chanteur.

Enregistrement heureux. (Regrettons l'absence de traduction française des textes chantés). HUNGAROTON LBX 11 485.

J.-J. ROUSSEAU :

LE DEVIN DE VILLAGE

Sorte d'opéra léger en un acte, écrit pour 3 acteurs : le berger, la bergère, le devin. L'argument, simple, mince même, et suranné, est seulement prétexte à divertissement musical.

Structure : suite de nombreuses et courtes arias, coupées de récitatifs, le tout précédé d'une ouverture d'orchestre et prolongé par un postlude dansé et chanté. Qualité primordiales : le charme, le fraîcheur, la grâce, la spontanéité.

Enregistrement intégral. Le grand mérite des chanteurs, des musiciens, des choristes, et de leur chef (R. Cotte) est d'avoir compris qu'il n'y avait pas lieu de charger cette musique de concepts métaphysiques mais de la conserver dans sa beauté naturelle, sa simplicité foncière. Face à la pureté de timbre et à l'innocence de jeu de Ana-Maria Miranda (Collette), S. Wilfert (Colin) qui chante bien, serait il aisé à adopter un léger ton de vaine affectation ; R. Cottret (le devin) campe son personnage avec humanité. L'Audition procure un vif plaisir.

Enregistrement très réussi. La notice rappelle que Rousseau fut musicien avant d'être philosophe. Bref une bonne édition. ARION ARN 38 157.

SAINT-SAËNS :

MESSE DE REQUIEM

La Chorale « Contrepoint » poursuit son action en faveur de la musique française méconnue. Ce Requiem se situe loin de tout académisme ; loin aussi du « spectacle théâtral » offert par un Verdi sur le même sujet. C'est une œuvre toute d'intériorité, très efficiente parce que ramassée. Originale, l'orchestration permet des oppositions d'éclairage frappantes.

(« Kyrie » : climat instrumental exploré dès l'abord, voire angossé ; mais les voix élèvent leur intervention au-dessus de cette inquiétude, envisageant déjà la possibilité du repos en paix « Dies Irae » : le thème grégorien apparaît en agogique élargie ; les échanges trombones-orgue sont saisissants. Après un « Rex tremendae » intéressant et un « Oro suppliex » plus faible. 3 brèves séquences : « Hostias » et « preces » d'une pureté assez pastorielle, « Sanctus » qui apporte la note de gloire et au contraire « Benedictus » agenouillé. Après un rappel du climat initial, l'« Agnus Dei » conclut dans une généreuse et confiante tendresse).

4 artistes expérimentés, qui se montrent ici très solidaires, sont entourés par « Contrepoint » dont le grain a gagné en finesse, et la participation en pondération. On sent l'Orchestre lyrique de l'ORTF attentif. A la direction de J. G. Gausse, qui est celle d'un musicien aimant et « possédant » l'œuvre, on doit une version homogène et décente.

La réalisation qui sonne bien, est équilibrée. Notice pertinente. RCA 650 002.

LE PIANO : BEETHOVEN

Le qualificatif de « pathétique » donné à la 8ème sonate fut accepté par l'auteur (1. - réapparition des accords liminaires, en cours et en conclusion d'allegro... - pur et dense. 3. - gracieux, résolu).

La 21ème sonate fut conçue au moment où le compositeur se renouvelait : témoin cette structure en 2 mouvements, cette écriture symphonique (1. - greffe sa volonté sur un rythme martelé, obstiné. 2. - d'abord grave, réalise une ascension vers la lumière ; justification de son titre « l'aurore » ?).

La sérénité de la 24ème sonate « à Thérèse » semble évoquer un amour sans orage (1. - baigne dans une douce clarté. 2. - palpite d'un joyeux espoir).

D. Rankl, jeune artiste hongrois (21 ans) maîtrise déjà bien les problèmes techniques ; son tempérament fougueux, son jeu franc conviennent au style beethovenien. Il sait varier et « progresser » les éclairages du final de la No 21 ; il joue avec sincérité la No 8 : ni emphase dans le 1er volet, ni fadeur dans le 2nd, ni brusquerie dans le 3ème ; enfin il emplit la No 24 de tendresse, ainsi que d'une joie secrète.

Le disque sonne agréablement (2ème face un peu « serré »). BAM LD 5790.

LE PIANO : SCHUBERT, SCHUMANN

Voici la Fantaisie « der Wanderer », écrite d'après le lied célèbre dont le thème est omniprésent. (1. - thème actif, qui « va de l'avant », contre 2ème idée tendre. 2. - poésie intimiste et quelque peu mystérieuse. 3. - tout en contrastes douceur - violence. 4. - énergique).

J. Katchen se tire avec vaillance de ses difficultés. Et que de nuances ravissantes, de changements d'éclairage subtils ! le tout englobé dans une architecture puissamment articulée.

Le Carnaval, kaléidoscope maintes fois cité, devient décidément morceau favori des pianistes. Dans la présente exécution, les masques sont peut-être plus faibles que les personnages réels. Chilariana n'était-elle pas plus frêle que l'image qu'en donne ? La marche conclusive est imposante.

L'enregistrement possède teinte et résonance opportunes. DECCA ECS 580 B.

LE PIANO : SCHUMANN

La longue Fantaisie op 17 est dédiée à Liszt. (1. - climat passionné ; mélodies expressives sur main gauche agitée. 2. - grandiose et volontaire. 3. - relaxation d'uns paisible rêverie).

On connaît les Kinderszenen, tableaux pleins de charme, réservés en vérité à de grands enfants ! Pour finir, la grâce de l'« Arabesque ».

D. Rankl a la fougue, la générosité et la sincérité de la jeunesse. Il joue le 1er volet de la Fantaisie avec ardeur, le 2nd avec puissance (le 3ème nous semble plus plat, un peu scolaire). Il met beaucoup de simplicité, d'innocence vraie, dans l'exécution des Scènes d'enfants (quelques traces de violence superflue dans « Colin-Mallard »). Enfin, élégance (avec un peu d'affadissement parfois ?) dans la traduction de l'Op. 18.

La reproduction sonne assez bien (malgré une « envergure » plus restreinte dans la Fantaisie). BAM (AZ) LD 5792.

LE PIANO : CHOPIN

La mazurka, danse d'origine populaire, Chopin l'affine en lui imprimant son subtil cachet d'aristocrate - né. Douteuse, silencieuse, elle possède alors un charme extrême. La 1ère face propose un choix de 10 mazurkas, parmi les quelque 50 qu'il écrivit (des op. 30, 33, 34, 56, 67, 68).

Grâce à A. B. Michelangeli, dont la délicatesse de toucher nimbe les pièces de poésie, l'esprit de la danse joue sur la pointe des pieds.

Au verso, 3 pièces plus substantielles : le prélude en ut dièse mineur, aux étonnantes modulations ; la 1ère ballade, libre et géniale déjà ; le fantasme 2ème scherzo, qui évolue du sarcasme à la tendresse. Notre pianiste exploite toute la fougue de ces pages, là encore en exhale toute la poésie.

Bon enregistrement, net, clair, meilleur dans la douceur (1ère face) que dans la puissance (2ème). DGG 2530 235.

LE PIANO : RACHMANINOV

Voici les 2 séries d'Etudes « tableaux ». Aucun titre n'affuble chaque pièce ; à l'auditeur d'imaginer. On pénètre dans un monde d'une grande richesse et d'une prodigieuse variété. Et ces évocations musicales demeurent toujours foncièrement discrètes : ne sont-ce pas surtout des tableaux - intérieurs -, des états d'âme ?

L'Op. 33 comprend 8 pièces (respectivement fantasque, clair, attristé, allant, vélocité, dansant, barcarole, révolté). L'op. 39 en contient 9 (1. - agité. 2. - méditatif. 3 et 4. - euphoriques. 5. - romantique. 6. - dynamique. 7. - enrouillé. 8. - moiré).

J.-P. Collard joue avec une dextérité délicate et passionnée. Mais ce jeune pianiste, qui sollicite les textes avec beaucoup de tact, est en outre infiniment sensible à la part de rêve qui contient cette musique. Il en résulte des traductions non seulement digitalement habiles, mais toujours très adéquates.

Acoustique et atmosphère véridiques. VOIX DE SON MAITRE C 065-12048.

LE VIOLON :

MENDELSSOHN, BRUCH

2 Concerti très connus ! Le 1er, écrit par un chef d'œuvre inégal dans son genre (celui de Beethoven étant très différent). Le violon plane constamment très au-dessus d'un orchestre assourdi (1. - élégante cantilène. 2. - claire rêverie. 3. - aérienne vélocité).

Le jeune Coréon Yong Uk Kim le traite avec douceur et luminosité, mais peu

d'envoie ». Sa version est fine et essentiellement lyrique.

Le 2nd a moins d'intimité, possède plus d'emphase. C'est le seul populaire des 3 que Bruch destina au violon (1. - romantisme passionné. 2. - poésie émue. 3. - finale « fouetté », assez tzigane).

Le soliste y apporte plus d'ardeur. L'orchestre de Bamberg (dir. O. Kamu) dont le rôle était plutôt secondaire dans Mendelssohn, se fait ici remarquer par une participation active.

Reproduction honnête. Gravure soignée. DGG 2530 224.

LA TROMPETTE

2 concerti connus : celui de Haydn, peut-être le 1er s'adressant à une trompette chromatique (2 volants avenants et brillants encadrant une naïve romance) et celui de L. Mozart, en 2 mouvements (1. - élégant. 2. - spirituel). Et un oublié : le concerto de Fash, d'un style moins galant, plus archaïque (cantabile expressif placé entre 2 allegros vigoureux).

Puis 3 pièces de Purcell : le glorieux « Trumpet voluntary » ; une sonate qui établit un dialogue trompette - orch. intéressant et équilibré ; un « Trumpet-ouverture » tripartite qui précède le 3ème Acte de « La Reine indienne ».

R. Delmotte s'est spécialisé dans l'interprétation de la musique baroque. L'émission est franche, le phrasé souple et nuancé, avec un legato remarquable ; les graves sont dénués de toute vulgarité, les aigus dépourvus de toute stridence. Le Collegium Academicum de Genève (dir. R. Dunand) participe fort correctement.

L'éciat sa concilie avec la finesse dans l'enregistrement. (Notice inconsistante). GUILDE SMS 2784.

BACH : DIE KUNST DER FUGE

On sait quel monument mathématique l'art de la fugue représente ; mais insistons sur le contenu humain, réellement émouvant. La beauté naît de la mobilité et de la superposition des formes. C'est une extraordinaire alchimie scientifique - artistique. Cette réunion de vertus engendre un chef-d'œuvre intemporel. Le simple amateur comme le savant analyste y trouvent des sujets de satisfaction et d'admiration.

La souple plasticité d'un thème unique, constamment varié, ouvre des possibilités inimaginables. 19 pièces au total, la fugue à 3 sujets étant le couronnement — hélas inachevé ! — de l'édifice. Ordre adopté ici : les « contrepoints », puis les canons et les fugues. Cette ultime expression du génie de Bach a été conçue en l'abstracto ; la présente réalisation concerne l'orchestre de chambre, à très petit effectif, les contrepoints étant confiés aux cordes, les canons aux claviers. C'est à l'orgue que la composition nous apparaît la plus transparente et la plus stricte.

Cette version, due à un Orchestre de chambre hongrois, pour être sobre n'en est pas moins captivante, car elle palpite d'une riche vie intérieure, (et chaque pièce prend un visage propre qui la personnalise vis-à-vis des autres). Pondérée et vibrante à la fois, elle nous semble recommandable, comme source de joie intime et profonde.

Plénitude et lisibilité de la gravure, qui s'étale sur 2 disques livrés en coffret (Notice : sa traduction française n'enthousiasme pas). HUNGAROTON (Distribution DISC-AZ) LPX 11 445/6.

LES DERNIERS STRAWINSKY

Ces œuvres sont les témoins du flirt de Stravinsky avec la musique sérielle. On remarquera l'incroyable concision des Variations pour orchestre. Ecrite sur un texte de la Genèse, « Abraham et Isaac » est une ballade sacrée pour haryon — ici, R. Frisch — Nulle concession au descriptif, ni dans la ligne mélodique ni dans le commentaire instrumental. Et même, quelle sévérité !

In memoriam poète Eliot, l'« Introitus pour voix d'hommes cordes et percussion » retrouve la sobre beauté du grégorien. On aimera peut-être moins les Requiem-canticles (en 9 parties) pour 4 solistes, chœur et orchestre, œuvre déroutante de prime abord.

A part l'« Introit », dirigé par le compositeur, les autres pièces sont montées sous la responsabilité de R. Craft, orfèvre en la matière ; il y apporte rigueur, précision, objectivité. (Columbia Symphony Orchestra)

Très réussi l'enregistrement possède relief, équilibre, présence. CBS 75 808.

L'ORCHESTRE D'HARMONIE :

LANCEN

Ce « concert - promenade » nous mène loin, puisque l'imaginaire Serge Lancen propose une vision d'actualité : un voyage interplanétaire ! « Cap Kennedy » est une suite qui enchaîne 10 séquences (« Prélude » grave, dans l'angoisse des préparatifs ; « Départ » ; la minute solennelle de glorieuse anxiété ; victoire sur le pesantour » ; Course dans l'espace » ; Impression d'immobilité » ; extatique « Emerveillement devant le grandiose panorama » ; « Euphorie » ; mystère de la « Nuit lunaire » ; apothéose de la « Victoire »).

L'homogénéité, le moelleux des sonorités de la Musique des Gardiens de la Paix, complètent et couronnent les qualités individuelles des exécutants. Et il va sans dire que toutes les intentions du compositeur sont servies avec le meilleur des propos par Désiré Dondeyne.

En complément : « Pop March » de Astor qui arbore un bon gros sourire rougeaud ; une fantaisie « mosaïque sur « Un violon sur le toit » (Beck) ; la faustissime « P.M.O. Polka » du Roger Roger, que nous présentons dédiée à notre ami Pierre - Marcel Guicher ! Enfin une « Fantaisie sentimentale » de D. Dondeyne, dont les harmonies

Éditions Musicales Transatlantiques

14, avenue Hoche — 75008 - PARIS

PUBLICATIONS RECENTES

MUSIQUE POUR HARMONIE OU FANFARE

— CIMAROSA : CONCERTO pour Hautbois, avec accompagnement de musique d'harmonie. Arrangement pour harmonie de Philippe ROUGERON.

— Jean FRANCAIX : MARCHÉ SOLENNELLE (Marche du Sacre). Transcription par Paul SEMLER-COLLERY.

— Gilbert LAYENS : ENTRACTE pour ensemble de clarinettes si b et orchestre d'harmonie ou fanfare. Orchestration de Désiré DONDEYNE.

— J. SEMLER-COLLERY : MARCHÉ TYPIQUE pour harmonie ou fanfare.

ENSEIGNEMENT

— Fr. DEVIENNE : 2ème SONATE pour clarinette si b et piano-forte. Réalisation Laurence BOULAY. Révision et annotation par Jacques LANCELOT.

— Jacques LANCELOT : 33 ETUDES assez faciles pour la clarinette en deux recueils.

— Jean MAILLOT : DOUZE DUOS PROGRESSIFS pour deux clarinettes en trois cahiers :

- 1^{er} Cahier : Six duos cours élémentaire ;
- 2^e Cahier : Trois duos cours moyen ;
- 3^e Cahier : Trois duos cours supérieur.

comme la structure sont originales. Technique sonore réaliste et fidèle (quelque un peu « sourde » pour la 1ère face). CHAPPELL 33513.

FOLK SONGS

Chants populaires anciens (du XIIIème au XVIIème environ) de langue anglaise. Thème principal : l'amour. A ce fond s'ajoutent 4 duos de Th. Morley et R. Jones, compositeurs de la période élisabéthaine, qui s'expriment sur un mode assez « précieux ». Des 17 exemples, détachons « Sally gardens », « Bushes and Briars » et « Evening Prayer » pour leur belle musique ; « Foggy dew » pour son poème émouvant.

Nous entendons A et M. Deller, contre-ténors en renom. C'est un registre de voix anti-naturel quo, personnellement, nous aimons peu. Mais il faut reconnaître l'art consommé, le goût raffiné, l'irréprochable musicalité qui entourent ces exécutions. Accompagnement délicat au luth ou à la guitare.

Bonne captation. Lu dans la notice : « la valeur d'une œuvre vient de ce qu'elle résiste au temps » ; c'est bien le contraire la résistance au temps résulte de la valeur ! HARMONIA MUNDI HMD 226.

« LA LEÇON DE DANSE »

Cette collection groupe les leçons par centres d'intérêt. Le 8ème thème est « Les canotiers ». Il apporte 9 formulettes, comptines ou jeux dansés, tirés du folklore international, avec harmonisations réjouissantes. Les éducatrices pré-scolaires et sco-

laire soucieuses de trouver telle application à leurs leçons de rythmique, tel texte invitant les enfants à l'expression corporelle, pourront y puiser avec fruit.

Exécutions satisfaisantes (réserve faite de « L'escalier sur l'eau », aux points de vue justesse et diction). Sur livret : indications scéniques (figures, costumes). De 5 à 9 ans. UNIDISC EX 45 496 (45/17).

SOUSCRIPTIONS (suite)

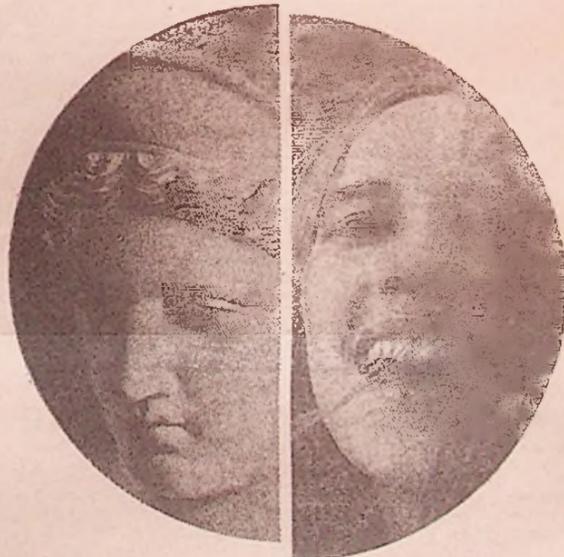
— Chez Disc 'AZ (Discodisc) : Contacts du prince Esterhazy, le protecteur de Haydn (3 disques) ; 2 siècles de musique de clavecin en Italie (4 d.) ; les 6 quintettes à cordes de Mozart (3 d.) ; l'œuvre pour piano de Satie (5 d.) et la suite de la monumentale intégrale Bartok.

« LES MUSICIENS DU SOIR »

LE 14/10. — L'Orch. à plectre de la S.N.C.F. apporte à l'émission un nouveau d'intérêt. Sous la dir. de M. Dagosto, mandolines et guitares (avec basses et percussion) obtiennent une sonorité d'ensemble légère et lumineuse. Au programme, arrangements de pièces de De Boisvalle et « du » canon de Pachelbel.

Le 28/10. — Une raison personnelle majeure nous a contraint à entendre seulement la fin de l'émission consacrée à la Chorale universitaire de Tours. Suffisamment toutefois pour constater que la dir. intelligente et nerveuse de M. Vancasso était efficace (mais les réalisateurs devaient soigner davantage la qualité du son). Au répertoire : le XVIème siècle (a cappella).

Roland CHAILLON



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande
HENRI SELMER PARIS

LE BUDGET 1973

**DU MINISTERE DES AFFAIRES CULTURELLES :
UNE GOUTTE D'EAU DANS LE BUDGET DE L'ETAT**

Le Comité de Liaison et d'Organisation pour le 1% des Affaires Culturelles s'est réuni le jeudi 2 novembre 1972.

Il a procédé à un examen détaillé des finances de la culture telles qu'elles apparaissent dans le projet de budget 1973 du ministère des Affaires Culturelles et dans le rapport sur l'exécution de la partie du VIème Plan relative aux Affaires Culturelles (1er juin 1972).

Il a aussi mis à jour sa connaissance des revendications toujours plus pressantes des organisations fédérées en son sein.

De cet examen, le Comité a retenu trois faits :

1) Les organisations culturelles mettent en avant le poids de la TVA qui grève lourdement, tant pour l'équipement que pour le fonctionnement, l'action culturelle. Par exemple, la Journée nationale d'étude pour le 1% tenue le 14 octobre dernier par la Fédération nationale des Centres Culturels Communaux a établi que les subventions d'équipement du ministère des Affaires Culturelles étaient souvent annulées par la TVA et même dans de nombreux cas (68%) inférieures à celle-ci.

2) Le taux d'exécution de l'insuffisante enveloppe financière des Affaires Culturelles du VIème Plan pour les exercices 1971 et 1972 est de 25,11% alors qu'il devrait atteindre 40%.

3) Le projet de budget 1973 marque, sans doute, un pas en avant auquel la campagne pour le 1% n'est pas étrangère. Il atteint 0,51%

du budget de l'Etat et marque une progression de 27,1% sur 1972. Mais tel quel, il reste encore très éloigné du 1%. Il est « pudique » et « discret ».

Il faut d'ailleurs, pour l'apprécier objectivement, tenir compte du taux de dépréciation monétaire (4,7% entre 1972 et 1973), de la place importante qu'y prend la construction du Centre Beaubourg et le lancement de la cité interministérielle des Archives de Fontainebleau (au total 88.210.144 NF).

Compte tenu de la dépréciation monétaire, la progression sur 1972 n'est pas de 27,1% comme il est annoncé, mais de 19,41%.

Compte tenu que le centre Beaubourg et les Archives de Fontainebleau devaient être financés hors plan, il faut retirer leurs crédits du budget 1973 qui, dans ces conditions, n'atteint plus 0,51% du budget de l'Etat, mais seulement 0,47% à peine plus qu'en 1972.

M. Malraux parlait d'un budget de six sous : le budget 1973 est un budget de 8 sous, c'est une goutte d'eau dans le budget de l'Etat.

Or, comme l'a reconnu le président de la République dans une interview récente : dans le domaine culturel « le rôle essentiel de l'Etat est de donner des moyens ».

Le Comité de Liaison et d'Organisation pour le 1% aux Affaires Culturelles réaffirme avec force sa revendication de voir consacrer sans délai 1% du budget de l'Etat au budget du ministère des Affaires Culturelles.

(Communiqué)

CHAPPELL S.A.

EDITEURS DE MUSIQUE

**DEMANDEZ NOS DIFFERENTS CATALOGUES
EN VOUS REFERANT A CETTE PUBLICITE**

HARMONIE ET FANFARE

ORCHESTRE A PLECTRE

**ENSEIGNEMENT MUSICAL
INSTRUMENTAL**

VOCAL

CHANT CHORAL

Arrangements de Désiré Dondeyne, chef de la Musique des Gardiens de la Paix de Paris.

Arrangements de Sylvain Dagosto, chef de l'Orchestre à Plectre de la S.N.C.F.

Collection graduée à l'usage des Conservatoires et Ecoles de Musique.

Collections dirigées par Pierre Duclos :

- a) Les maîtres du chant ;
- b) Les plus belles pages du chant ;
- c) Florilège du chant contemporain.

Cœuvres sérieuses et de variétés arrangées pour chœurs à 3 ou 4 voix.

Service de vente et expédition :

25, rue d'Hauteville — PARIS - 10ème

**INTERESSANTE INITIATIVE PRIVÉE :
la création de l'UNIVERSITÉ MUSICALE de PARIS
U.M.I.P.**

Il y a quelques années, M. André Malraux, alors ministre des Affaires Culturelles, déclarait : « Il y a entre la musique et ce pays des rapports inexplicables » : quand nous avons eu à faire un travail sur la musique, nous avons rencontré trois ou quatre fois plus de difficultés, d'obstacles que tout autre entreprise nous a valu ».

Depuis, l'action persévérante et efficace de M. Marcel Landowski, directeur de la musique, soutenue par l'appui de M. Jacques Duhamel, notre ministre actuel des Affaires Culturelles, a amélioré sensiblement la situation.

Cependant, certains compartiments n'ont pas encore obtenu de solutions satisfaisantes et il existe des urgences. C'est pourquoi l'initiative privée peut faire beaucoup en apportant une contribution importante à l'action entreprise par les Pouvoirs publics, et notamment par le ministère des Affaires Culturelles.

L'UMIP groupe, au sein d'une entité juridique et culturelle, distincte, un ensemble de maîtres éminents, de professeurs et d'assistants français et étrangers, choisis parmi les personnalités et les représentants les plus marquants de la profession musicale, en raison de leurs titres et de leur expérience, animés par un idéal artistique commun adapté à l'évolution du monde moderne, afin de dispenser à des élèves et des étudiants, professionnels ou non, sans distinction d'âge et de confession, un enseignement musical de haute qualité et de promouvoir toutes les activités se rapportant à la musique.

L'UMIP met à la disposition des étudiants et élèves des structures d'enseignement traditionnelles et modernes, ainsi que toutes les possibilités d'action, d'échanges et d'expériences artistiques.

Couvé à la conférence de presse du 6 novembre 1972, j'ai eu le plaisir d'y rencontrer des professeurs dont l'activité est bien connue au sein de la Confédération Musicale de France : M. Roger Thirault pour la classe de violoncelle ; M. Désiré Dondeyne, pour la classe de composition et orchestration pour musique d'harmonie et fanfare ; M. Serge Lancel, harmonisation au piano et improvisation.

Il est intéressant de noter la place importante que prend de plus en plus la musique d'harmonie dans notre pays.

D'autres noms dont la notoriété n'est plus à faire sont à citer :

Paul Bonneau pour la classe de composition et orchestration de musique légère.

Alfred Lowenguth, pour la musique de chambre et pédagogie et violon.

Roger Bourdin, pour la classe de flûte.

Georges Gourdet, pour le saxophone.

Une classe de direction d'orchestre et classe d'orchestre a été confiée à M. Henrik Bruun, ainsi qu'à M. Gilles Bolzard pour la composition et l'orchestration.

Il convient d'attirer tout particulièrement l'attention sur la fondatrice Eliane Richepin, virtuose, mondialement appréciée, membre du jury des concours internationaux et membre d'honneur de l'Orchestre de Philadelphie.

Présidente fondatrice du concours « Ciudad de Montevideo » et fondatrice du Centre International Musical d'Annecy, Eliane Richepin désire se fixer définitivement en France consacrer son activité à l'enseignement musical particulièrement pour les jeunes.

Elle souhaite en effet réserver aux jeunes musiciens qui suivront les réunions des lundis soirs musicaux de l'UMIP, une possibilité d'expression. Elle désire que l'ambiance ne reste pas « amidonnée » mais favorable à des échanges de vues entre maîtres et auditeurs ou élèves.

Le président fondateur est M. Jean-Claude Auburtin. Membre fondateur : Alpha, Association Culturelle de la FNAC.

En conclusion :

une initiative à suivre.

Laurence MONTEIL.

Pour d'autres renseignements complémentaires s'adresser au siège de l'UMIP, 1, rue d. Chazelles, ou au secrétariat général, Maison des Beaux Arts 11, rue des Beaux-Arts.

Les lundis musicaux auront lieu salle Rossini, 6, rue Drouot, 75009-Paris.

UNE BELLE REELECTION

M. André Ameller, trésorier de la Confédération Musicale de France, vient d'être réélu à l'unanimité membre du Comité exécutif de l'Association internationale des Recteurs d'Académie, directeurs des Conservatoires et Ecoles supérieures de musique. Cela au cours de l'Assemblée qui s'est tenue début novembre à Leipzig et qui groupait 70 représentants de pays différents. Nous lui adressons nos chaleureuses félicitations.



**QUATUOR DE SAXOPHONES
Jacques DESLOGES**

Cette formation est composée de quatre disciples de Marcel MULE, tous premiers prix du Conservatoire de Paris :

Jacques DESLOGES, saxophone soprano, soliste à l'O.R.T.F., membre du jury au Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Saint-Germain-en-Laye.

Michel TROUSSELET, saxophone alto.

Bernard BEAUFRETON, saxophone ténor.

Michel LEPEVE, saxophone baryton.

Attaché à présenter le saxophone sous son aspect trop méconnu d'instrument classique, son répertoire est susceptible de satisfaire les publics les plus variés. Cet ensemble peut aussi bien participer à des concerts éducatifs dans les Ecoles ou Maisons des Jeunes et de la Culture, que prêter son concours aux manifestations organisées par les Associations de Musique de Chambre et Sociétés Musicales.

Déjà très apprécié en France, où il vient de donner sur les antennes de l'O.R.T.F. des œuvres d'Alain BERNAUD, Paul ARMA et Pierre VELLONES, sa renommée dépasse maintenant nos frontières puisqu'il a effectué récemment une tournée en Italie et participé à des enregistrements pour la R.A.I.

De nombreux compositeurs lui ont confié leurs premières auditions :

P. MARI, Y. DESPORTES, J. RICHER, P. ARMA, J.-P. BEUGNIOT... témoignant ainsi l'estime qu'ils portent à ce groupe.

Pour tous renseignements et toute correspondance, s'adresser à Monsieur : J. DESLOGES, 7, rue des Gravières, 78100 - Saint-Germain-en-Laye - Tél. : 963.30.77.



Le Quatuor Jacques DESLOGES joue sur saxophones SELMER

Paul Beuscher

23 à 29, boulevard Beaumarchais

PARIS-4° — Tél. 887-09-03

Propose aux meilleures conditions tous les

instruments pour débutants ou professionnels

— A vent (bois - cuivre).

— A percussion.

— Accessoires.

— Tenues de musiciens.

— Equipements complets pour majorettes.

— Musique imprimée, méthodes, etc...

— Catalogues et devis gratuits sur demande —

Et... Si vous parlez Musique...

Dites toujours : Paul BEUSCHER !

67^{ème} ASSEMBLEE GENERALE de la C.M.F.

Suite de la 1^{ère} page

Je dis bien des Stages puisque M. Mérille qui vient de laisser sa place de Président à M. Bouillot Marcel suivant en cela l'exemple de M. Ehrmann, conserve la direction du Stage de La Loyère dont vous pouvez lire le compte rendu dans le Journal que vous avez en mains.

M. Ehrmann vous parlera aussi de celui de Klippeneck. Bien entendu, au sujet des Stages, je pense inévitablement à Toucy. Notre acquisition est en voie d'aménagement.

Nous aurons une aide substantielle pour cela. Le rapporteur de cette question est tout désigné : c'est M. Ehrmann.

Vous verrez que, suite aux débats de notre Congrès d'étude des Sablons-d'Olonne (débats qui hélas ont été trop peu suivis puisque 19 Fédérations seulement avaient envoyé un délégué) grâce à l'obligeance de M. Thirault je suis intervenu auprès du Ministère des Finances par l'intermédiaire de M. Sabatier député-maire de Laon. Vous avez d'ailleurs dans votre dossier la réponse de M. le Ministre.

Je suis également intervenu auprès de la S.A.C.E.M. afin d'obtenir un rendez-vous avec les délégués des Musiques d'Alsace.

J'ai demandé aussi aux dirigeants de la S.A.C.E.M. de bien vouloir assouplir un peu les conditions qui sont faites à nos Sociétés. Et je pense que nous obtiendrons un avenant à notre protocole d'accord. M. Ehrmann sera le rapporteur de cette question.

Si vous le voulez bien, nous réserverons pour demain matin la question du Journal. M. Ameller a d'ailleurs l'intention d'en parler conjointement avec son rapport financier.

Nous en arrivons aux vœux et, si notre emploi du temps le permet, nous pourrions commencer à les discuter dès aujourd'hui. Dans vos dossiers, vous ne trouverez que ceux qui ont été étudiés au cours de notre Congrès d'étude, ainsi que cela avait été décidé. Plusieurs Fédérations m'en ont envoyé depuis la rentrée. Si nous appliquons le règlement, ils ne pourront être discutés qu'au prochain Congrès d'étude. Cependant, au cours des questions diverses, je ne suis pas opposé à ce que les auteurs de ces vœux nous exposent brièvement leur point de vue.

Je tiens à vous dire aussi combien j'ai fait de multiples démarches auprès des Colonels commandants du recrutement et chefs de musique pour l'incorporation de nombreux jeunes gens dans les musiques militaires.

En reconnaissance, j'ai invité quelques chefs à venir partager avec nous le repas amical qui sera la clôture de notre Congrès « Aux Armes de Colmar ». Et je connais beaucoup de commandants de recrutement qui ont bien mérité de la Confédération et qui auraient je crois bien droit à la médaille d'Honneur.

En passant je signale que lorsqu'on m'envoie des renseignements il ne faut pas oublier le n° matricule de l'intéressé, ni son bureau de recrutement, ou même de me dire de quel instrument il joue (bien entendu un instrument de musique d'harmonie) et cela au moins deux mois avant l'incorporation.

(Surtout pas de question de changement d'armes).

Je manquerais à tous mes devoirs si je ne remerciais pas devant vous les musiciens de la Musique de l'Air et le Commandant Jacques ont bien voulu répondre à mon appel en prêtant gracieusement leur Devogel, leur distingué Chef, qui concourra pour le magnifique concert de ce soir à 20 h 45 à la Salle Gaveau.

Je n'oublie pas non plus MM. Gallois-Montbrun, directeur du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris qui a accepté de mettre à notre disposition pour le Concours d'Excellence, les salles de son établissement, 14, rue de Madrid. Je le remercie tout particulièrement.

J'espère que vous ne serez pas aussi bavard que moi, sans cela, il faudrait que le Congrès se prolonge la semaine prochaine.

Mais avant d'ouvrir vraiment nos débats, je voudrais saluer ici les représentants de la Fédération musicale Grand Adolphe du Luxembourg.

Je pense à M. Petlot qui sur son lit d'hôpital doit sûrement songer à nous, à ce distingué et érudite collaborateur de notre Journal à qui j'envoierai en votre nom nos vœux de meilleure santé.

Avant de terminer, cette fois pour de bon, je remets officiellement un témoignage de reconnaissance et de vive sympathie à M.

Mérille qui a présidé la Fédération de Saône-et-Loire pendant 33 ans, remplacé par M. Bouillot Marcel, et à M. Dubois, président de la Charente qui, à l'approche de 85 ans a cédé sa place à M. Babin Armand et je souhaite la bienvenue à ces nouveaux présidents ainsi qu'à M. Paul Pin, directeur honoraire à la R.A.T.P. qui a été élu en mars dernier Président de la Fédération d'Ile-de-France en remplacement de M. Etienne Lorin qui assurait l'intérim depuis la mort de M. Brun.

Et enfin je tiens à féliciter devant vous tous mon dévoué et sympathique Secrétaire qui réalise si bien son travail souvent laborieux, grâce aux directives de notre brillant et expert Secrétaire administratif, M. René Texier que sûrement vous appréciez tous de tout cœur.

LE PRESIDENT : La parole est à M. Thirault pour son rapport moral.

Mon cher Président,
Mes chers Collègues,
Mes chers Amis,

J'ai l'honneur de vous présenter, pour la 10^{ème} année consécutive, le rapport moral de la C.M.F.

J'ai tenu à ce que celui-ci soit relativement court mais précis, les chiffres qui figurent dans ce document pouvant avoir un intérêt direct pour les Fédérations.

66^{ème} Assemblée générale d'été aux Sablons-d'Olonne. — Le Comité d'organisation du concours international des Sablons-d'Olonne, qui avait repris le flambeau transmis par Laon en 1971 avait tenu à recevoir dignement les membres du congrès.

Indiscutablement ils y ont réussi et tous les congressistes présents aux Sablons seront unanimes pour remercier tous les artisans d'une si parfaite organisation dont bénéficie la musique populaire, ainsi que les pouvoirs publics qui les ont aidés. Merci aux sociétés qui ont prêté leur concours aux concerts d'honneur.

Concours et festivals. — Dans le courant de cet exercice, les concours ont été fort nombreux. Je citerai en particulier :

— le Concours International de Vichy sous l'égide de CISP.M., qui groupe la fine fleur des sociétés représentant leur pays et où la lutte de prestige provoque une brillante et saine émulation ;

— le Concours de Nevers qui, avec le Festival qui lui était rattaché a réuni 70 sociétés et plus de 4.000 musiciens ;

— le Concours des Sablons-d'Olonne où 52 sociétés ont concouru. D'autres concours, fort nombreux, se sont déroulés dans toute la France, organisés par les Fédérations sous l'égide de la Confédération Musicale de France.

Pour ma part, j'ai pu apprécier l'excellente tenue des Concours des Sablons et de Nevers, et je dois dire que de telles réussites sont fort impressionnantes tant sur le plan des efforts musicaux consentis que sur la démonstration de puissance de nos différentes fédérations. Il serait heureux que de tels rassemblements obtiennent une place importante dans les émissions des chaînes nationales de télévision, à une heure de grande écoute.

En 1971, 7 festivals importants ont été organisés et annoncés dans le Journal confédéral.

Nous remercions tous les participants et félicitons bien vivement tous les organisateurs.

Stages : Les stages ont continué leur travail de formation habituelle mais, à ceux de La Loyère (ancien stage de Mâcon) (70 participants) et de Boulouris (100 participants) sont venus s'ajouter d'autres stages organisés par des fédérations qui en avaient pris l'initiative.

La C.M.F. remercie tous les organisateurs, professeurs, moniteurs et collaborateurs grâce auxquels les jeunes musiciens peuvent se perfectionner.

1971 a vu se dérouler deux stages franco-allemands, l'un à Pâques à Klippeneck et l'autre à Boulouris.

Concours d'excellence. — Pour le concours d'excellence qui aura lieu au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, il y a à l'heure où j'écris ces lignes, 63 concurrents présentés par les fédérations. Ce nombre tend à se stabiliser.

Nous remercions notre président pour son organisation et les membres des jurys pour la sympathie qu'ils témoignent à la C.M.F. en prêtant leur gracieux concours. Nous félicitons les professeurs pour le niveau artistique qu'ils savent faire atteindre à leurs élèves.

Abonnements - Journal. — Le nombre des abonnements continue à être en augmentation. Je crois devoir rappeler qu'il était de 12.000 en 69, 13.500 en 70, 13.600 en 71, 14.000 en 72.

La C.M.F. remercie les auteurs des textes et les félicite pour leur brillante et amicale collaboration.

Récompenses. — Cette branche d'activité continue à donner un très gros travail aux services administratifs.

Cette année, 5.062 diplômes ont été délivrés contre 2.143 en 1971. Voté également, par acclamation, le

nombre de médailles envoyées par la C.M.F. : 2.207 médailles de bronze, 1.108 médailles d'argent, 1.419 médailles d'or, 656 médailles de vétérans, 231 médailles de chef.

D'autre part, 24 plaquettes pour 50 ans d'existence ont été délivrées aux sociétés et 17 plaquettes pour 100 ans.

Pour faciliter la tâche du personnel, je rappelle que les demandes de récompenses doivent parvenir au siège avant le 30 juin et que les dossiers pour l'obtention des médailles gouvernementales doivent être envoyés 6 mois à l'avance.

Assurances. — Le nombre des contrats continue sa progression : 1.435 en 68, 1.490 en 70, 1.584 en 71, 1.632 en 72.

Il y a eu, cette année, 88 accidents (52 matériels et 36 corporels) contre 78 en 71.

Cette année, aucun décès n'a heureusement été enregistré alors qu'il y en avait eu deux à déplorer l'année dernière. Comme les autres années, nous attirons l'attention des responsables sur l'importance du problème des assurances et les invitons à prendre, en temps utile, toutes les précautions désirables.

Examens fédéraux. — La progression est constante. Alors que le nombre des élèves présentés en 68 était de 25.170, de 37.357 en 71, il s'approche maintenant des 40.000.

Le nombre de sociétés qui présentent des élèves est également en augmentation. Celle-ci illustre la continuité dans l'effort du renouveau musical dans notre jeunesse et la persévérance des dirigeants des fédérations qui essayent de suppléer aux déficiences dans l'enseignement de la musique et plus particulièrement à l'école d'un des problèmes les plus chers à la plupart des animateurs de nos fédérations.

Concert du congrès. — Après avoir obtenu pendant de longues années le concours gracieux de la Musique des Gardiens de la Paix, qui dirige le Commandant Désiré Dondeyne, puis celle de la Musique de la Garde Républicaine sous la direction du Lieutenant-Colonel Raymond Richard, la C.M.F. a obtenu pour le concert qu'elle offre à l'occasion du 67^{ème} Congrès de Paris, le concours de la brillante Musique de l'Air dirigée par le Commandant Devogel. Le programme est divisé en deux parties. La 1^{ère} étant classique et la seconde plus légère.

Pour avoir entendu tout récemment cette dynamique formation au Festival de l'Alsace à Hirsau, je puis affirmer que nombreux seront ceux qui seront tout d'abord étonnés par la virtuosité et la technique de l'ensemble, puis conquis par des recherches de sonorités nouvelles, avec le concours des instruments de la fanfare.

Nous remercions le Commandant Devogel ainsi que tous les artistes de la Musique de l'Air, pour leur collaboration et le soin qu'ils apportent à l'élaboration de cette soirée. Ajoutons que c'est grâce à l'intervention du Commandant Jules Semler-Collery, président de la C.M.F., que cette belle soirée a pu être réalisée.

Toucy. — Le dossier complet de Toucy a été transmis avec le plan de l'aménagement intérieur et un plan financier d'exploitation, accompagné d'une ébauche de programme d'enseignement, au Ministère des Affaires Culturelles et de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, et a reçu, partout, le meilleur accueil.

Le Ministère des Affaires Culturelles a alors contacté les services de l'Aménagement du Territoire qui ont délégué un responsable : Mme Garin pour inspecter les lieux.

Le résultat de cette inspection ayant été fort favorable, des promesses précises ont été faites et il n'apparaît que, malgré toutes les réserves d'usage, l'on puisse être très optimiste à ce sujet, d'autant plus que le règlement de l'achat doit être terminé en mars 73.

A ce jour, la réfection de la toiture et les peintures extérieures sont terminées.

MM. Albert Ehrmann, responsable du centre de Toucy, et André Ameller, notre trésorier, feront, chacun en ce qui les concerne, un exposé à ce sujet dans le cours des débats de ce congrès.

Les remerciements de la Confédération Musicale de France vont à M. le directeur de la Musique, de l'Art lyrique et de la danse, au Ministère des Affaires Culturelles, Marcel Landowski ; à MM. Daniel Lesur, Jacques Charpentier et Antoine Tisme, inspecteurs principaux ; à Mlle Moreau, administrateur civil, qui témoigne en toutes occasions, et particulièrement au sein du Conseil national de la Musique populaire, de sa sollicitude envers notre Confédération ; à M. Mahu, Mlle Guillaume, M. Koubi, Mlle Grenier ; à M. Vessigault et à Mlle Laurenceau, du FONJEP ; à Mme Garin, des services de l'Aménagement du territoire ; à tous les membres du bureau de la C.M.F. aux commissaires aux comptes, aux présidents, aux comités, aux fabricants d'instruments de musique, aux éditeurs, à la direction de la Caisse d'Épargne de Paris.

Je crois devoir signaler de nouveau l'importance et la qualité du travail fourni par le bureau administratif de la C.M.F. composé de Mmes Huët, Laurence-Montell, de MM. Texier, Basque et Rousseau.

Pour situer l'importance de ce travail administratif, sans préciser le nombre des envois, je puis affirmer qu'il est encore en hausse sur l'exercice précédent, et qu'il atteint, cette année, 8.200 plus ou moins.

Je vous demande, mes chers amis, de bien vouloir témoigner votre confiance, votre sympathie et votre reconnaissance à notre personnel administratif par de très chaleureux applaudissements.

Cette fois encore, nous avons l'honneur de terminer avec vous notre

président d'honneur Albert Ehrmann.

C'est toujours avec joie que nous l'avons à nos côtés. Il représente pour les musiciens de la C.M.F. l'artiste, le musicien dévoué qui, à la tête de notre organisme, a su lui faire acquiescer ses lettres de noblesse, le faire respecter et en un mot lui donner la classe et l'essor.

Nous comptons beaucoup sur son efficace activité pour le démarrage et l'orientation de Toucy. Comme l'année dernière, nous souhaitons à notre président d'honneur de voir bientôt cette maison en pleine activité, ce qui le récompensera, nous en sommes certains, des efforts qu'il a consentis.

Mon cher Commandant, si mes souvenirs sont exacts, je mentionnais dans mon rapport de 1971 que vous aviez repris le flambeau transmis par votre prédécesseur.

En ce 67^{ème} congrès, je puis affirmer que ce flambeau est en de bonnes mains et que vous avez porté la bonne parole musicale dans de nombreux concours, congrès, festivals et jurys.

Les services que vous rendez aux jeunes musiciens, futurs militaires, ne se comptent plus et il ne se passe pas une seule journée sans que vous soyez sollicité dans ce domaine.

Votre présence dans les jurys du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris apporte un lustre supplémentaire à notre Confédération et vos relations permettant la possibilité d'obtenir des facilités dans de nombreux domaines.

Les collègues du bureau et du Conseil d'administration, les présidents de nos fédérations et les membres de la C.M.F. vous remercient pour votre activité, qui permet à notre Confédération Musicale de France d'agrandir encore son rayonnement, et contribuer ainsi à la diffusion de la musique dans notre jeunesse, et satisfaire tous ceux qui ont apporté à cet idéal, leur dévouement, leur talent et leur foi.

Le secrétaire général de la C.M.F.,
Roger THIRAUT.

APPEL DES SOCIETES

Excusés : Fédérations des Mandolines d'Alsace, Musiques d'Alsace, Région Brioude, Yonne ; MM. Jacques Wegl, M. Paul Courtial, M. Raymond Bigotte, M. François Verdier, M. Marcel Schneider.

Etalés présents : Fédérations de l'Alsace : M. Roger Thirault, M. Daniel Pichelin, M. Henri Legras ; Alpes de Haute-Provence : M. Félix Sappel ; Alpes-Maritimes : M. Charles Scotto ; Chorales d'Alsace : M. Alfred Moerlen ; Ardennes : M. Jean Pihet ; Aube et Haute-Marne : M. Emile Logé, M. Denis Bornot ; Auvergne : M. Charles Tissandier ; Bouches-du-Rhône : M. Gaspard Rescocco, M. Adrien Canavesio ; Bretagne-Anjou : M. René Boivin ; Centre : M. André Reilin, M. Henri Lherondeau ; Champagne-et-Meuse : M. Henri Jantzy, M. Claude Tanguy, M. Marcel Lenoir ; Charentes : M. Armand Babin ; Corse représentée par le commandant Jules Semler-Collery ; Côte-d'Or : M. André Ameller, M. André Marcourt, M. René Witzler ; Franche-Comté - Territoire Belfort : M. Richard Ciapolino ; Gers : M. André Deltour, M. Bonutto ; Haute-Garonne : M. Roger Gaussein, M. Daniel Pailhe ; Hautes-Pyrénées : M. Louis Gachassin, M. Pierre Colinc, M. Maurice Dehaut ; Haute-Vienne : M. Eugène Chassagne ; Ile-de-France : M. Paul Pin, Colonel Charollais, M. Etienne Lorin ; Indre : M. Jean H. Gautier.

Fédérations Indre-et-Loire : M. Froidefond, M. Serge Dorizon ; Loire et Haute-Loire : M. Jean Rouchon, M. Eugène Saly ; Midi : M. André Sarzi, M. Lucien Michelamp ; Moselle et Meurthe-et-Moselle : M.

Raymond Lafond ; Nord et Pas-de-Calais : M. Louis Branon, M. Robert Lestavel, M. Jules Guilbert, M. Léon Rose, M. J.-P. Gaveriaux ; Normandie : M. Fernand Anne, M. Marcel Angot ; Oise : M. Jean Neumann ; Orléanais-Berry : M. René Cornillon, M. René Cimetié, M. François Villate, M. Jean Millet, M. Julien Haunnequin ; Ouest : M. Robert Dhumeau, M. Jean Bertrand, M. Yvon Allard, M. André Sauzède, M. René Labbé, M. Marcel Boucard, M. Ballion ; Picardie : M. Eugène Herbert ; Saône-et-Loire : M. Jean Ponta, M. Marcel Meunier ; Sarthe et Mayenne : M. Daniel Hureau ; Seine-et-Marne : M. André Chalumeau, M. Masse, M. Neuranter ; Sud-Est : M. Gabriel Rolando, M. André Vétard, M. André Robert, M. Maurice Adam, M. Alexandre Nicque, M. Leuraud ; Sud-Ouest : M. Henri Giran, M. Robert Barrère, M. Roger Saint-Biancard, M. Gaston Dessaut ; Tarn : M. Maurice Bascol ; Var : M. Raymond Berthe, M. Jean Nicolini, M. Edmond Aiguier ; Vaucluse : M. André Trinquier, M. Henri Geucvet ; Vosgiens : M. Maurice Monnotte, M. Jean Petit ; ex-Oranie : M. Armand Promental ; ex-Constantine : M. Attyasse, M. Désiré Dondeyne, M. Robert Martin.

(Suite du compte-rendu dans le prochain numéro).

CONCOURS

CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE DOLE, ECOLE AGREEE

Un concours est ouvert pour le recrutement d'un professeur de saxophone et éducation musicale, méthode active.

Il aura lieu début décembre au Conservatoire de DOLE.

Cet emploi à temps complet, salaire indice Ecole Nationale, comporte 24 h. d'enseignement hebdomadaire.

Elles sont réparties entre l'enseignement du saxophone au Conservatoire et des cours d'éducation musicale pédagogique active, méthode Carl Orff, à donner tous les jours dans les classes des écoles publiques de la ville.

Les épreuves du concours sont basées sur ces deux disciplines :

1) Instrument : un morceau imposé ; un morceau au choix ;

2) Education musicale : Un essai à donner à une classe pourvue de l'instrumentarium Carl Orff ; deux œuvres à monter et à faire exécuter sur des textes comportant chant à 2 voix et instruments.

Pour tous renseignements, écrire à M. Pierre Dastros, Geze, directeur du Conservatoire de musique et danse classique, 9, avenue Aristide-Brand, 39100 - DOLE, tél. (82) 72.12.87.

La ville d'AIX-LES-BAINS (73) ouvre un concours sur épreuves, en vue recrutement prof. violon. Indice 300-585. 16 heures hebdomadaires. Concours vendredi 22 décembre. Renseignem. à M. le Directeur Conservatoire Muni., 7, square Alfred-Boucher, tél. 35.09.42.

Concours aux fonctions de professeurs de Pédagogie Musicale Active dans les Ecoles de Musique contrôlées par l'Etat : 5, 6, 7 février 1973.

Date limite d'inscription : 15 janvier 1973. Renseignem. au Bureau des Concours Centralisés, Ministère des Affaires Culturelles, 53, rue Saint-Dominique, Paris 7^{ème}. Téléphone 555.05.39, Poste 365.

Trompettes
Clarinettes
Flûtes, etc..
Saxophones

Dalmel

66, rue de Houdan, T. 477.03.35
78 - MANTES-LA-JOLIE
la Grande Marque
Française

catalogue franco sur demande

REPONSES AU QUESTIONNAIRE DU PRESIDENT

ALBERT EHRMANN

Rapport des U.S.A.

1. — DANS LE PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE DE VOTRE PAYS, QUELS SONT, SELON VOUS, LES ELEMENTS LES PLUS SOLIDES ET AYANT LE PLUS DE VALEUR ?

Réponse :

a) La musique est accessible à tous les élèves des écoles publiques, depuis la première année de l'école primaire jusqu'au niveau du collège et de l'université. En général, l'étude de la musique instrumentale demeure facultative.

b) Une récente enquête portant sur la musique à l'école dans les U.S.A., entreprise par l'American Music conference, a donné les résultats suivants :

1. Environ 1 500 000 élèves font partie de 22 500 harmonies « de marche ou de parade » de High Schools (lycées), appelées « high school marching bands ».

2. Environ 1 500 000 élèves sont rattachés à 25 000 harmonies de concert. (Plusieurs de ces étudiants sont les mêmes dans les deux cas, vu que la plupart des écoles ont à leur actif et l'harmonie de parade et l'harmonie de concert).

3. Environ 665 000 étudiants sont membres de petits ensembles tels que trios, quatuors, etc., ainsi que de quelque 12 000 orchestres de jazz ou de théâtre.

4. Environ 133 000 étudiants jouent dans 3 300 orchestres d'écoles.

Un grand nombre d'écoles possèdent leurs propres instruments tels que : hautbois, bassons, cors français, clarinettes basses et alto, contrebasses et percussions. Les sommes moyennes d'investissements consacrées à l'achat d'instruments de musique se chiffrent, par école, à dollars 12 521 000. La somme moyenne investie par l'école à l'endroit de chaque élève est de dollars 21,42.

5 Il y a approximativement 200 camps musicaux et séries de concerts d'été. (Sans compter les programmes particuliers qu'offrent diverses écoles durant la saison estivale).

7. Plus de 85 000 jeunes gens ont fréquenté des camps d'été en 1971.

8. Environ 75 % de ces camps et séries de concerts sont affiliés à un collège ou à une université.

2. — DANS QUELLE MESURE, EN VOTRE PAYS, LA MUSIQUE JOUIT-ELLE D'UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE AUX DIFFERENTS NIVEAUX DU PROGRAMME D'EDUCATION ?

Réponse :

a) L'administration du programme d'éducation musicale ci-haut dépend en majeure partie de l'état ou de la localité. On compte très peu d'aide directe de la part du gouvernement fédéral.

b) Dans environ la moitié des états, un Directeur général de la Musique nommé par l'état (State Music Supervisor) coordonne les programmes d'un bout à l'autre dudit état.

c) Les programmes d'éducation musicale au niveau du collège ou de l'université sont subventionnés par l'état, mais la régie relève principalement de l'établissement même.

3. — QUELS SONT, AU CHAPITRE DU PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE DE VOTRE PAYS, LES ELEMENTS REQUERRANTS LE PLUS D'AIDE ET D'ENCOURAGEMENTS ?

Réponse :

Nous manquons lamentablement de musique communautaire susceptible d'offrir aux diplômés de

High Schools et de collèges l'occasion de continuer la pratique de leur instrument, une fois leurs études terminées. Comme plusieurs de ces étudiants se servaient d'instruments appartenant à l'école, la question de leur en procurer, après leur départ des orchestres et harmonies scolaires, devient un problème crucial.

4. — RELATIVEMENT A L'EVOLUTION DE L'EDUCATION MUSICALE DANS VOTRE PAYS, QUEL SUJET D'INTERET INTERNATIONAL POUVEZ-VOUS CITER ?

Réponse :

Nous croyons que la méthode pédagogique américaine dite « class instruction for instrumental groups », soit cours collectifs pour groupes instrumentaux — qui consiste à enseigner tous les instruments ensemble — pourrait plaire à d'autres nations intéressées à entreprendre ce genre de programme. Déjà le Japon, la Hollande, la Norvège ainsi que d'autres pays, l'ont partiellement adopté.

5. — TRACEZ UN BREF PORTRAIT DES ASSOCIATIONS FAVORISANT CHEZ VOUS LE DEVELOPPEMENT DE L'EDUCATION MUSICALE SUR UNE BASE REGIONALE OU NATIONALE.

a) La « Music Educators National Conference (Menc) est organisée dans l'ensemble de nos 50 états et tient des congrès à l'échelle régionale et nationale en vue de promouvoir le programme d'éducation musicale. Elle a un bureau national à Washington, D.C.

b) Plusieurs groupements de directeurs d'harmonies œuvrent à la mise en valeur de ce programme, notamment :

1. AMERICAN BANDMASTERS ASSOCIATION (ABA)

Composée pour une grande part de directeurs professionnels d'harmonies militaires, collégiales ou scolaires ayant acquis une renommée à l'échelle nationale.

2. AMERICAN SCHOOL BAND DIRECTORS ASSOCIATION (ASBDA)

Comportant des directeurs de corps musicaux de high schools, de « juniors high schools » et d'écoles élémentaires, choisis expressément pour leur compétence, et dont la réussite en ce champ d'action est hautement établie.

2. COLLEGE BAND DIRECTORS NATIONAL ASSOCIATION (CBDNA)

Une branche de la Menc accueillant dans ses rangs tous les directeurs des harmonies de collèges et d'universités.

4. NATIONAL BAND ASSOCIATION (NBA)

Une association vouée à l'avancement de groupes instrumentaux de tous genres. Ouverte aussi bien aux directeurs qu'aux interprètes et à tous ceux qui s'intéressent à la bonne marche du programme élaboré par l'organisme.

5. NATIONAL CATHOLIC BANDMASTERS ASSOCIATION (NCBA)

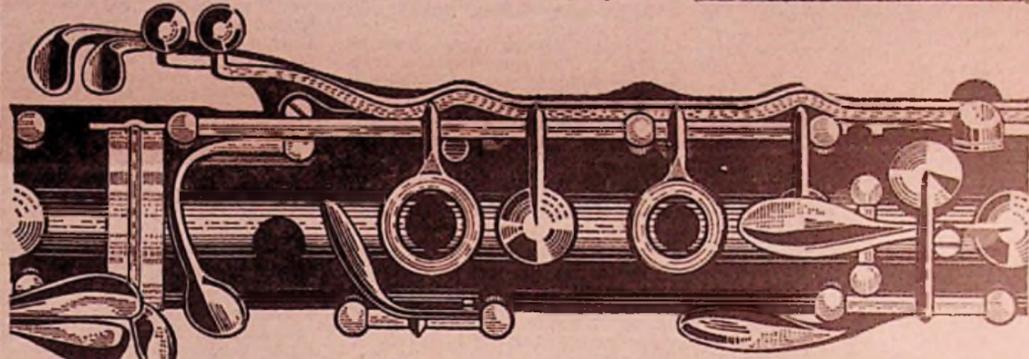
A l'intention de tous les directeurs d'harmonie œuvrant dans les écoles paroissiales maintenues par l'Eglise catholique.

6. KAPPA KAPPA PSI — Fraternity.

Une confrérie nationale d'harmonies composée d'étudiants de collèges et d'universités. Son équivalent féminin, la Tau Beta Sigma, agit dans le même sens envers les membres féminins de ces corps musicaux.

7. PHI BETA MU — Fraternity.

BUFFET



CRAMPON

Saxophones
Clarinettes
Hautbois
Cors Anglais
Bassons
Flûtes

G. Pâtre

18-20 Passage du Grand-Cerf / Paris 2^e / Tél. : 231.88.78.

Une confrérie nationale de directeurs d'harmonies et de fanfares dont on ne devient membre que sur invitation.

8. WOMEN BAND DIRECTORS NATIONAL ASSOCIATION (WB-DNA)

De tous ces groupes, celui dont la fondation est la plus récente. Il ouvre ses portes à toutes les femmes directeurs d'harmonies.

En qualité de représentante des associations ci-dessus mentionnées, la société John Philip Sousa Memorial, Inc., fit à la GISPM une demande d'adhésion qui fut acceptée lors du congrès tenu à Lucerne en Suisse, en 1971. Vu que, aux U.S.A., il n'existe pas de conseil général de directeurs d'harmonies et de fanfares, il fut décidé que pour l'ensemble des corps musicaux et des directeurs de corps musicaux de notre pays, ce serait là le meilleur moyen de s'assurer une représentation appropriée.

6. — DE QUEL GENRE DE FORMATION LES DIRECTEURS MU-

SICAUX DE VOTRE PAYS BENEFICIENT-ILS DANS VOS DIVERS COLLEGES ET UNIVERSITES ?

Réponse :

Voilà vraisemblablement le point fort du système d'éducation musicale américain. Depuis une quarantaine d'années, nos collèges et universités ont élaboré un programme complet de formation professionnelle spécialisée destiné aux directeurs musicaux de toutes catégories, et conduisant au baccalauréat (Bachelor's Degree), à la Maîtrise et au Doctorat en musique ou en pédagogie de la musique.

Ce programme comprend l'enseignement pratique (applied music instruction) des principaux instruments, des cours de théorie, d'harmonie, de culture de l'oreille, d'histoire et de direction musicales, ainsi que des cours spéciaux portant sur l'enseignement en groupes de tous les instruments, le répertoire, les corps de parade, l'administration, les rapports avec la société ou la communauté, et enfin toute espèce d'activités faisant partie de la vie quotidienne d'un directeur musical.

Le succès obtenu avec cette méthode de formation des maîtres au niveau supérieur nous a mis en mesure de produire, chez la jeunesse étudiante, bon nombre de corps de musique comptant parmi les meilleurs que l'on puisse trouver à travers le monde entier.

7. — FORMULEZ QUELQUES COMMENTAIRES EN CE QUI A TRAIT AU PROGRAMME D'EDUCATION MUSICALE EN COURS DANS VOTRE PAYS.

Réponse :

a) Tel que mentionné auparavant, le programme assigné aux harmonies dans les écoles publiques a été réalisé au moyen de cours collectifs. Ceci a eu pour effet de susciter la création de publications nécessaires à ce type d'enseignement, y compris des manuels destinés à l'étude en groupes des dits instruments, dans des sections comme les bois, les cuivres et les percussions, ainsi que l'ensemble instrumental dans son entier dans le cas où un professeur a pour mission d'enseigner à tous les élèves en même temps.

b) Nos marchands de musique ont institué un système de location d'instruments permettant à un élève, moyennant une légère contribution, d'entreprendre ses études sans se voir dans l'obligation d'acheter l'instrument. Ces sommes

sont déductibles du coût de l'instrument si plus tard l'élève ou ses parents décident d'en faire l'acquisition. Puisant dans leur propre matériel, des écoles louent également des instruments à leurs élèves.

c) Le résultat heureux du « school band program » a fait naître une profusion de compositions et d'arrangements musicaux à l'usage de ces groupements. Toute cette musique est soigneusement classée selon ses différents degrés de difficulté. Du aux qualités d'exécution s'accroissant de plus en plus chez nos meilleures harmonies scolaires et collégiales, nos compositeurs d'élite écrivent maintenant de la musique du genre. Nous organisons en outre de nombreuses « cliniques » ayant pour but l'étude du répertoire, ainsi que des séances de déchiffrage au cours desquelles les groupements de collèges ou d'universités consacrent plusieurs heures à la lecture d'œuvres nouvelles pour le bénéfice des directeurs musicaux de la région. Même que maints groupes composés des directeurs eux-mêmes se réunissent afin de déchiffrer ensemble de la nouvelle musique. Bon nombre de nos éditeurs de musique émettent maintenant, à titre de démonstration publicitaire de leurs dernières parutions, des disques d'essai qu'ils envoient en même temps que les partitions.

d) Pour que ce rapport soit entièrement conforme à la vérité, il nous faut souligner que dans diverses régions nous rencontrons de très graves problèmes économiques relativement à la musique à l'école. Lorsqu'un district scolaire se trouve en difficultés financières, le programme établi pour la musique sera souvent la première victime des coupures budgétaires. Des associations de parents vouées à la cause de la musique se sont employées à combattre cette tendance, mais dans plusieurs localités, le maintien de l'appui financier nécessaire à la bonne marche du programme de musique instrumentale est l'objet d'une lutte continue.

A mon avis, si nous parvenons à développer pour nos sociétés instrumentales communautaires le type de programme dont il m'a été donné d'observer le modèle en d'autres pays, particulièrement en Europe, nous serions beaucoup mieux en mesure de promouvoir l'extension qu'a connue notre programme d'éducation musicale de plus de 40 ans. Paul YODER.

Alexander Heinrich
La flûte à bec de qualité
FABRICATION ALLEMANDE - BOIS

27 MODELES 4 SERIES
de 25 F (export 20 F) à 560 F (export 455 F)
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque

SOLIST
ROYAL
MEISTER
MEISTER BOIS PRECIEUX

catalogue complet sur demande
chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEBEC
AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré
Paris 1^{er} - tel 073 12.80
073 48.01, 073 27.03

Schneider
bois précieux
FABRICATION ALLEMANDE

palissandre des Indes
production à la pièce
 finition exemplaire

doigté baroque sans anneaux

SOPRANO	142 F	(export 109 F)
ALTO sans clé	298 F	(export 242 F)
TENOR avec clé	430 F	(export 360 F)

chez votre fournisseur ou chez

ALPHONSE LEBEC
AGENTS EXCLUSIFS

175, rue Saint-Honoré
75 - Paris 1^{er} - tel 073 12.80
280 48.61, 280 27.03

LE COIN DES JEUNES

Suite de la 1ère page

J'entrepris alors sérieusement l'étude de l'harmonie et le Conservatoire de Nantes récompensa mes efforts en me décernant un premier prix à l'unanimité. Ceci se passait en 1893 si ma mémoire est fidèle, je faisais ma seconde année au lycée...

Des titres déjà sur ce précoce catalogue : Sonatine pour deux pianos, Sonate pour violon et piano à onze ans ! A douze une mélodie Le Vase Brisé.

« Malheureux enfant, si jeune et déjà compositeur ! » s'écriait le Ménéstre lorsque le lycéen de quinze ans voyait à Nantes le 18 mai 1893, la création de son opéra en trois actes Gilles de Retz. Cette représentation, qui eut lieu à la salle des Beaux-Arts, devait être suivie d'une seconde au théâtre Graslin mais le jeune homme, sans se laisser éblouir par un succès local, refusa cette occasion car il n'ignorait pas qu'il avait tant à apprendre.

Il ne cessa pas d'écrire pendant la période scolaire : un Offertoire pour quatuor à cordes et orgue, un Ave Maria pour voix et orgue (1893), une mélodie La Naissance de Merlin (1894), une Suite pour hautbois et piano (1896).

A vingt ans il vint à Paris pour suivre les cours du Conservatoire. Il entra dans les classes de Taudou (harmonie), Gédalge (contrepoint) et Gabriel Fauré (composition) faisant dire à son condisciple Louis Aubert qu'il était « l'un des élèves chéris » de ce dernier. Il se trouvait avec tous les plus grands compositeurs du début de ce siècle : Ravel, Schmitt, Ducas, Huré, Koechlin, Laparra. Par la suite il fit partie du groupe des compositeurs bretons avec Ropartz Piriou, Aubert, Le Flem, Louis Vuillemin devenu son élève, nantais comme lui.

Tous ces compositeurs furent ses amis mais il en eut bien d'autres au début de la guerre, en 1914, il écrivait à sa femme : « Reçu des nouvelles de l'ami Barlow, musicien anglais car, comme tu le sais, j'ai des relations musico-internationales étendues : l'Angleterre : Barlow, Peter Warlock ; l'Allemagne : Klemperer ; la Hongrie : Szanto ; l'Espagne : De Falla, Turina ; l'Italie : Casella ; les Balkans : Enesco, Riadis, Bibaun ; la Pologne : Godzinski, etc. Tous ces musiciens cultivés, charmants. Et quelques-unes de ces nations ont pénétré dans notre appartement. Un soir même j'étais le seul français de l'assistance. »

J'ai voulu citer ce passage car on s'expliquera difficilement pourquoi, après avoir connu toutes ces relations, la production de Paul Ladmirault reste ignorée d'un grand nombre de mélomanes.

C'est que, sans autre souci, l'élève de la classe Fauré continuait sagement son œuvre. Notons Aires anciens pour voix, quatuor à cordes et piano, Mélodie pour violoncelle et piano.

L'année 1899 est bien remplie, attestant une maturité précoce dans la Fantaisie pour violon et piano, Tota pulchra es pour voix, quatuor à cordes et orgue. Il commence Myrdin, opéra dont il devait tirer en 1902 - 1903 sa pittoresque Suite Bretonne et, en 1905, le poème symphonique Brocéliande au matin, puis des mélodies : Pauvre jeune berger, La belle Mahaut, C'est l'extase, Splice, Rues.

Chanson grecque pour flûte et piano, les mélodies Berceuse créole, J'ai peur de l'aimer, Madrigal datent de 1900.

Sonate en sol pour violon et piano, les mélodies Lied, Les sanglots longs, La douceur des premiers aveux sont de 1901. Printemps pour chœur et piano, Esquisses pour piano, Epousailles pour deux pianos de 1902.

C'est le Chœur (ou chant) des âmes de la forêt (1903) qui fit dire à Debussy « musicalité rêveuse et fine, comme un peu peureuse de se formuler, témoigne d'une vraie nature d'artiste ».

On trouve en effet dans sa correspondance le véritable caractère de son art et maints exemples de sa discrétion : cette peur de trop dire ou de ne pas assez bien dire et de céder à la facilité.

Son échec au concours de Rome ne le découragea pas. Modeste qu'il était, il vécut pour son art qu'il plaçait au-dessus de tout :

« L'art objet de luxe ? Plutôt une des rares choses qui nous distingue de la bête car ce ne sont pas, certes les découvertes de la science — employées actuellement à la destruction et au carnage — qui nous mettent au-dessus des brutes ! »

Poursuivant le catalogue, un Tanutun ergo pour solo, chœur, orgue, harpe, violon et contrebasse date de 1904.

Rattachées aux sources du folklore pour lequel Ladmirault n'a pas caché son amour, les Variations sur des airs de binou pour piano à quatre mains ont été écrites en 1906 ainsi que les Chansons de Bretagne et de Vendée et Vieux cantiques bretons :

« Je ne cache pas mon amour pour la Bretagne, j'ai puisé largement dans les richesses de notre pays. Mes recueils de Cantiques et Chansons bretonnes ont été composés sur d'anciens thèmes locaux que j'ai recueillis sur place. »

Suivent deux mélodies en 1908 : Les Beautés, Les Gnômes tandis que, d'une autre source folklorique, provient la Rapsodie gaélique qui se développe sur des thèmes écossais et irlandais. Ecrite avec les Musiques Rustiques en 1909 pour piano à quatre mains cette rapsodie fut orchestrée en 1919.

La Symphonie en Ut date de 1910. Dominical, pour quatuor vocal et piano, de 1911.

Il faudra attendre la fin de la guerre 1914 - 1918 pour retrouver

le musicien dans une composition importante : La Prêtresse de Korydwen. C'est un ballet en deux tableaux animé d'un mouvement dont l'entrain rappelle les rythmes populaires. Ce fut l'occasion pour Ladmirault de venir à Paris assister aux répétitions de l'Opéra qui devait créer la partition. Parmi les extraits de lettres qu'il adressa à son épouse pendant ce séjour à la capitale je voudrais montrer par quelques-unes de ces lignes le caractère scrupuleux et sensible de l'artiste.

« 16 novembre (1926). — Il est 19 heures, je suis arrivé, installé. Tout à l'heure je vais à l'Opéra pour la répétition des instruments à cordes. Je compléterai ma lettre en revenant pour le dire si ça a bien marché ! Quel voyage étonnant ! Quelle crispation ! J'ai hâte d'avoir un aperçu de ma nouvelle orchestration qui sera, je pense, convenable sinon brillante. Le principal est que ce ne soit pas ridicule. Je t'écris l'œil fixé sur ma montre : 19 h. 15. Dans une demi-heure je vais prendre le métro pour aller entendre mes horreurs. »

Je reviens. Enfin je ne suis pas mécontent de l'orchestre, sauf les supplications des Furies qui sont assez vaseuses, le reste sonne. Le quatuor est très plein, les bois bien équilibrés. Enfin c'est propre jusqu'à présent. Plus de ces incohérences et combinaisons saugrenues ; il est vrai que l'orchestre de l'Opéra est merveilleux, ces messieurs déchiffrent mieux que ceux de province ne jouent après plusieurs répétitions et Ruhlmann est un chef magnifique, il ferait sonner un orchestration faite par n'importe qui. Enfin, ça va mieux que je ne craignais

« A l'Opéra mes interprètes m'assomment du titre de « Maître ». Je ne suis pourtant pas des Six, aussi je ne suis pas des six maîtres ! Et je ne me suis jamais senti maître. Je souligne pour que tu comprennes ces calembours délicieux. L'air de Paris m'inspire vraiment. »

Qui, de ses élèves, n'a pas écrit un Hommage à Gabriel Fauré ? Celui de Paul Ladmirault fut destiné au piano.

En venant faire travailler « La Prêtresse », le compositeur avait également fait répéter chez Pasdeloup une œuvre pour orchestre destinée à un film intitulée La Brière et qui eut d'ailleurs beau-

coup de succès. Cependant il écrivait aussi à sa femme :

« En résumé : unanimité. Ça réunit les suffrages du populo et des mandarins. Mais je suis plus difficile, je veux monter beaucoup plus haut. Que sont mes paysanneries à côté des splendeurs fulgurantes de Ravel et de Stravinsky mes deux idoles ! »

Viennent ensuite quelques titres bien oubliés même par ceux à qui le nom de Paul Ladmirault éveille quelque souvenir. En 1927 notons Dan Lullaby pour piano à quatre mains. La jeunesse de Cervantes pour orchestre avec piano conducteur, Chanson écossaise pour chœur. En 1928 : Prière pour Notre-Dame pour chant, violon et piano, Annaïk, Le Réveil du Village pour chœur.

La musique de scène pour Tristan et Iseult fut créée à Nice en 1929. Elle répond à son but en commentant d'une façon très nuancée l'évolution dans l'ambiance celtique retrouvée grâce au vieux mythe. Ce drame est signé par Louis Antus et tiré du roman de Bédier.

De cette année 1929, une mélodie Chemin Creux me fait songer à une suite de Quatre Esquisses pour piano. Ces pièces que je n'ai pas situées chronologiquement furent publiées en 1909 aux éditions Demets maintenant disparues. Elles portent les titres suivants : « Chemin creux », « Valse mélancolique », « Vers l'église dans le soir » et « Minuit dans les clairières ». Elles sont teintées d'un sentiment de tendresse et de mélancolie.

Année 1930 : Six chansonnettes de Du Baï, un chœur Avril, Trois chansons chorales ; année 1931 : Chansons de marins.

Le poème symphonique En Forêt est de 1942, cette forêt pleine de bruissements dont le compositeur traduit les impressions poétiques qu'il ressent. Suivent Les Mémoires d'un âne, sept pièces pour piano qui évoquent, avec beaucoup d'esprit, Cadichon. « La comtesse de Ségur eut été surprise et orgueilleuse d'une telle collaboration » a pu dire Florent Schmitt.

La belle aronde, Revoir le printemps, chœurs, Veillée de Noël, complètent les travaux de cette cinquante cinquième année.

De même qu'un Quatuor à cordes les Variations sur un choral pour

quintette à cordes et piano restent inédites. Par contre un Quintette à vent a été gravé par les Editions Lemoine.

Je vais bientôt terminer ce catalogue en disant que Paul Ladmirault fut joué en première audition par les grandes associations, par les concerts de musique de chambre. Cependant, à chaque présentation d'œuvre, la critique ne manquait pas d'exprimer ses regrets ne pas voir plus souvent son nom sur les programmes.

Le compositeur qui avait accepté la direction du Conservatoire de Nantes, ne se souciait pas de cela, il continuait à travailler dans l'enthousiasme. Pour rien au monde il n'aurait voulu venir à la capitale « faire sa cour », alliant la modestie un esprit d'indépendance farouche.

« J'espère qu'il continuera » a dit « Monsieur Croche ». En effet en 1936 : De l'ombre à la clarté est une pièce destinée au violon avec piano suivie de Six cantiques bretons du XVIIème siècle, deux chœurs à deux voix, en donnent une preuve.

Retenons aussi la Messe Brève de 1937 avec les admirables pages du « Sanctus » et de « L'Agnus Dei » les deux chœurs de 1943 : Reminiscences, Tambourinaires.

N'oublions pas l'ultime Sonate pour violoncelle et piano de 1944 dont il existe un enregistrement, avec Maurice Maréchal aux Editions Ouvrières. C'est une très belle œuvre. Ajoutons enfin une Sonate pour clarinette et piano, Deux danses bretonnes pour piano, des chœurs.

Paul Ladmirault avait soixante sept ans quand, le 30 octobre 1944, il s'éteignit au manoir de Kerbilli, à Penestin dans sa chère Bretagne qu'il n'avait jamais quittée et qu'il avait si bien chantée.

Gabriel Bender écrivait un jour :

« Faut-il chercher ailleurs que dans cette rare disposition d'esprit le secret de l'attachante personnalité, toute de fraîcheur et de jeunesse, qui se dégage de son œuvre et qui devrait rendre celle-ci sympathique à la génération montante ? »

(A suivre).

Pierre PAUBON.

WELTKLANG



fanfares
et
harmonies



REPRÉSENTANT
EXCLUSIF

BUFFET-CRAMPON

18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 231.88.78.



fanfares
et
harmonies

WELTKLANG



Buffet-Crampon

REPRÉSENTANT
EXCLUSIF



18-20 Passage du Grand-Cerf / PARIS 2° / Tél. : 488.88.78

DEVENEZ PROPRIETAIRE DE VOTRE INSTRUMENT DE MUSIQUE POUR LE PRIX D'UNE SIMPLE LOCATION.

La perfection n'a pas de prix.
Les guitares ou les synthétiseurs ne se fabriquent pas à la chaîne.

Quel musicien amateur ne souhaite travailler dès le départ sur un instrument de qualité?

Quel professionnel ne rêve de posséder un instrument aux possibilités les plus étendues?

Le crédit, onéreux, nécessite un versement initial important et les taux d'intérêt sont généralement élevés. Il reste alors la formule de la location.

Louer une guitare électrique ou un orgue d'appartement est beaucoup plus difficile, souvent impossible. Aujourd'hui il existe une nouvelle formule : c'est Locamusic.

Demain, chez vous, l'instrument de vos rêves.

Locamusic est le spécialiste qui vous permet d'avoir immédiatement, sans déboursier un centime, l'instrument de musique que vous désirez, quel qu'il soit.

Allez chez votre détaillant, fixez votre choix (parmi tous les instruments, sans aucune distinction ni limite de prix) et remplissez un formulaire Locamusic.

Vous venez de signer un contrat de location. Mais c'est vous qui avez fixé la durée de cette location (de 1 à 5 ans) en fonction de laquelle sera déterminé, une fois pour toute, le montant de vos mensualités.

Exemples :

Piano Rameau Valencay
prix public 6800 F

en 5 ans 151 F par mois

Piano Schimmel 174/E
prix public 15 340 F

en 5 ans 340 F par mois

Saxo alto Selmer
vernís fa dièse avec bec
prix public 1780 F

en 2 ans 85 F par mois

Sono Freevox formule A

1 console CMR 8 +

2 colonnes concert 240 W

prix public 11 500 F

en 5 ans 265 F par mois

Sono Freevox formule C

1 console CMR 8 +

2 colonnes grand concert 340 W

prix public 15 000 F

en 5 ans 345 F par mois

Batterie Hollywood

major complète

prix public 1690 F

en 2 ans 81 F par mois

▶ Guitare électrique Gibson
SG de luxe

prix public 3065 F

en 2 ans 146 F par mois

▶ Orgue Thomas european

prix public 3995 F

en 3 ans 138 F par mois

Vous n'avez aucun

versement initial à effectuer.

Ce contrat n'est pas une

simple location car il a présenté

pour vous l'avantage de ne

vous imposer aucune contrainte.

En effet, vous avez obtenu

un instrument neuf dont

vous avez choisi librement

la marque et le modèle,

comme si vous l'aviez acheté.

Louez l'instrument et devenez-en propriétaire.

La formule Locamusic n'est pas seulement une location banale. En fin de contrat (de 1 à 5 ans) vous pouvez en effet, si vous le désirez, devenir propriétaire de l'instrument de musique en le rachetant pour une valeur fixée en début de contrat. Cette somme, faible, représente 5 % du prix neuf.

Dans ce cas, le rôle de Locamusic aura été de vous avancer l'argent, pour un coût supplémentaire faible, sans vous infliger les contraintes et les taux d'un crédit traditionnel (vous n'aurez effectué aucun versement initial).

Ce que vous propose Locamusic :

de choisir n'importe quel instrument de musique,

de déterminer vous même la durée de location (1 à 5 ans),

chaque mois vous réglez une mensualité fixe que vous avez déterminée,

en fin de contrat vous pouvez rendre l'instrument ou en devenir propriétaire en l'achetant pour une faible valeur fixée en début de contrat (5 % du prix neuf).

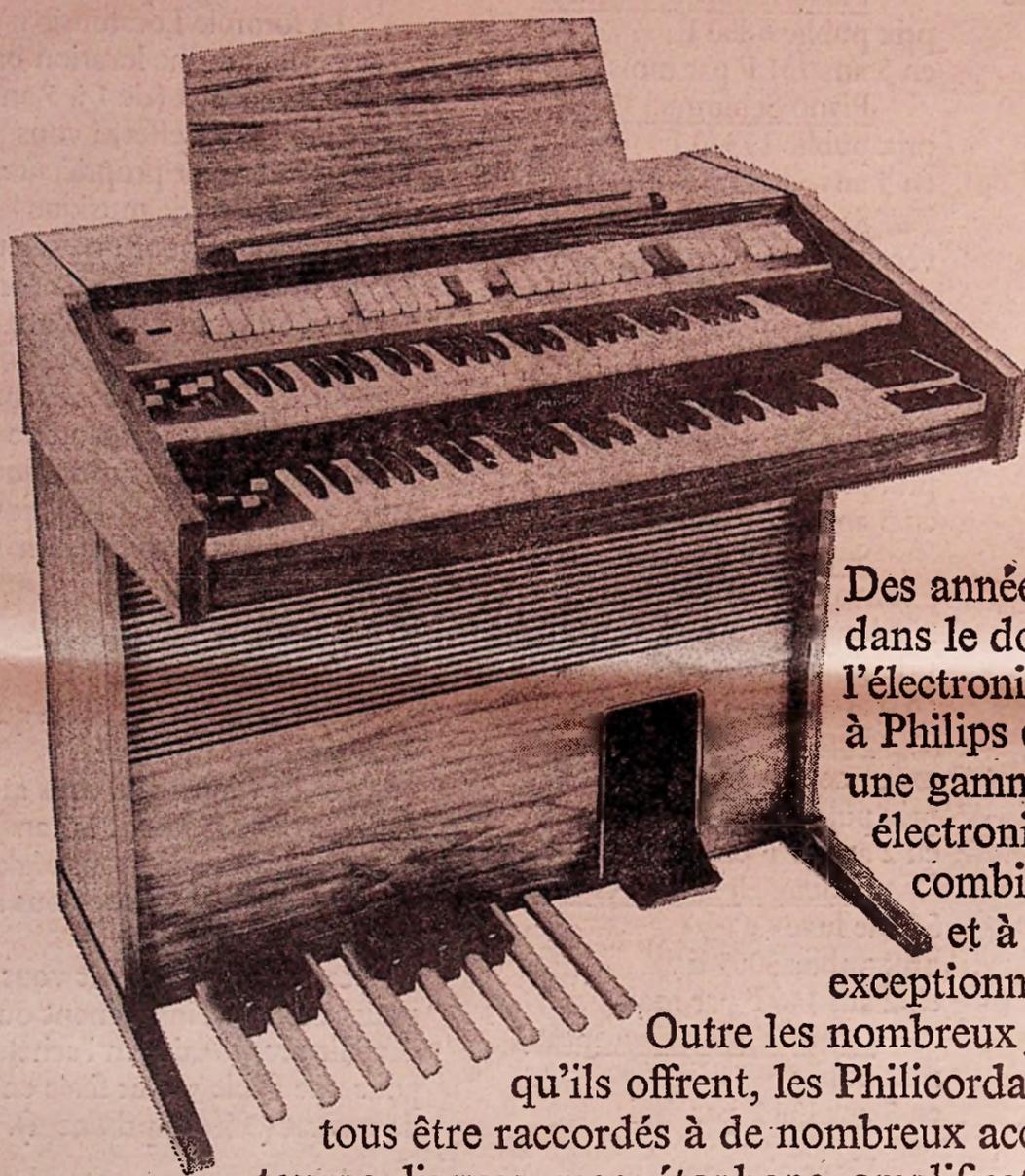
Adressez-vous à votre détaillant habituel ou à défaut écrivez à

Locamusic,
21 rue Jean Mermoz 75008 Paris



21 rue Jean Mermoz 75008 Paris

Philicorda Philips: la musique pure au bout des doigts



Des années d'expérience dans le domaine de l'électronique ont permis à Philips de mettre au point une gamme d'orgues électroniques aux combinaisons multiples et à la musicalité exceptionnelle.

Outre les nombreux jeux et les effets spéciaux qu'ils offrent, les Philicorda peuvent tous être raccordés à de nombreux accessoires : tourne-disques, magnétophone, amplificateur supplémentaire, casque d'écoute (pour ne pas gêner l'entourage ou les voisins), etc...
Quelle que soit la musique que vous aimez, il existe un Philicorda correspondant à vos besoins.

Pour vous en convaincre, allez essayer les Philicorda chez le spécialiste d'instruments de musique le plus proche de votre domicile. Il existe 4 modèles à partir de 2.950 F.

philicorda[®]



PHILIPS

Documentation sur demande : Philips - Service Philicorda - 50, avenue Montaigne - 75008 Paris

CONSORTIUM MUSICAL - ÉDITIONS PHILIPPO

C. C. P. PARIS 286-25 24, BOULEVARD POISSONNIERE - PARIS - 9ème Tél. : 824-89-24 246-52-22

NOUVEAUTÉS 72

FLUTE et PIANO

Pierre PAUBON A un enfant.

CLARINETTE et PIANO

Jean CALMEL Danse, Rêve.

BASSON et PIANO

James MOREAU Poursuites

SAXHORN-BASSE et PIANO

Marcel QUERAT Allegro Comodo

TROMPETTE et PIANO

Marc BERTHOMIEU Petite suite martiale pour trompette si b et ut
Jacques ROBERT Gamineries pour Trompette Si b et Ut
Jacques ROBERT Cahier de Fabienne recueil 5 pièces assez faciles

PIANO

Pierre AUCLERT Jour ensoleillé
Jacqueline BRUNET Enfantalsies 10 pièces faciles
Paul FIEVET Mignonnettes - Petit Prince
Georges FRIBOULET Cahier de Fabienne recueil 5 pièces assez faciles
Jacques LAMY 2 pièces dans un style ancien
Jacques LAMY Toccatina (Le Tombeau de Paradisi)
Richero PHILLIPPS Je joue du piano
Henri RAWSON Dans le calme du soir
A. RIBAUT Badinerie - Rondino Sol majeur
Jean SICHLER 5 pièces champêtres

VIOLON et PIANO

Marcel ETGEN Evocation
Marcel ETGEN Rêveuse
Denise JOLY Ronde Provençale

VIOLONCELLE et PIANO

Marc BERTHOMIEU Deux pièces brèves
Gérard MEUNIER Berceuse

ŒUVRES pour FLUTE à BEC

Romain WORSCHÉCH Pièces faciles, œuvres originales et transcriptions pour une flûte à bec soprano - Broceliande, suite pour flûte à bec soprano - 12 grands classiques (De Visée, Sor Mozart, Giordani, etc...) - 4 pièces (recueil) - 5 pièces (recueil)

HARMONIE - Dernières parutions

Jacques DEVO Mister Boum. (Marche)
Robert GOUTE Bérêt Rouge. (Marche)

BATTERIE-FANFARE - Dernières parutions

Pierre BREARD Le Grand Moulin, (Défilé)
Pierre BREARD Marche des Blatams, (Défilé)
Pierre BREARD Minargent, (Marche)
Jacques DEVO Le Bravache, (Marche)
Jacques DEVO Galimatias, (Marche)
Jacques DEVO La Nonchalante, (Fantaisie - Marche)
Jacques DEVO Le Père Kutonist, (Fantaisie)
Jacques DEVO Saloon, (Fantaisie)
R. FAYEULLE Les Echos de l'Eygues, (Marche)
Robert GOUTE Marilasi, (Marche)
Robert GOUTE Urrugne, (Marche)
Marcel MASSE Le Thierryptain, (Marche)
Marcel POIRRIER Les Trèfles d'Or, (Fantaisie)
Marcel POIRRIER Montfaucon, (Défilé)

PETITE METHODE FORMAT IN-8°

C L A I R O N E. LANDY
CLARINETTE système Boehm LEFEBVRE
CORNET à pistons et saxhorns H. RAWSON
FLUTE avec l'étude du jazz H. RAWSON
FLUTE DOUCE « Lot » sans clé et à six CLOWEZ
clés
HARMONICA diatonique HAUSER
HARMONICA Chromatique ZINCONE
PIPEAU, flageolet ou flûte douce SCHLOSSER et MIOT
SAXOPHONES P. SEGOUIN
T A M B O U R NADAL
TROMPE de CHASSE suivie de fanfares V. CORNETTE
TROMPETTE et son emploi dans le jazz H. RAWSON

Centre de Formation et de Perfectionnement des Sous-Officiers Musiciens de l'Armée de Terre

Parmi la « génération montante » des Chefs et des Sous-Chefs de Musique, des musiciens qui ont obtenus les Certificats Techniques n° 1 et 2 (ou, antérieurement, le B1 ou B2), il en est peu qui ne soient « passés » par le C.F.P.-S.O.M.A.T., sigle du : Centre de Formation et de Perfectionnement des Sous-Officiers Musiciens de l'Armée de Terre.

Rares sont les musiciens militaires qui savent le courage et l'opiniâtreté de celui à qui revient le mérite d'avoir créé ce Centre. Je veux citer le Chef de Musique Capitaine Bourdon. Actuellement à la retraite, retraite que nous croyons active, qu'il lui soit rendu hommage en tout premier lieu.

Presque deux ans de correspondance, d'interventions, lui sont nécessaires pour faire admettre l'utilité réelle de la formation des musiciens au sein d'un organisme spécialisé, au même titre que les militaires du service général et des services. Tâche d'autant plus ardue quand on sait l'indifférence et le peu de considération parfois teintée d'ironie manifestés par certains à l'égard des musiques militaires en général et des musiciens en particuliers : tâche d'autant plus louable qu'elle est désintéressée car M. Bourdon n'attend de ses efforts ni honneurs ni avancement. Derrière cet homme un peu réservé se cache un cœur généreux.

Dans une lettre adressée à M. le Ministre des Forces Armées, le 7 juin 1963, il lance un cri d'alarme en mettant l'accent sur la situation dramatique des Musiques militaires, le sort des musiciens, le manque de statuts, d'encadrement... Il suggère la réunion d'une commission composée de Personnalités musicales civiles et militaires à l'échelon le plus haut, chargée d'élaborer un programme de redressement.

Multippliant ses efforts il obtient un encouragement en juillet 1964, quand, sous le timbre de la D.F.A.T. (Direction technique des Armées de l'Instruction), paraît une note traitant de la future organisation d'un « Centre de Perfectionnement des Sous-Officiers Musiciens ».

Hélas, le projet se heurte aux arguments sacrosaints des services qui sont chargés de dispenser, avec la parcimonie que l'on connaît, les deniers de l'Etat. Si, l'ébauche de l'institution d'un Corps de Chefs et Sous-Chefs de Musique est en bonne voie, réunissant Troupes de Marine et Troupes métropolitaines, par contre la création du Centre semble ne pas devoir aboutir.

Se dépensant sans compter, M. Bourdon frappe aux portes qui lui semblent les plus favorables et ob-



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales turques K. ZILDJIAN

Antoine Courtois
Paris
instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10° - TÉL. 607.77.85

STAGES

Stage de Boulouris-sur-Mer du 3 au 15 septembre 73

Stage de la Loyère fin août et début septembre 73

STAGES DE PEDAGOGIE MUSICALE ACTIVE AVEC PERCUSSION O.R.T.F. ET FLUTE DOUCE ;
Directrice Mme A. PEUDLETON.
Février 73 : 39 - Lille (à vérifier) ;
92 - Châtillon-sous-Bagneux
Avril 73 : 39 - Dôle ; 34 - Montpellier.
Été : 1er au 13 juillet : 03 - Vichy.
27 août au 8 sept. : en Provence.

WEEK-ENDS

Samedi - Dimanche - Lundi
13-15 janvier : 94 - Créteil.
17-19 mars : 94 - Choisy.
Autour du 1er mai : 64 - Bayonne ou 66 - Tarbes.

TRES IMPORTANT

C'est par une lettre du 13 mai 1957 adressée à la C.M.F. que l'Administration a admis la possibilité, pour les Sociétés Musicales, de recevoir des subventions sur la partie disponible du bien des Caisses d'Épargne et de Prévoyance. « Là où il y a l'Écureuil ». Qu'on se le dise !

F. ANNE

vice-président de la C.M.F.
président du Conseil d'Administration de la Caisse d'Épargne et de Prévoyance de Lisieux

SUCCÈS

Nous avons le plaisir d'apprendre que le Trio Ravel a remporté le second prix au IIème Concours international des Jeunes Musiciens de Belgrade.

Le palmarès comporte les prix suivants : 1er prix : Trio Mosconcert (U.R.S.S.) ; 2ème prix : Trio Ravel (France) ; 3ème prix : Trio « Julia Jakimowicz » (Pologne).

Le Trio Ravel est composé de : Chantal de Buchy, piano ; Christian Crenne, violon ; Manfred Stitz, violoncelle ; il travaille au Cycle de Perfectionnement du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris sous la direction de Maurice Crut.

N'oubliez pas d'assurer vos sociétés à la C.M.F.



La vérification et l'essayage des instruments avant l'essai définitif par un professeur du Conservatoire justifient bien la devise COUESNON : « En instruments de musique il y a la qualité et la perfection... la perfection c'est COUESNON ».

31, rue des Cailloux, 92 - CLICHY Tél. : 737.80.75 ou 737.46.92
Vérification et 1^{er} essai par un TECHNICIEN

CHEFS DE MUSIQUE

L A

CLINIQUE INSTRUMENTALE

au service de la musique depuis 1925

TIENT A VOTRE DISPOSITION SON ATELIER SPECIALISE POUR TOUTES VOS REPARATIONS CUIVRE ET BOIS
GRAND CHOIX NEUFS ET OCCASIONS
TRAVAIL GARANTI DELAIS RAISONNABLES
PRIX SANS CONCURRENCE

catalogue tarif gratuit sur demande

8, rue des Meuniers, 78 - MANTES-LA-VILLE
Tél. : 477.12.10

Palmarès du concours d'excellence 1972

(SUITE DE LA PAGE 9)

NOMS, PRENOMS	FEDERATIONS	SOCIETES	INSTRUMENTS		SOLFÈGE	
			NOTES	PRIX	NOTES	PRIX
PIANO						
Mlle Dupuy Christine	Sud-Ouest	Ecole de Musique de Talence.	14 1/2	2ème	12	3ème
M. Malliau Didier	Sud-Ouest	Ecole de Musique de Talence.	16 1/2	2ème		rappel 3ème
Mlle Renard Christine	Ile-de-France	Art par la Jolie-Sevran.		3ème	7	
Mlle Bernaus Marie-José	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris.	11	3ème	8	
ACCORDEON						
Mlle Gasselin Françoise	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris.	19	1er	13	2ème
Mlle Lebesnerais Maryv.	Normandie	Accordéon-Club de Vire.	13	2ème	14	2ème
Mlle Beney M.-Christine	Centre	Cercle Symphonique de Fourchambault.	11	3ème	7 1/2	
M. Grefillat Dominique	Charentes	Foyer Musical d'Angoulême.	11	3ème	7 1/2	
QUINTETE D'ACCORDEON						
M. Baudrillart Régis	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris.	15	2ème		
Mlle Riblet Françoise	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris.				
Mlle Lebreteux Martine	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris.				
Mlle Bernaus Marie-José	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris.				
M. Guillaume Georges	Ile-de-France	Orchestre Accordéons de Paris.				
FLUTE						
M. Ehrlich Alain	Musiques d'Alsace	Union Musicale d'Habsheim.	18 3/4	1er		rappel 3ème
M. Schmitt Daniel	Musiques d'Alsace	Société Musicale Ensishelm.	18 1/2	1er	13	2ème
M. Chevriot Jean-Paul	Aube et Haute-Marne	Harmonie de Fontaine-les-Grès.	15 3/4	2ème	14 1/2	2ème
Mlle Renault Odile	Normandie	L'Union Symphonique de Bayeux.	13 1/4	2ème	7 3/4	
Mlle Dousse Anne-Marie	Normandie	Musique Municipale de Vire.		rappel de 2e	17	1er
HAUTBOIS						
M. Blin Dominique	Indre-et-Loire	Musique Municipale d'Amboise.	18	1er		rappel 1er
M. Stihle Patrice	Musiques d'Alsace	Musique Saint-Martin de Vihir au Val.	14 1/2	2ème	15 1/4	2ème
CLARINETTE						
Mlle Salomon Martine	Côte-d'Or	Société des Concerts du Conservatoire de Dijon.	18	1er	11 1/4	3ème
M. Poulet Patrick	Alsace	Ecole de Musique de Chaunoy.	17 1/2	1er	6 1/2	
M. Fallenet Pascal	Aube et Haute-Marne	Harmonie Municipale de Troyes.	13 1/4	2ème	8 1/2	
M. Campello Francis	Alpes de Hte-Provence	Société Musicale de Manosque.	15	2ème	7 1/4	
M. Caudy Luc	Indre-et-Loire	Union Musicale Desvres-sur-Indre.		rappel de 2e		rappel 2ème
M. Gea Michel	Gers	Harmonie Vicoise	9		13	2ème
SAXOPHONE-ALTO						
M. Guilbet Michel	Bretagne-Anjou	Union Musicale de Vihiers.	15 3/4	2ème	10 3/4	3ème
M. Passama Jean-Paul	Gers	Harmonie Vicoise.	12 1/4		9 1/2	
COR						
M. Daure Daniel	Haute-Garonne	Société Musicale et Chorégraphique de Tournefeuille.	18 1/2	1er	18 3/4	1er
M. Nicod Joël	Bouches-du-Rhône	Harmonie de la R.A.T.V.M.	17 3/4	1er	13 1/2	2ème
M. Boy Joseph	Musiques d'Alsace	Harmonie des Mines de Potasse de Mulhouse.	16 3/4	2ème		rappel 3ème
M. Lecomte Christian	Nord et Pas-de-Calais	Harmonie Municipale de Bully-les-Mines.	16 3/4	2ème	15	2ème
TROMPETTE						
M. Pernot Pascal	Normandie	Société Philharmonique de Honfleur.	17 1/2	1er	11 1/2	3ème
M. Légée François	Ardennes	Harmonie Musicale de Rethel.	17 1/4	1er		rappel 1er
M. Beydon Jean-Paul	Ile-de-France	Ecole de Musique de Vanves.	15	2ème	10 1/2	3ème
M. Pristerer Philippe	Musiques d'Alsace	Harmonie des Mines de Potasse de Mulhouse.	14 3/4	2ème	5 1/2	
M. Broutin Patrice	Seine-et-Marne	Harmonie de Thorigny.	11 1/2	3ème	8	
M. Léca Claude	Bouches-du-Rhône	Harmonie de Marseille.	10	3ème	12	3ème
M. Trenque Jean	Gers	Harmonie Vicoise.	10	3ème	12 1/4	3ème
CORNET						
M. Feret Alain	Seine-et-Marne	Harmonie de Thorigny.	13 3/4	2ème	6 1/2	
TROMBONE						
M. Berrier Guy	Indre-et-Loire	Musique Municipale de Joué-les-Tours.	17 3/4	1er	16 1/2	2ème
M. Vitraut Jean-Léon	Nord et Pas-de-Calais	Fanfare Municipale de Trith-Saint-Léger.	11 3/4	3ème	15 1/2	2ème
SAXHORN BARYTON						
M. Rominger Jean-Luc	Musiques d'Alsace	Harmonie des Mines de Potasse de Mulhouse.	16 1/2	2ème	7 1/2	
SAXHORN BASSE SI B						
M. Seguin Pierre	Sud-Ouest	Fanfare Sainte-Marguerite-de-Fradignan.	17 1/2	1er	10	3ème
CHANT						
M. Fay Michel	Auvergne	Ecole de Musique d'Aurillac.	17	1er	5	
SOLFÈGE SEUL						
Mlle Ambroise Simone	Centre	Sociétés des Accordéonistes Montluçonnais	10	rappel de 2e	3ème	
M. Maré Guy	Centre	Harmonie de Gannat				
M. Pevaux Jean-Paul	Orléanais-Berry	Ecole Nationale de Musique Populaire d'Orléans.	10		3ème	
M. Philippou Jean-Marc	Ile-de-France	Accordéon-Club de Vincennes.	12 1/2		3ème	
Mlle Remondy Christine	Orléanais-Berry	Association des Accordéonistes de Bourges.	10 1/2		3ème	
M. Maillat Michel	Centre	Société des Accordéonistes Montluçonnais.		rappel de 3e		
Mlle Courtis Annick	Picardie	Union Musicale d'Airaines.	11 3/4		3ème	
M. Dubreuil Dominique	Orléanais-Berry	Ecole Nationale de Musique Populaire d'Orléans.	8			
Mlle Orphelin Bernadette	Centre	Cercle Symphonique de Fourchambault.	4			
Mlle Lehouc Anne-Marie	Sarthe-et-Mayenne	Le groupe artistique Renault.	3			
Mlle Valet Chantal	Sarthe-et-Mayenne	Le groupe artistique Renault.	8			

PALMARÈS BATTERIES-FANFARES

NOMS, PRENOMS	FEDERATIONS	SOCIETES	NOTES	PRIX	NOTES	PRIX
CLAIRONS à 2 PISTONS						
M. Coronas Gabriel	Sud-Ouest	Batterie-fanfare « Quand Même » de Mérignac.	15 1/2	2ème	13	1er
CLAIRON BASSE						
M. Desormiers J.-Jacques	Indre	Le Réveil d'Issoudun.	10	3ème	18 1/2	2ème
TAMBOUR						
M. Guillot Yannick	Indre-et-Loire	Musique Municipale de Tours.	13	2ème	15 1/2	1er
M. Pontois Gabriel	Oise	Société Musicale d'Aux Marais.	13	2ème	18 1/2	1er
M. Vasière René	Sud-Ouest	La Caudéranaise.	16	2ème	19 1/2	1er
M. Dubrey Christian	Sud-Ouest	Batterie-Fanfare de Mérignac.	11	3ème	12 1/2	3ème
MONITEUR-TAMBOUR						
M. Dubrey Christian	Sud-Ouest	Batterie-Fanfare de Mérignac.		reçu		
M. Nadot Pascal	Orléanais-Berry	Société Musicale de Beaugency.		reçu		
M. Renard Roger	Nord et Pas-de-Calais	Société Philharmonique de Hautmont.		reçu		

PRIX SPÉCIAUX

NOMS, PRENOMS	INSTRUMENTS	FEDERATIONS	SOCIETES	PRIX
PRIX DU MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES : 500 F (250 F pour la Fédération et 250 F pour l'élève)				
1. Daure Daniel	Cor	Haute-Garonne	Société Musicale et Chorégraphique de Tournefeuille.	1 clarinette offerte par la Maison Buffet-Crampon.
2. Blin Dominique	Hautbois	Indre-et-Loire	Musique Municipale d'Amboise	1 clarinette offerte par la Maison Leblanc.
3. Légée François	Trompette	Ardennes	Sté Harmonie Municipale de Rethel	1 trompette offerte par la Maison Couesnon.
PRIX DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE DE PARIS pour l'élève + 1 instrument pour la société				
4. Berrier Guy	Trombone	Indre-et-Loire	Musique Municipale de Joué-les-Tours	1 clarinette offerte par la Maison Schuer et un cadeau d'épargne de 100 F.
5. Gasselin Françoise	Accordéon	Ile-de-France	Orchestre d'Accordéons de Paris	1 trompette Selmer offerte par la C.M.F. et un cadeau d'épargne de 50 F.
6. Schmitt Daniel	Flûte	Musiques d'Alsace	Société Musicale d'Essishelm	1 trompette Weicklang offerte par la C.M.F. et un cadeau d'épargne de 50 F.
7. Nicod Joël	Cor	Bouches-du-Rhône	Harmonie de la RATVM	1 bon d'achat de 250 F offert par les Editions R. Martin et un cadeau d'épargne de 20 F.
8. Dousse Anne-Marie	Flûte	Normandie	Musique Municipale de Vire	1 bon d'achat de 250 F offert par les Editions R. Martin et un cadeau d'épargne de 20 F.
9. Lecomte Christian	Cor	Nord et Pas-de-Calais	Harmonie Municipale de Bully-les-Mines	1 bon d'achat de 250 F offert par les Editions R. Martin et un cadeau d'épargne de 20 F.
PRIX DE LA CAISSE NATIONALE D'ÉPARGNE DE PARIS				
10. Ehrlich Alain	Flûte	Musiques d'Alsace	Union Musicale de Habsheim	1 cadeau d'épargne de 20 F.
11. Chevriot Jean-Paul	Flûte	Aube et Haute-Marne	Harmonie de Fontaine-les-Grès	1 cadeau d'épargne de 20 F.
12. Stihle Patrice	Hautbois	Musiques d'Alsace	Musique de St-Martin-de-Vihir-au-Val	1 cadeau d'épargne de 20 F.
13. Salomon Martine	Clarinette	Côte-d'Or	Société des Concerts du Conservatoire de Dijon	1 cadeau d'épargne de 20 F.
14. Pernot Pascal	Trompette	Normandie	Société Philharmonique de Honfleur	1 cadeau d'épargne de 20 F.
15. Malliau Didier	Piano	Sud-Ouest	Ecole de Musique de Talence	1 cadeau d'épargne de 20 F.
16. Seguin Pierre	Basse si b	Sud-Ouest	Fanfare Ste-Marguerite de Fradignan	1 cadeau d'épargne de 20 F.
17. Vitraut Jean-Léon	Trombone	Nord et Pas-de-Calais	Fanfare Municipale de Trith-St-Léger	1 cadeau d'épargne de 20 F.
18. Lebesnerais Maryv.	Accordéon	Normandie	Accordéon-Club de Vire	1 cadeau d'épargne de 20 F.
19. Dupuy Christine	Piano	Sud-Ouest	Ecole de Musique de Talence	A la recherche de la Musique Vivante de Max Pinchard (offert par les Editions Ouvrières).
20. Guilbet Michel	Saxophone	Bretagne-Anjou	Union Musicale de Vihiers	Diéoudonné de la Musique Contemporaine de Claude Rostaing (offert par la C.M.F.).

tient une entrevue du Général Gambiez, conseiller d'Etat, auquel, par la suite, il adresse un nouvel exposé du problème qui lui tient à cœur.

Enfin, le 9 mars 1965 sa persévérance est récompensée et il a la joie de voir diffusé la Dépêche ministérielle portant la création à compter du 1er mars 1965 du Centre de Formation et de Perfectionnement des Sous-Officiers Musiciens de l'Armée de Terre.

Installé à la Caserne Guynemer, avenue Paul-Doumer à Ruil-Malmaison, le C.F.P.S.O.M.A.T., nouvelle formule de l'ancienne Ecole des Sous-Officiers de Musique d'avant-guerre, connaît des débuts modestes dans des locaux étroits et peu adaptés à ce genre d'activités.

Tout est à faire. M. Bourdon, qui on a confié naturellement la direction du Centre, aidé du sous-Chef de musique Wallez, (actuellement Chef de Musique) organise avec efficacité la vie de l'école. Stages en enseignement par correspondance vont porter bientôt leurs fruits et faire naître une pépinière de musiciens et de Sous-Chefs de Musique que nos anciens n'auraient pas désavoués.

Le C.F.P.S.O.M.A.T. devient donc une réalité. Signalons qu'à cette époque, Mlle Seay et M. Frédéric Forêt apportèrent leur collaboration bénévole à l'organisation des cours d'histoire de la Musique et d'orchestration.

Le Sous-Chef de Musique Daniel Boue, remplaçant de M. Wallez, élaborera les cours de théorie et d'orchestration destinés aux élèves Tambour-Major.

M. Bourdon quittera le Centre en décembre 1965. Le Chef de Musique Paul Gully lui succédera jusqu'en juillet 1968 date à laquelle le Chef de Musique Henri Droque prendra en mains les destinées du C.F.P.S.O.M.A.T. Un deuxième Chef de Musique, René Gaudron, sera affecté à l'école d'octobre 1970 à juin 1971.

Les Sous-Chefs de Musique désignés au poste de Directeur adjoint seront, après le départ de M. Boue en 1969, MM. René Bragnis (1969 à 1970), Christian Ognier (1970 à 1971) et actuellement Claude Malric.

Mentionnons que dès 1967 de jeunes artistes, accomplissant leurs obligations militaires, mettront leur talent au service des élèves ; ce sont MM. Gérard Geay en 1967, Sabouret en 1968, Fraysse en 1969, Jacques Petit en 1970, François Duchable en 1971 et Francis Lapauw en 1972.

Pour terminer ce rapide exposé de « l'histoire » de l'école, soulignons que le nombre d'élèves prévus à la création du Centre qui était d'une vingtaine par année scolaire passera progressivement à 90, puis 98, pour atteindre 148 en 1971-72 avec une proportion notable d'étrangers, originaux pour la plupart des anciens territoires français d'Outre-Mer.

FONCTIONS DU C.F.P.S.O.M.A.T.
L'enseignement dispensé par le Centre a pour but la formation et le perfectionnement des cadres qui se destinent :

- à l'orchestre d'harmonie (option « Hie »),
- aux Batteries ou Fanfares (option « Bie »),
- à l'emploi de Sous-Chef de Musique.

Notons à ce propos que malgré la dénomination « Armée de Terre » le C.F.P.S.O.M.A.T. accueille et instruit les personnels des trois armes : TERRE-MARINE-AIR.

Les cours par correspondance et les stages s'échelonnent d'octobre en avril et portent sur les préparations suivantes :

- Certificat Technique n° 1 de musicien option « Hie » ; enseignement par correspondance d'octobre en avril des disciplines suivantes :
- Théorie musicale.
- Analyse harmonique (accords classés).
- Instrumentation et Orchestration par groupes.

- Certificat Technique n° 1 de musicien option « Bie » ; enseignement au cours d'un stage d'avril à juillet des disciplines suivantes :

- Théorie, Solfège, Dictée musicale.
- Pratique des instruments de la Batterie.
- Pratique de l'instruction d'une Batterie.

- Certificat Technique n° 2 de musicien option « Hie » ; enseignement par correspondance d'octobre en avril des disciplines suivantes :

- Harmonie consonante.
- Orchestration.
- Certificat Technique n° de musicien option « Hie » ; enseignement par correspondance d'octobre en avril des disciplines suivantes :
- Théorie.
- Instrumentation et Orchestration des instruments de la Batterie.

Pour certains élèves, ce cours est suivi d'un stage de perfectionne-

(SUITE PAGE 12)

Manifestations 1972 - 1973

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	CONCOURS	S'ADRESSER
6 mai 1973	MESLAY-DU-MAINE (Mayenne)	Pour le centenaire de la Société Sainte-Cécile. Concours international de musique. Toutes sociétés fédérées.	Secrétariat : M. A. Peourdeau, boulevard du Collège, à Meslay-du-Maine (53) Tél. 45.
Juin 1974	VICHY (Allier)	Concours C.I.S.P.M. réservé aux Harmonies (1 par Nation) désignées par leur Fédération Nationale.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, Paris-10ème.
3 juin 1973	VILLEGOUGE (Gironde)	Festival de musique d'harmonies, batteries-fanfars, majorettes, organisé par la Société Musicale de Villegouge (33).	M. Cheval, président de l'Espoir Villegougeois, Villegouge (33).
17 juin 1973	THIVIERS (Dordogne)	4ème Festival de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, ouvert à toutes sociétés musicales et groupes de majorettes, organisé par « Les Joyeux Thibériens ».	M. Jacques Cordeau, directeur de la Sté « Les Joyeux Thibériens », 46, rue Jean-Jaurès, 24 Thiviers.
23 et 24 juin 1973	SAINTE-GALMIER (Loire)	Festival et un concours de cliques.	M. Beal, avenue Jean-Deslandes, 42330, Sainte-Galmier.
1er juillet 1973	CASTELNAUDARY (Aude)	Festival de musique organisé par l'Harmonie « Les Sans Soucis ».	M. Célestin Collet, Hôtel de Ville, Castelnaudary, 11400.
1er juillet 1973	SAVIGNE-SUR-LATHAN (Indre-et-Loire)	Festival de musique organisé par la Fanfare « l'Echo du Lathan ».	M. Viemont Roger, directeur, place Jacques-du-Beauf, Savigne-sur-Lathan (37).
8 juillet 1973	SAINTE-AULAYE-SUR-DRONNE (Dordogne)	8ème Festival - Concours National de Musique (ouvert à toutes Sociétés Musicales et Groupements de Majorettes).	M. Yves Reblère, secrétaire-directeur de la Société Musicale et Groupe Artistique, 24410 Sainte-Aulaye-sur-Dronne.

Pour les Sociétés de Musique

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

L'Agence officielle de la Confédération Musicale de France propose un séjour à Paris de trois jours

avec visite de Paris et de Versailles, en autocar avec guide, tour sur la Seine en Bateau-Mouche, hôtel et un repas par jour. Possibilité d'organiser une soirée au théâtre, sur demande au prix de 129 francs (groupe de 40 personnes minimum).

Pour tous renseignements :

S.C.T.T.V. TRANSATOUR

34, rue de Lisbonne - PARIS-8ème Lic. 183 - Tél. 522.83.37

PETITES ANNONCES

Payables d'avance à raison de 3 F la ligne des 32 lettres signes ou intervalles + T.V.A. (23 %)

(Nous ne transmettons que les lettres avec enveloppe timbrée)

OFFRES D'EMPLOIS

■ Importante usine instruments de musique à vent, recherche clarinettes possédant C.A.P. d'ajusteur, pour travaux sur instruments de musique. Situation stable assurée. Ecr. **LEBLANC**, 403, rue des Pyrénées, Paris 20ème.

■ Bannette grenobloise, ville 25.000 habitants recrute conducteur AFSET photocopie (grille commis d'administration) limite âge 30 ans (dérogations). Salaire net 1.200 F plus supplément familial. Poste réservé personne susceptible diriger harmonie moyennant indemnité annuelle. Réf. exigées. Ecr. M. le Président Harmonie Municipale, 6, rue de la Liberté, 38600 - FONTAINE.

■ Recherchons mécaniciens et carrossiers auto, soudeurs, tourneurs-outilleurs. Places réservées à nos musiciens jouant trombone, trompette, flûte, clarinette. Ecr. au journal sous le numéro 25.

■ L'Harmonie municipale d'Alençon recherche bons musiciens, notamment dans les pupitres de Basses et Trombones. Actuellement possibilité d'emploi de chaudronniers P.3 (de préférence, branche acier inoxydable). Ecr. ou téléphoner de 9 h. 30 à 12 h. (sauf samedi) à M. KOEHL directeur Ecole Musique d'ALENÇON (61). Tél. (34) 26.01.25. Poste 277.

■ Ville industrielle et touristique de Haute-Savoie, recherche clarinettes, niveau min. première mention supérieure CMP. Adresser demande à M. FAVRE André, 5, rue J.-Nicolas, 74300 - CIUSEL.

■ UNION MUSICALE REVINOL SE, Hie 1ère div. 1ère section, recherche Directeur. S'adr. M. DORIDOU, rue St-Jean, 08500 - REVIN. tél. 34.62.32.

■ Musique Municipale de NEUFCHATEL-EN-BRAY (76) recherche chef de musique susceptible de diriger batterie-fanfare et d'être professeur à l'école de musique avec possibilité d'emploi à la ville. S'adr. à la Mairie de NEUFCHATEL-EN-BRAY.

■ Place surveillant de travaux employé municipal réservée à bon musicien à vent. Ecr au journal sous le numéro 26.

MUSIQUE MILITAIRE

■ La Musique Principale des T.O. M. offre la possibilité aux jeunes musiciens tous instruments à vent, de servir dans une bonne formation tout en poursuivant leurs études. Contrat spécial deux ans. Niveau supérieur. Elle recrute également tambour et clairon. Ecr. Chef de Musique Capitaine ROUGERON, caserne Guynemer, 92501 - RUEIL Tél. 967.13.22.

DEMANDES D'EMPLOIS

■ Hautboïste 35 ans, marié, 1er Prix Conservatoire de Lyon et Versailles, baccalauréat, expérience commerciale, cherche emploi stable, province, industrie ou commerce. Ecrire au journal sous No 27.

■ Hautboïste (et cor anglais) diplômé Conservatoire régional, archiviste bibliothécaire musical, dactylo, cherche emploi. Ecr. au journal sous le numéro 30.

■ Saxophoniste 1er accessit Conservatoire National, 5 ans Mus. des Equipages de la Flotte, désire emploi dans marine. Région Est. Ecr. au journal sous le numéro 28.

OCCASIONS

■ Recherchons hautbois et violoncelle 1/4, 1/2 et 3/4 d'occasion. Faire offre à Ecole Municipale de Musique de la SEYNE-SUR-MER (83).

■ Vendrais Centre Culture Musique d'orchestre symphonique, musique pour flûte études, sonates, concertos Bach. Ecr. M. Emile LAFONT, 5, avenue Le Brix, 31 - TOULOUSE.

■ Vends saxo ténor SELMER argenté état neuf, grand étui, stand, 2 becs 1.500 F. Saxo-ténor COUESNON argenté. Bon état 400 F. Ecr. M. FALLUËL, 14 rue des Enfants, 77130 - MONTEREAU.

■ Recherche trompette en ré. Ecr. M. P. DUDOIGNON, 11, rue des Platanes, 59117 - WERVICQ.

■ Rech. grande flûte en bois 70 cm, système BOEHL, bon état. Faire offre chiffrée à M. JOBERT, 03 - JALIGNY.

■ A V. Hautbois LOREE à plateaux, argent ; cor anglais CABART à plateaux argent. Valise boîte pour hautbois. Prix 3.000 F. Ecr. M. Jean-Claude JALBAUD, 26 av. Anatole-France, CAZOULS-LES-BEZIERS (34).

■ Vends sup violoncelle prof. année 1872. Violoncelle étude copie Strad. 2.200 F à débattre. Ecr. au journal sous le numéro 29.

DIVERS

■ Pour harmonies et fanfares, deux morceaux brillants assez faciles : « ROYAN - LA ROCHELLE », pas redoublé avec tambours et clairons. « POURQUOI PAS ? » Allegro de concert. Chaque morceau (Orchestre complet avec conducteur) : 10 F parties séparées 6,50 F. Envoi francs. Remise aux Sociétés. M. A. BONTEMPS, auteur, compositeur, 10, rue Pasteur 533 - YVRON.

QUELQUES AVIS PRATIQUES

● Utiliser le chèque postal de préférence au chèque bancaire. Ne pas oublier d'indiquer au verso la distribution précise des sommes versées.

● Joindre les timbres-poste nécessaires ou les enveloppes affranchies lorsque la lettre demande une réponse, ou si elle doit être transmise.

● Dans les articles pour le Journal, ne pas allonger inutilement le texte. Abréger le plus possible en écrivant notamment M., Mme, Mlle, 1er, 2ème, etc.

● Toute demande, toute proposition, toute réclamation, tout communiqué émanant d'une société musicale doit parvenir au secrétariat par l'intermédiaire de sa Fédération qui formulera à l'appui un avis motivé. Les réponses seront transmises par la voie inverse.

■ Confiez vos travaux harmonisation, orchestration, à un spécialiste. Devis sur présentation manuscrits. F.-P. LOUP, Roquefort-les-Pins (Alpes-Maritimes), timbre réponse.

■ Harmonisations, orchestrations. Tous arrangements musicaux. M. Léo LAURENT, 171, Fg Poissonnière, Paris (9ème). Tél. 878.56.91.

■ Pupitre de poche pour harmonie et fanfare, primé concours Lépine, Paris, Mle déposé, unique sur le marché européen, documents gratuits. Ets TAIMIOT, 36 - Argenton (Indre).

■ Pour la Ste-Cécile, pour vos concerts en salle ou en plein air « LAMENTO » de F.-P. LOUP. Aux Editions Robert MARTIN, MACON.

Les Éditions Robert MARTIN

71000 Charnay-lès-Mâcon

fournissent tous les morceaux imposés dans les examens de la C.M.F.

EXAMENS FÉDÉRAUX 1973

ERRATUM. — GUITARE - Élémentaire A. Tarentelle (du recueil No 1) lire TANSMAN au lieu de Transmann.

CLARINETTE - Préparatoire - Lire ANDANTE DE CONCOURS au lieu de ADAPTE.

Supérieur - Lire REVERIE ET SCHERZO au lieu de Bereuse et Scherzo.

Adresse des Editeurs :
Additif à la liste parue dans le journal de novembre 1972 :
Editions RAZIGADE, 44, Cours Gambetta, 37 - Talence.

DISTINCTION

Nous apprenons avec plaisir que M. René Maurice, directeur du Conservatoire de Musique de Fecamp, vient d'être promu officier dans l'Ordre des Arts et Lettres. Nous lui adressons toutes nos félicitations.

RENEE FAURE

A LA SCHOLA CANTORUM
Jacques Challey, directeur de la Schola Cantorum, a confié les classes d'Art Dramatique de l'Ecole à Renée Faure, sociétaire honoraire de la Comédie-Française.
Pour tout renseignement s'adresser à la Schola Cantorum, 269, rue Saint-Jacques, Paris-Vème, téléphone 033.56.74 et 15.39.

VIENT DE PARAITRE

TRENTE-DEUX AIRS ANCIENS populaires ou folkloriques arrangés en duos pour flûtes à bec. Aux Editions Fuzeau-Jadault, 79380 - La Forêt-sur-Sèvre.

PIECE EN FORME DE SCHERZO, de Semler-Collery, morceau pour première division. Aux Editions Robert Martin.

CONFEDERAL MARCH, de J. Semler-Collery, pas redoublé avec tambours, clairons, trompettes et trompes, pouvant servir de morceau d'ensemble dans les concours et festivals. Editions Robert Martin, 71000 - Charnay-lès-Mâcon.

RÉPARATIONS

REMISE A NEUF

DE TOUS INSTRUMENTS

CUIVRE BOIS
Nickelage Argenture Vernis
FABRICATION OCCASIONS

ARTISAN SPECIALISE

R. MAZERAU

39, rue N.-D.-de-Lorette

— PARIS —

Reparateur de la Garde Républicaine

Enregistrez sur microsillons Hi-Fi d'après vos bandes magnétiques ou cassettes

1 disque échantillon 7,50
pressage toutes quantités

200 exemplaires : 5,10 fr. le disque semblable à ceux de votre disquaire

AU KIOSQUE D'ORPHEE

20, rue des Tournelles Paris 4^e
Tél. 887.09.87 - Métro Bastille

Documentation et tarif envoyés gratuitement sur demande

Nouveautés de Musique Instrumentale

Dans le but d'aider Messieurs les Professeurs et Chefs de Musique, nous venons de publier un certain nombre de morceaux très faciles CONSEILLÉS PAR LA CONFEDERATION MUSICALE DE FRANCE (force division préparatoire première année).

Nous leur proposons de les leur envoyer en communication s'ils le désirent.

En voici la liste :

- SIX MINI CONCERTINOS pour trompette, cornet ou bugle si b, par Julien PORRET. Chaque publié séparément 6,00 F
- TROMPETILLANTE pour trompette, cornet ou bugle si b, par Laurent DELBECO. Prix 5,00 F
- SAXOPALINE pour saxophone alto mi b, par Robert MARTIN. Prix 5,00 F
- CLARIONNETTE pour clarinette si b, par Roger GILET. Prix 5,00 F
- BASSETTE pour basse si b clé de fa ou baryton clé de sol, par Laurent DELBECO. Prix 5,00 F
- FLUTINETTE pour flûte ou hautbois, par Robert MARTIN. Prix 5,00 F
- TROMBONITE pour trombone ut, par Laurent DELBECO. Prix 5,00 F

TOUS CES MORCEAUX SONT VENDUS OBLIGATOIREMENT AVEC ACCOMPAGNEMENT DE PIANO.

Éditions Robert MARTIN

71000 - CHARNAY-LES-MACON

CFPSOMAT

(Suite de la page 10)

ment à l'E.A.A.B.C. de Saumur.
— Emploi de Sous-Chef de Musique ; enseignement par correspondance préparatoire à l'examen d'entrée d'admission au stage, d'octobre à juin des disciplines suivantes :
— Harmonie,
— Orchestration,
— enseignement au cours d'un stage d'octobre en avril des disciplines suivantes :
— Harmonie avec étude des styles,
— Orchestration,
— Histoire de la Musique,
— Direction d'orchestre.
— Emploi de Chef et Sous-Chef de Musique ; stage préparatoire aux concours qui a lieu une quinzaine de jours avant les dates prévues des sessions portant : sur les disciplines imposées avec des « mise en loge », sur le travail et direction d'orchestre et sur le cérémonial militaire avec direction sur le terrain.
Le C.F.P.S.O.M.A.T. organise en outre, aux dates fixées par le Ministère des Armées les examens des :

- C.T. 1 option « Bie »,
 - C.T. 2 option « Bie et Hie », ainsi que l'examen d'entrée au stage de Sous-Chef de Musique.
- Enfin il fournit les textes des examens du C.T. 1 « Hie ». Notons pour terminer les stages quasi permanents dont bénéficient les élèves étrangers.

CONCLUSION

Le calendrier du C.F.P.S.O.M.A.T. est on ne peut mieux rempli. Il faut y ajouter que cette année de nouvelles leçons d'orchestration à l'usage des élèves aux C.T. 2 « Hie » et Sous-Chef de Musique ont été élaborées par M. Droque et que les cours d'analyse harmonique et d'instrumentation à l'usage des élèves au C.T. 1 « Hie » ont été renouvelés par M. Malric afin de les rendre plus accessibles à la forme du travail par correspondance.

Signalons à ce sujet l'aide du Bureau Instruction de la Direction Technique des Armes qui s'est chargé de la reproduction de ce matériel. Dans le domaine de l'habitat, après la modernisation du 1er étage, le projet d'amélioration du 2ème étage verra le jour en décembre 1972.

D'autres demandes et projets sont en cours, notamment l'organisation d'un stage de longue durée pour les candidats à l'emploi de Chef de Musique.

Il reste beaucoup à faire pour que le C.F.P.S.O.M.A.T. devienne la grande école de formation des musiciens militaires de France. Souhaitons avec son dynamique Directeur que ces espoirs se réalisent pour le bien des musiciens, des musiques et de la MUSIQUE.

UN EVENEMENT

Le Cirque Amar, à partir du 13 décembre, s'installera au théâtre du Châtelet.

NB. — L'opérette « Gipsy » poursuivra sa carrière triomphale tous les soirs, pendant le passage du Cirque Amar au théâtre du Châtelet.

CONCERTS

Eglise Saint-Thomas-d'Aquin, 1, place Saint-Thomas-d'Aquin, Paris 7ème, métro Bac jeudi 14 décembre 1972, à 21 h. **RECITAL D'ORGUE** par Gaston Litaize. Musique française d'hier et d'aujourd'hui : Titelouze, de Grigny, Couperin, Messiaen. — Places 12 F. réduction étudiants, J.M.F., etc. : 8 F. ; en vente chez Durand, place de la Madeleine, et chez Bories, 179, bd Saint-Germain Paris (7ème).

UNE ANNEE

Dans l' amphithéâtre de l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet, Paris (6ème).

Vendredi 1er décembre 1972, à 12 h. 30 : Marie-Thérèse Chailley, altiste, avec le concours de Claude Bonneton, pianiste.

Vendredi 8 décembre 1972, à 12 h. 30 : Jean-Joël Barbier, pianiste.

F. Chopin, C. Debussy, E. Satie, D. de Séverac.

Vendredi 15 décembre, 1972 à 12 h. 30 Trio Nordmann, avec le concours de Patrice Fontanarosa, violoniste.

P. Vranicky, A. J. F. Gragnani, C. Saint-Saëns L. Lajtha.

Places : 6 F. étudiants, 5 F. Abonnements (5 concerts) 25 F. Etudiants 20 F.

Carnets collectifs (5 places pour le même concert) 25 F. étudiants : 20 F. — Avant le concert Buffet (non compris) à partir de 11 h. 45.

Renseignements Mlle Francine Franz, secrétaire générale, téléph. 727.54.74 et permanence le vendredi de 10 h. à 12 h. 30 à l'Institut de Musicologie, 3, rue Michelet, Paris (6ème) Tél. 326.94.14

Prochain concert (après les vacances de Noël) le vendredi 12 janvier 1973, à 12 h. 30 **MUSIQUE TRADITIONNELLE D'ORIENT**, avec le concours de Tran Van Khe.

LES PRIX LES PLUS BAS DU MARCHÉ EUROPÉEN!

	Cuivre	Argenté	Etui
Trompette Ut et Si b.	275	360	39,50
Bugle Si b.	337	426	63,50
Clarinete Si b		399	46
Trombone coulisse	362	488	87,50
Saxo Alto Mi b		898	70
Saxo Ténor Si b		1020	86
Saxo Soprano Si b		864	55
Saxo Baryton Mi b.		2151	135
Alto Mi b.	500	635	88
Baryton Si b.	637	828	112,25
Basse Si b. 4 pistons	918	1165	116
Soubassophone	2260		

INSTRUMENTS DE CLIQUE

Tambour fut cuivre	4/4	260
» »	3/4	243
» »	1/2	243
Grosse Caisse fut cuivre, deux peaux, serrage à tringles		487

Tous ces instruments sont disponibles immédiatement
Nous avons également les principaux modèles de

COUESNON et SELMER

EDITIONS CHAMPEL

B. P. N° 2 NEUVILLE-SUR-AIN

01160 - PONT-D'AIN

FÉDÉRATIONS RÉGIONALES

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

AUBE ET HAUTE-MARNE

AUBE - HAUTE-MARNE

La Fédération Musicale

Aube-Haute-Marne en deuil

Nous avons appris avec une profonde tristesse la disparition de Jean Logé. Le mardi 17 octobre à 10 h 30, en la cathédrale de Troyes, c'est en grand nombre que musiciens et amis sont venus lui rendre un dernier hommage. L. en est peu qui n'ont pas pleuré, tant leur chagrin était sincère et profond.

C'est à Saint-Dizier, le 5 décembre 1971, à la journée pédagogique, qu'il fit son dernier cours d'harmonie. Il souffrait déjà beaucoup.

Dire avec des qualificatifs ampoulés tous les mérites de l'artiste total qu'était Jean Logé serait mal lui rendre hommage. Il détestait la flânerie sous toutes ses formes ; il était maître dans son art et l'al-mait passionnément ; son grand mérite fut de savoir le transmettre aux nombreux élèves qu'il forma et à tous ceux qui l'approchaient.

L'Harmonie de « L'Alerte » aura eu la chance de posséder des chefs exceptionnels : le Père Lafra, Jean Logé.

A la Fédération Musicale Aube-Haute-Marne, son érudition musicale, sa forte personnalité, son dévouement total, son esprit caustique ne sont pas près d'être oubliés, nous savons que nous ne le remplacerons jamais complètement, sa disparition laisse un grand vide parmi nous qui aujourd'hui pleurons le musicien, le chef et l'ami.

Nous renouvelons à Mme Jean Logé, à sa fille Françoise, à son beau-père et à toute sa famille nos condoléances émuës.

D. BORNOT.

Nécrologie : le doyen

Arthur VIGINET

Le 11 juillet, Arthur Vigninet, le doyen des chefs de musique de notre Fédération et très probablement de notre France entière, s'est éteint dans sa 98ème année.

Né le 27 septembre 1874, à Authzat, il mena de front, au Pensionnat Godefroy-de-Bouillon à Clermont-Ferrand, de solides études générales et des études musicales très poussées.

De retour au pays avec un lourd bagage culturel, il collabora à l'exploitation agricole familiale qu'il ne voulut jamais quitter.

Dès 1903, il fonda une société de musique qui, sous sa direction avisée, ira, en progressant sans cesse, de succès en succès.

En 1913, sa société participe au grand concours de Vincennes et remporte trois premiers prix, ainsi qu'un prix de direction consistant en un bronze d'art « L'Inspiration », signé de François Moreau, qu'il conservait précieusement et était heureux de montrer à tous ses élèves et amis musiciens.

Mobilisé en 1914, il fait campagne au Maroc. Son retour en 1918 est bien attristé, en apprenant le décès de sa jeune femme dont il était resté sans nouvelles.

Désormais sa vie sera axée sur la musique ; il reprend la direction de sa société et la conduit à de nombreuses manifestations musicales, concerts, concours, non seulement sur le plan local mais encore à Issouère, Clermont-Ferrand, Lyon, Marseille, etc.

Entre temps, il reçut plusieurs médailles dont les Palmes Académiques, en récompense de son dévouement à la cause musicale et de son enseignement à l'école des apprentis d'Authzat.

Enfin, en septembre 1967, âgé de 93 ans, M. Wegl, président fédéral, épingla sur sa poitrine la médaille d'or de la C.M.F.

A cette occasion, une grande fête est organisée à Authzat, groupant tous les élus de l'arrondissement, député, conseillers généraux, maires, toute la population locale et avoisinante. Arthur Vigninet dirige alors, de sa baguette sensible, un grand ensemble instrumental composé des Harmonies des Martres-de-Veyre, de Vie-le-Comte, auxquelles s'étaient joints de nombreux anciens élèves.

Arthur Vigninet n'est plus et cependant son action se fait toujours sentir. Pendant près de 80 ans, il a formé des générations de musiciens qui ont, à leur tour, transmis leurs connaissances et permis la création des sociétés musicales actuelles tout autour d'Authzat.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 13 juillet au milieu d'une foule particulièrement dense et recueillie.

Et tête du cortège : la Fanfare de Plauzat-Saint-Sandoux et sa bannière, le corps des Sapeurs-pompiers et leur drapeau les Anciens de l'Union musicale d'Authzat et leur bannière, une importante délégation de musiciens des Martres et de Vie-le-Comte, M. le maire et le conseil municipal au complet et toute la population.

La cérémonie religieuse fut rehaussée par des morceaux de circonstance exécutés par la Fanfare Plauzat-Saint-Sandoux sous la direction de son chef, M. Jean Charge. De nombreuses gerbes ont été offertes par la Municipalité, la Fédération, les Sociétés présentes et les amis.

Au cimetière, M. Wegl, président de la Fédération musicale d'Auvergne, en termes émus fit l'éloge de la carrière musicale du défunt et lui adressa le dernier adieu.

Mme P. MERLENT

née Jeanne BESSON

Notre sympathique et combien dévouée trésorière générale, Mme Camille Besson vient à nouveau, d'être cruellement frappée dans ses affections familiales par le décès subit de sa sœur Jeanne.

Ses obsèques ont eu lieu le lundi 21 août, en l'église de Chamalières au milieu d'une foule de parents et d'amis profondément attristés.

M. Wegl et Bernadet représentaient le bureau fédéral et ont tenu à exprimer à Mme Besson au nom de la Fédération tout entière leur vive sympathie et la part très grande prise à sa douleur.

Puisse leur sincère amitié être un gage d'apaisement et de réconfort en cette dure épreuve.

cune, que tous les litiges qui lui ont été soumis ont été réglés au mieux des intéressés et il ajoute qu'il se tient à la disposition des sociétés pour leur apporter tous renseignements utiles sur le contrat actuellement en vigueur.

L'assemblée générale, à la demande de son président, approuve à l'unanimité les trois rapports qui lui sont présentés.

MM. les vice-présidents départementaux sont ensuite invités à développer leur rapport sur les activités de chacun de leur département. A. Troubat pour l'Allier, M. le docteur Defay pour la Creuse et M. Julien pour la Nièvre, s'acquittent de cette tâche pour laquelle ils sont félicités. M. Dubat, vice-président de la Corrèze, n'ayant pu assister au congrès est excusé par le président.

Conformément à la suggestion présentée par le conseil d'administration, l'assemblée est appelée à se prononcer sur le montant de la cotisation et du droit de timbre.

Pour la cotisation, il est proposé que celle-ci est passée de 25 F. à 30 F. à compter au 1er octobre 1973 ; quant au droit de timbre, l'assemblée décide à l'unanimité que celui-ci sera doublé et porté de 0,30 F. à 1 F. mais seulement à partir du 1er octobre 1973.

Après avoir lu la parole, M. le président fait état du nombre des récompenses attribuées en 1971, lequel s'élève au total à 342 tant pour la F.M.C. que pour la C.M.F.

Deux vœux sont ensuite présentés par M. Julien au nom de l'Union départementale de la Nièvre, le premier tendant à la désignation de la médaille des Sociétés Musicales et Chorales, le second proposant que les groupes dits « Musique de Chambre » puissent présenter dans les concours ou festivals, M. le président fait connaître qu'il les soumettra au prochain congrès C.M.F.

Comme suite à une communication écrite de Mme Andrieux-LeGrand, présidente de la Société Estudiantine de Vichy, demandant à ce qu'un professeur spécialisé figure aux examens de piano de la F.M.C., M. le président fait connaître que les jurys sont toujours constitués avec des personnes compétentes et il sera répondu dans ce sens. M. le président fait ensuite adopter un vœu tendant à récompenser les vieux musiciens ayant obtenu la médaille des vétérans de la C.M.F. qui continueront à servir au-delà de cette limite, certains jusqu'à 80 ans d'âge.

L'ordre du jour appelle ensuite la question se rapportant aux manifestations susceptibles d'avoir lieu au cours de l'année 1973.

Les responsables de l'Harmonie de Saint-Pourçain-sur-Sioule proposent qu'un festival ait lieu dans leur ville le 20 mai et qu'à cette occasion se déroulent le concert ainsi que la fête fédérale. Cette proposition est adoptée et deviendra définitive après que la municipalité de Saint-Pourçain-sur-Sioule aura donné son accord.

Par une lettre du 6 juillet dernier adressée au président, la ville de Diou souhaite également l'organisation d'un festival au cours duquel se déroulerait la fête départementale de l'Allier. Cette manifestation aurait lieu le 8 juillet prochain. La proposition est également adoptée. Pour ces deux manifestations la F.M.C. accorde son patronage.

Il est alors procédé au renouvellement du conseil d'administration. Sans rébus :

- ALLIER : MM. Boutillier, Duteurtre, Fosse, Rollin.
- CORRÈZE : M. Dubat.
- CREUSE : M. CHAMPAULT.
- NEUVRE : M. MOREAU.

Avant de clore les débats, M. le président remercie à nouveau tous les congressistes pour l'attention qu'ils ont apportée au cours de cette assemblée, et les invite à assister au vin d'honneur présidé par M. Girou, adjoint délégué aux Affaires culturelles de la ville de Vichy, entouré de plusieurs membres du conseil municipal et de différentes personnalités locales.

Au cours de cette cérémonie, M. Girou se félicite de voir à nouveau notre congrès se dérouler à Vichy et adresse ses vœux les plus chers à notre Fédération ainsi qu'à toutes les sociétés.

Notre président, dans son allocution, remercie en la personne de son adjoint, la municipalité qui ne manque jamais d'apporter son aide, chaque fois que celle-ci lui est demandée.

Le secrétaire général, H. LHERONDEAU.

VICHY

Dimanche 29 Octobre 1972
Fête du 85ème anniversaire de la St-Hubert Vichyssoise

Dans le cadre du 85ème anniversaire de la Saint-Hubert — dont nous avons rendu compte hier — l'hôtel de ville ressemblait, dimanche matin, à un vaste auditorium pour vénérer. Après avoir distribué talentueusement leurs échos sonores aux quatre coins de la ville, les sociétés de trompes se retrouveront devant la maison commune. Il y avait là celles de Glen, de Roanne, de Moulins, Clermont-Ferrand et Vichy.

Sur l'esplanade de l'hôtel-de-ville, le Déboucher des Monts de la Madeleine, les Trompes du Musée de la Chasse de Glen le Rallye Passevent de Clermont, le Rallye Bourbonnais de Moulins, la Saint-Hubert Interpréteront plusieurs sonneries avant de jouer les « Honneurs » sous la direction de M. Cave, de la Saint-Hubert.

Dans le grand salon de l'hôtel-de-ville, le docteur Jacques Lacarain, maire, accueillait les honneurs, leurs dirigeants, dont M. le baron de Touzeville, vice-président de la Fédération internationale des Trompes.

CENTRE

Conseil d'administration et Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre
Vichy les 14 et 15 Octobre 1972

Précédant le congrès le conseil d'administration de la F.M.C. se réunissait le samedi 14 octobre, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. André Relin, qui, depuis le 17 octobre 1971, préside aux destinées de la Fédération. Celui-ci était entouré des membres du bureau ainsi que des vice-présidents et membres représentant les quatre départements affiliés à la dite fédération.

Les nombreuses questions, figurant à l'ordre du jour du congrès, sont l'objet d'une étude particulièrement détaillée pour être soumises aux délibérations de l'assemblée générale qui tient ses assises, dès 9 h. du matin, le lendemain dimanche, au Centre culturel Valéry-Larbaud.

Dès l'ouverture du congrès où 62 sociétés sont représentées, M. le président souhaite la bienvenue aux participants et les remercie bien vivement de leur présence.

Avant de passer à l'ordre du jour, M. le président André Relin demande à chacun d'observer une minute de silence à la mémoire du président Martinet et de M. Pajot, tous les deux pour leur action ayant bien mérité de la reconnaissance de la musique populaire.

Au cours de son allocution et après avoir présenté les excuses des absents, M. le président adresse l'expression de ses remerciements et de sa reconnaissance aux conseils généraux, communes, Caisse d'Épargne, lesquels, par leur aide financière, contribuent efficacement à la vie de nos sociétés, car chacun sait, que sans cette aide précieuse, l'âme de nos cités et de nos bourgs s'éteindrait.

A ces subventions, d'un caractère départemental ou local, s'ajoutent celles accordées par le Ministère des Affaires culturelles pour les examens d'élèves et par le secrétariat à la Jeunesse et aux Sports pour les stages et en particulier pour l'école de Toucy (Yonne) dans laquelle, probablement, dès 1974, tous nos stagiaires pourront être accueillis.

M. le président insiste tout particulièrement à lire très attentivement la circulaire du 10 février 1972 qui leur apportera tous renseignements utiles concernant les cotisations, récompenses, assurances, examens d'élèves, journal confédéral, etc.

Poursuivant l'ordre du jour, M. Lherondeau, secrétaire général, donne lecture du rapport moral relatant les différentes activités de la fédération depuis le dernier congrès et indique en premier lieu que les statuts de la nouvelle fédération, modifiés à la suite de la création de la fédération d'Auvergne, ont été déposés à la sous-préfecture de Vichy et que le récépissé de déclaration a été délivré à la date du 17 novembre 1971.

Dès le début de cette année un recensement de toutes nos sociétés a été effectué, permettant ainsi une mise à jour du fichier central ; en outre, il est rappelé l'organisation des différentes manifestations qui se sont déroulées à Saint-Germain-des-Fossés, Vichy et Nevers qui, toutes, ont recueilli un éclatant succès.

En ce qui concerne le journal confédéral, chaque société est invitée, en dehors du numéro auquel elles ont droit par le versement de leur cotisation, à souscrire des abonnements complémentaires dont le montant est passé de 4 F. à 6 F. à partir du 1er octobre 1972.

Au sujet des examens d'élèves, il est indiqué que 574 élèves ont été présentés par nos sociétés dont 196 pour l'Allier, 56 pour la Corrèze, 59 pour la Creuse et 263 pour la Nièvre et parmi eux, 7 pourront se présenter au concours d'excellence qui aura lieu à Paris le 5 novembre prochain.

Il appartient ensuite à M. James Raoul, trésorier général, de présenter le bilan financier pour l'année 1972, lequel fait état, en recettes des différentes subventions et du recouvrement des cotisations. En dépenses, il convient de noter, celles nécessitées par l'installation du nouveau secrétariat ainsi que par l'attribution de subventions et coupes à l'occasion des différents festivals.

Enfin, l'achat de diplômes et médailles dont le remboursement interviendra au fur et à mesure des demandes présentées par les sociétés.

En définitive, il ressort que ce bilan, qui a fait l'objet d'un avis favorable de la part de MM. Journaque et Boutillier désignés en qualité de commissaires aux comptes, laisse apparaître une situation satisfaisante. M. Degeoffre, trésorier général adjoint, chargé des assurances, développe ensuite son rapport sur cette question, soulignant en parti-

CHEFS DE MUSIQUE

du «*Centre-Ouest*» confiez-nous vos REPARATIONS de TOUS INSTRUMENTS CUIVRE ET BOIS TRAVAIL GARANTI

Toutes fournitures d'instruments neufs et occasions aux meilleurs prix — Grand choix

E^s DESCHAUX 79-NIORT

40, rue St-Jean Tél.: (48) 24.34-67

REGION BRETAGNE MEME MAISON A RENNES

9, rue de la Visitation — Tél. (99) 30.34.48

Autour de M. le maire, l'on reconnaissait : MM. Péronnet, député; Rabineau, sénateur; Frelastre, conseiller général; Chopard, maire de Charmell; le docteur Raymond, maire adjoint honoraire de Vichy; Wirth, adjoint au maire; André Rehn, président de la Fédération musicale du Centre; Dutriez, directeur de la Société musicale de Saint-Yorre; Barthélemy, secrétaire général du comité des fêtes; Carlier, juge d'instance, etc... M. Roger Faron, président de la Saint-Hubert, et son état-major étaient naturellement sur le pied de guerre.

quo par le choix très éclectique des œuvres inscrites au programme, courtes, faciles mais très populaires, bien que classiques pour la plupart, et la qualité exceptionnelle de l'exécution qui en fut donnée, ces cinq concerts obtinrent un succès très encourageant et très mérité, dépassant même les espérances des promoteurs.

CHARENTE

M. Pierre DUBOIS quitte la présidence de la Fédération Musicale des Charentes. M. Armand BABIN lui succède

Lors de son dernier congrès d'automne, la Fédération Musicale des Charentes a désigné son nouveau président en la personne de M. Armand Babin qui succède à M. Pierre Dubois lequel, pendant vingt-sept ans d'un inlassable dévouement, sut animer cette Fédération — fondée en 1899 — et lui donner ses lettres de noblesse.

Tres jeune, Pierre Dubois se sent attiré par la musique et, dès l'âge de sept ans, il est dans les rangs de la « Fanfare de Nanteuil-en-Valée ». En 1908, à Cognac, il fait partie de « l'Harmonie des Ecoles » et de la Société Philharmonique. Quinze ans plus tard, il devient sous-chef de « l'Harmonie de Vars ». En 1929 il prend en mains la « Musique de la Fonderie » de Ruelle qu'il dirigera jusqu'en 1953. Dans le même temps, il est directeur de l'Harmonie « Les Echos de la Touvre » de Magnac-sur-Touvre et, de 1949 à 1972, du « Club des Mandolinistes » d'Angoulême.

Quoiqu'ayant un emploi du temps très chargé et des obligations professionnelles absorbantes — il est en effet professeur à l'école annexe de l'École Normale de Sillec — M. Dubois accepte, en 1945, une charge supplémentaire : celle de secrétaire général de la Fédération (laquelle était présidée par son homonyme M.

Henry Dubois alors directeur du théâtre d'Angoulême) : il crée les examens fédéraux destinés à sanctionner le travail des élèves musiciens formés au sein de nos sociétés populaires et ce, dans les cours préparatoire, moyen et supérieur, les lauréats de cette dernière catégorie pouvant affronter le concours d'excellence dont les épreuves ont lieu à Paris au Conservatoire National de Musique. Certaines sociétés, l'Harmonie Cognacaise notamment, ont obtenu de flatteurs succès dans ces festivals régionaux, mais aussi à Paris où, chaque année au congrès de la Confédération Musicale de France, ses conseils étaient écoutés. C'est encore à M. Dubois que nos musiciens amateurs doivent de posséder la médaille fédérale.

En 1958, M. Pierre Dubois devient président de la Fédération à la suite du décès de M. Albert Rippe. Dès lors, il va s'employer ardemment à représenter la Fédération non seulement dans les divers concours ou festivals régionaux, mais aussi à Paris où, chaque année au congrès de la Confédération Musicale de France, ses conseils étaient écoutés. C'est encore à M. Dubois que nos musiciens amateurs doivent de posséder la médaille fédérale.

Titulaire de la médaille d'or, de la médaille des vétérans de la médaille de chef décorées par la Confédération Musicale de France, M. Pierre Dubois est officier dans l'ordre des Palmes Académiques.

Aussi, est-ce avec émotion que, lors du congrès fédéral du 8 octobre dernier, les assistants entendirent le mot « démission » tomber de la bouche de leur président : « Je remets ma démission de président de la Fédération pour des raisons strictement personnelles » le ton était ferme, la décision irrévocable : un homme venait de tourner une page de sa vie !

Ce fut alors l'élection du nouveau président et les suffrages se portèrent sur M. Armand Babin.

M. Armand Babin (notre photo) est né le 26 juillet 1909 à Elchemont. A l'âge de huit ans, il débute à l'Harmonie « Sainte-Cécile de Cognac » puis passe à « l'Harmonie des Ecoles » de cette ville pour entrer ensuite à la Société Philharmonique de Cognac ; dans le même temps, il est exécutant et co-secrétaire aux « Trompettes et Symphonies » de Saint-Jacques, ce qui ne l'empêche pas d'être membre de la société « Art et Théâtre ». Toujours intéressé par la musique, il devient, après avoir appartenu à différentes sociétés de la région, l'un des animateurs de la fanfare de marche « Les Bleus de Cognac ». Ses obligations professionnelles l'ayant retenu pendant treize ans à Bordeaux, il adhère à une chorale de la banlieue bordelaise.

De retour à Cognac, il devient président du « Branle-Bas Cognacais », vice-président de « l'Accordéon-Club du Cognacais », membre du conseil d'administration de l'École municipale de musique de Cognac secrétaire du « Rallye Saint-Hubert du Pays de Cognac », membre de la « Société des Concerts » de Cognac.

Retraité de la verrerie de Saint-Gobain, M. Babin exerce, parallèlement à la musique, des activités sociales multiples.

Les présidents, directeurs, membres de nos sociétés musicales, souhaitent la bienvenue à ce philanthrope-méromane qu'est M. Armand Babin, et émettent le vœu qu'il fasse, à son tour, faire une longue, longue route à notre Fédération Musicale des Charentes.

H. M.

FRANCHE-COMTÉ ET BELFORT

Compte rendu de la réunion du Comité Fédéral du dimanche 1er octobre 1972, dans un local réservé à cet effet au restaurant du « Cha-teau de la Julve » (près de Besançon).

Cette réunion, présidée par M.

Tout ce qui concerne

L'HABILLEMENT

Adressez-vous à un SPECIALISTE

UNIFORMES · COIFFURES · CHEMISES

MAJORETTES

S.A. DENIAU-PIQUET 30, rue de Lisbonne · PARIS-8^e 522-34-00

Georges Vriez, a débuté à 10 h. 15. Étaient présents : M. Vriez (président) MM. Adam, Bouvret, Ciapolino, Compagne Dupont, Erard, Garraffi, Mezcler, Pochon, Prost-Romand, Richard, Vuillemin.

Absents empêchés : MM. Gros, Poirot, Rousseau. En ouvrant la séance, M. le président G. Vriez salue la venue au sein du Comité Fédéral de M. Paul Richard, directeur de l'Harmonie « l'Union Musicale » de Scy-sur-Saône. En effet, M. Richard a été élu membre du bureau au cours de l'assemblée générale du congrès des 2, 3, 4 juin 1972 à Sochaux.

M. le président fédéral donne ensuite lecture d'un article paru récemment dans la presse belfortaine qui rend hommage à Richard Ciapolino, directeur du Conservatoire et de la « Lyre » municipale de Belfort, qui, depuis tant d'années, assume la charge écrasante de secrétaire général de la Fédération, responsable des examens fédéraux et du « Grand Prix Louis Schunacher ».

Admis à faire valoir ses droits à la retraite Richard Ciapolino quitte la région pour aller se retirer dans le Nord (à Roubaix).

Ce départ pose le problème du remplacement : cette question provoque une discussion assez animée et ne trouve pas d'aboutissement immédiat. M. Vriez assurera l'intérim en attendant de trouver un successeur à M. Ciapolino.

M. Vuillemin Georges, trésorier fédéral, donne connaissance de la situation financière et des sociétés (comptes arrêtés le 31 août 1972).

136 sociétés sont fédérées (139 en août 1971). Caisse fédérale, 7.129,87 (7.813,29 en août 1971).

Caisse d'entraide, 22.939,05 (21.453,23 en août 71).

Le congrès de 1973 est prévu à Vesoul ; il aura lieu les premiers samedi et dimanche de juin. M. Garraffi donne un aperçu des manifestations qui encadreront le congrès. Il entretient de solliciter la participation, entre autres, d'une prestigieuse Harmonie de notre Fédération.

Le calendrier des examens fédéraux est établi, SACEM, récompenses, assurances, sont passés en revue et amènent la fin de la réunion à 12 h. 30. La séance est levée.

Le président fédéral, M. Georges VRIEZ. Le secrétaire général, M. Richard CIAPOLINO.

Calendrier des examens fédéraux pour l'année 1973

BELFORT. — Samedi 5 mai, à 14 h.; dimanche 6 mai, à 8 h. 30, salle de musique « Alsthom »; chef de centre, M. Maurice Scheid.

LURE. — Dimanche 29 avril, à 8 h. 30, école de garçons, place de la Libération; chef de centre, M. A. Convers.

BESANCON. — Samedi 12 mai, à 14 h. et dimanche 13 mai à 8 h. 30, au Conservatoire régional de musique; chef de centre, M. Camille Pochon.

Pays de MONTBELLARD. — Samedi 12 mai à 14 h. et dimanche 13 mai à 8 h. 30. Toutes précisions seront fournies en temps opportun par les responsables, MM. Compagne et Erard.

MOREZ. — Dimanche 13 mai, à 8 h. 30. Précisions seront fournies en temps opportun par M. Prost-Romand.

MORTEAU. — Samedi 12 mai, à 14 h. M. Mercier fournira toutes précisions en temps utile.

PONTARLIER. — Du 2 au 4 avril à l'école de musique; chef de centre, M. Elle Dupont.

VESOUL. — Dimanche 13 mai, à 8 h. 30 à a mairie de Vesoul; chef de centre M. André Garraffi, Luxeuil. — Dimanche 20 mai, à 8 h. 30; M. Aubry donnera en temps utile toutes précisions.

Chaque chef de centre désigne lui-même ses membres du jury. Pour les listes des morceaux, priez de se reporter au journal de la CMF.

LOIRE ET HAUTE-MARNE

Assemblée générale

Le dimanche 1er octobre, sociétaires et parents d'enfants étaient venus nombreux pour assister à cette assemblée générale. Assisté en ouvrant la séance, le président Alphonse Thomas leur adresse ses sincères remerciements pour l'intérêt qu'ils portent à la société.

La parole est ensuite au secrétaire rappelle entre autres les 2 concours auquel la société a pris part le 21 mai au concours de batterie-litane de la Tour-du-Pin où elle se voyait décerner trois premiers prix en deuxième division avec vive félicitation du jury et la coupe Dictionnaire. Quant au concours de Grapoune-sur-Arzon le 11 juin, en division supérieure A elle recevait un premier prix à l'unanimité, félicitation au directeur et les coupes Malhomme et For. En plus de ces concours la société a également participé à de nombreuses manifestations, tant sur le plan local qu'à l'extérieur. Le secrétaire énumère également le concours des jeunes élèves, au sein de la société, à la suite de celui-ci trois élèves clairon ont été présentés aux concours de la Fédération, ce sont : Danton Christian et Raverty Daniel qui ont obtenu une première mention; quant à Boust Roland il lui était attribué une deuxième mention.

Un rappel est fait des diverses fêtes ou concours organisés par la société, ceux-ci permettent d'entretenir les liens de familiarité qui existent entre dirigeants, sociétaires et leurs familles.

Le secrétaire termine son rapport en se faisant l'interprète de tous pour adresser ses sincères remerciements au président, au directeur et à tous les chefs de section, pour le dévouement qu'ils apportent à la cause de la musique populaire. C'est ensuite le trésorier Dubier qui a la lourde tâche de présenter le rapport financier. Son exposé fait ressortir un avoir sain. Il est vivement félicité pour la très bonne tenue de ses comptes, par la commission de contrôle.

Le président Thomas revient sur ces comptes rendus, il fait remarquer que cette année de gros efforts financiers ont été consentis pour l'achat d'instruments, de partitions et surtout pour les frais de transport. Par contre, fait-il remarquer, nous avons été récompensés par une activité bénéfique, la participation aux deux concours et les résultats obtenus en font la preuve. La parole est ensuite au directeur Roger Clair qui exprime toute sa satisfaction pour le travail effectué sous les drapeaux et tout effectif une quête à leur intention.

Dès cette fin d'assemblée les membres du conseil d'administration se sont réunis pour élire leur bureau et nommer les diverses commissions. Le bureau pour la saison 72-73 est ainsi composé : président, Thomas Alphonse; vice-présidents, Puravel Maurice et Verne Jules; secrétaire, Mottet Paul; secrétaire adjoint, Corré Henri; trésorier, Darbier Jean; trésorier adjoint, Thomas Guy.

Commission de contrôle, MM. Tessolini, Besson et Barret.

A la commission musicale, deux nouveaux membres sont nommés : MM. Pareboudis G. et Mottet J.-Cl.

Le secrétaire : P. MOTTEZ.

NIEVRE

Heureuse initiative de l'Union Départementale des Sociétés Musicales de la Nièvre

Un des problèmes cruciaux de nos sociétés musicales populaires repose sur la difficulté de recensement des membres exécutants. Certes, le manque de crédits et d'éducateurs est un élément essentiel de cette pénurie mais il en existe un autre : l'émulation.

C'est la raison pour laquelle M. Jean Julien, vice-président de la F.M.C. et président de l'Union départementale des sociétés musicales de la Nièvre, a eu l'idée de former un orchestre de jeunes musiciens dont la prestation pourrait inciter au recrutement d'élèves et de musiciens. Parfaitement compris et aidés par les directeurs de cinq sociétés locales, il a réussi à créer une harmonie composée de 65 musiciens dont les âges s'échelonnaient de 10 à 18 ans au maximum et dirigée successivement par les chefs de ces cinq sociétés participantes.

Pour ce dernier essai, très concluant au demeurant, cinq concerts ont été donnés — noblesse oblige — dans les villes, sièges des sociétés fournissant les éléments exécutants de cette jeune formation à savoir : Cosne-sur-Loire, Decize, Fourchambault, Imphy et La Charité-sur-Loire. Tant par l'enthousiasme de ces jeunes et de leurs directeurs

403, Rue des Pyrénées - 75020

La Philharmonique de Panissières en deuil

Le 9 septembre écoulé, la Philharmonique de Panissières conduisait son regretté doyen, Marius Bernichon à sa dernière demeure.

A l'issue de la cérémonie religieuse, M. Dutel, président, a prononcé l'éloge funèbre du disparu.

Devant sa famille à la douleur de laquelle nous participons tous en nous inclinant respectueusement devant ses camarades musiciens particulièrement touchés par cette rapide disparition, je voudrais rendre un dernier, mais bien bref hommage à notre ami Marius.

Ami, il t'était de beaucoup et pour ma famille, surtout mon fils aîné et moi-même tout particulièrement.

Permettez-moi de lui adresser à ce titre mes sentiments de fidèle reconnaissance et d'assurer son épouse, ses enfants et petits-enfants, son frère Benoit, sa sœur et toute sa famille de toute ma sympathie.

Pour la Philharmonique de Panissières, Marius Bernichon était aussi l'ami de tous mais en plus l'animateur, la cheville ouvrière, puis pendant plus de 50 ans il fut un exécutant toujours présent, mais surtout un secrétaire dévoué qui assura cette fonction avec une ponctualité et une minutie qui étaient sa personnalité même.

Lorsque, il y a quelques temps, il demandait à se faire aider puis remplacer, ce n'était pas sa peine qu'il voulait ménager, mais prévoir la suite et assurer la continuation de cette société à laquelle il a tant donné.

Il a aussi rendu un service inestimable à cette phalange musicienne de Panissières qui, grâce à ce dévouement de quelques-uns persiste malgré les difficultés et les coups. Comme je rappellais hier son ami et de toujours, notre président d'honneur, M. le maire de Panissières, c'est l'un des quatre nous-que-tous qui s'en va.

En effet, ils étaient quatre jeunes gens qui, en 1920, entraient à la Philharmonique sous la baguette du chef vénéré M. Masson.

Ils étaient encore tous là hier, les plus anciens, mais aussi les plus assidus et les plus dévoués.

L'aîné nous quitte, mais je suis certain que ses cadets sauront longtemps encore continuer l'œuvre si bien accomplie.

Je suis sûr aussi que l'exemple de Marius Bernichon laissera une trace profonde qui renforcera les bonnes volontés actuelles et en suscitera de nouvelles.

Ce dévouement est indispensable pour que continue la Philharmonique de Panissières et nous le devons à la mémoire de Marius Bernichon.

C'est avec ce ferme espoir et cette volonté que nous lui disons tous un adieu douloureux et affectueux au revoir et un grand merci.

Festival-concours de Craponne-sur-Arzon : 21 sociétés - 1200 musiciens

Malgré la pluie qui a perturbé le déroulement de cette manifestation, la ville de Craponne a connu une journée inoubliable grâce au dévouement des dirigeants du « Réveil Craponnais » et des 21 sociétés participantes.

Depuis plus de trois mois Craponnais et Craponnaises avaient sacrifié bien des veillées pour que ce 11 juin leurs places, leurs rues soient décorées pour recevoir les hôtes du « Réveil », la société de musique créée au président Beyssac.

Mandolines Estudiantina de Valence (Drôme), la Fanfare Scolaire Laïque de Bizillon (Loire), l'Harmonie du Pensionnat Notre-Dame de France et ASM du Puy, la Lyre de la Dore d'Arlande (Puy-de-Dôme), la Lyre Montbrisonnaise (Loire), le Cercle Musical Auréolais, l'Harmonie des Enfants de Brioude, l'Union Musicale de Saint-Jean-Bonnefonds (Loire), l'Harmonie Municipale de Royat (Puy-de-Dôme), l'Union Musicale de Firminy (Loire), l'Avant Musical de Cournon (Puy-de-Dôme), le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier (Saône-et-Loire), l'Omni-Club de l'Ondaine de Firminy (Loire), la Fanfare de Plauzat (Puy-de-Dôme), les Filles Roannaises (Loire), la Fanfare de Sainte-Sigolène, l'Indépendante de Chirassimont (Loire), l'Union Laïque de Saint-Rambert-sur-Loire (Loire), l'Étoile de Craponne s'étaient jointes

au Réveil Craponnais, société organisatrice. L'Harmonie Municipale de Montluçon (Allier) sous les ordres du chef Troubat était société d'honneur.

Dès 8 heures, place Neuve, les Filles Roannaises, l'Union Laïque de Saint-Rambert, le Cercle Musical Auréolais, la Fanfare de Plauzat, l'Omni-Club de l'Ondaine et le Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier participaient au concours devant le jury composé de MM. Heyte, Robert, Quadri et Vignon.

A partir de 10 heures, de la musique, il y en avait partout, sur toutes les places, dans tous les quartiers où les batteries, fanfares et harmonies offraient leur audace matinale devant de nombreux auditeurs qui ne ménageaient pas leurs applaudissements. Ce régal matinal devint délice lorsque l'Harmonie Municipale de Montluçon prit place Faubourg Constant où elle exécuta un concert d'une haute tenue. C'est elle qui précédemment avait assuré la partie musicale de la messe célébrée en l'église de Craponne où elle nous fit entendre la « Marche Pontificale » de Gounod, « Intermzzo » de Mascagni, « Adagio » d'Albinoni et a célébré « Marche des Ruines d'Athènes » de Beethoven. A 12 h. le président Rouchon déposait une gerbe au monument aux morts tandis que l'Harmonie Municipale de Montluçon et l'Union Laïque de Saint-Rambert effectuaient les sonneries d'usage.

La municipalité de Craponne avait tenu à recevoir ses hôtes d'un jour et au cours de l'apéritif d'honneur, M. Petit, maire, leur disait toute sa joie de les accueillir dans sa cité.

Alors que les sociétés rejoignaient leurs hôtels respectifs, le repas officiel se déroulait au restaurant Roure où les personnalités officielles et les présidents de sociétés étaient reçus par M. Beyssac, président du « Réveil » qui, en quelques mots, leur adressait ses remerciements et formait des vœux de prospérité pour nos sociétés de musique. Prenant alors la parole, le président Rouchon félicitait le président Beyssac qui, en 5 ans, avait mis sur pied avec l'aide de ses amis du « Réveil », 2 festivals de musique. M. Billamboz, président du Conseil général de la Haute-Loire et M. Chazelle, député de la Haute-Loire disaient leur satisfaction de se trouver dans un milieu aussi sympathique.

Lorsque la pluie voulut bien diminuer d'intensité, un gigantesque défilé parcourut les rues de la ville au milieu d'une foule enthousiaste et ravie. Le « Réveil Craponnais », bannière et président en tête, fermait la marche de ce défilé auquel la foule emboîtait le pas pour aller assister au festival qui se déroulait au stade municipal. Là, chaque société interprétait un morceau de son choix devant les 1200 musiciens dirigés par M. Pergier, chef du « Réveil Craponnais » exécutent ensemble « l'Alsace Lorraine ». La foule réclamant un « bis » à cette production, c'est M. Rouchon, président de la Fédération des sociétés musicales de la Loire et de la Haute-Loire qui dirigea cette deuxième production.

Avant la lecture du palmarès et la remise des coupes, le président Rouchon remit la médaille de dévouement au président Beyssac.

Et ce n'est pas sans regrets que les spectateurs quittèrent le stade municipal après une journée aussi bien remplie.

Les personnalités : M. Chazelle, député de la Haute-Loire; M. Billamboz, président du Conseil général de la Haute-Loire; M. Chapuis, conseiller général de Craponne; M. Petit, maire de Craponne; M. Rouchon, président de la Fédération Loire-Haute-Loire; M. de Parny, président du Comité de Montbrison; M. Chapoton, secrétaire de la Fédération Loire-Haute-Loire; M. Garret, secrétaire du Comité de Montbrison; Mme Maisonneuve, du Syndicat d'Initiative de Craponne; MM. Heyte, Robert, Quadri, Vignon, membres du jury; M. Beyssac, président du « Réveil Craponnais »; M. Pergier, directeur du « Réveil Craponnais ».

PALMARES DU CONCOURS

Filles Roannaises : 1er prix, division supérieure; Union Laïque de Saint-Rambert : 1er prix; Cercle Musical Auréolais : 1er prix, 3ème division, 2ème section, 1er ascendant; Fanfare de Plauzat : 1er prix, 3ème division, 3ème section, passe de 3ème en 1ère; Omni-Club de l'Ondaine : 2ème prix supérieur; Réveil du Bassin Minier de Saint-Vallier : 2ème prix, 3ème division, 1ère section.

MIDI

Assemblée générale des Sociétés Musicales de la Zone B (arrondissement Béziers Saint-Pons)

Le président fédéral M. André Sarzi ouvre l'assemblée générale à 14 h. au Palais des Congrès de Béziers (salle Injalbert) et souhaite la bienvenue aux délégués venus nombreux malgré la fin des travaux de vendanges dans certains hauts cantons de notre arrondissement.

Sociétés avaient répondu à l'appel de M. Dejean. Il est aussitôt remis les feuilles de renseignements nécessaires pour le secrétariat de la Fédération à tous les représentants des sociétés affiliées.

Après discussion le procès-verbal du congrès de Saint-Pargolre est approuvé à l'unanimité. Le vice-président Dejean constate que tous les problèmes soulevés l'année passée avaient pu être résolus.

Il appartenait au président fédéral M. André Sarzi de tirer le bilan des vœux émis. Il nous fait part des contacts avec les fédérations voisines notamment du stage départemental de Plan-de-Cuques où participèrent 59 jeunes filles et garçons sélectionnés parmi les 1.170 candidats des examens fédéraux 1972. Ayant vécu cette manifestation une organisation sera prévue pour cette sélection du stage « junior » départemental.

M. Portes intervient dans le débat pour l'organisation financière de ce rassemblement de jeunes musiciens.

M. le président fédéral souligne que tant de beaux résultats sont dus au dévouement de ceux qui ont gardé la foi, à de nombreux anciens qui n'ont pas désespéré et aux plus jeunes qui sont convaincus de la bonne cause de la musique. On les doit aussi aux municipalités qui ont apporté tout leur appui à cette cause et conseillé ou exigé une liaison intime entre les sociétés locales et les écoles de musique car c'est là l'avenir de nos sociétés qui restent les beaux fleurons de nos fêtes locales.

L'évolution de nos sociétés et leur renouveau, tant souhaités et en bonne voie de réalisation, n'échappent pas aux autorités locales. En rendant hommage aux présidents, aux directeurs et aux responsables de nos sociétés d'amateurs M. Sarzi André a demandé à tous les animateurs de continuer à mettre leur foi et leur dévouement à la cause de la Fédération Musicale du Midi car en procurant ainsi aux jeunes de belles et saines distractions on leur donnera ainsi une haute valeur morale par le développement et le respect d'une discipline librement consentie.

M. le secrétaire général René Portes demande aux délégués des sociétés de prendre part aux débats de cette assemblée générale.

De nombreuses questions sont débattues.

M. Mieschamp, trésorier fédéral, retenu au chevet de sa femme à la suite d'une intervention chirurgicale, n'a pu assister à la réunion. Nous souhaitons à Mme Mieschamp une prompt guérison et à notre ami Lucien nous lui rappelons notre profonde sympathie.

Le président Sarzi adresse toutes ses félicitations à M. Dejean, vice-président pour la zone B du département de l'Hérault pour la façon dont fut organisée cette réunion. En renouvelant ses sincères compliments aux délégués et à M. le président fédéral, M. Honoré Dejean, vice-président.

Naissance d'un nouveau Groupement Culturel à Pelussin

Heureuse victime de son prodigieux développement, l'école de musique s'est donné des responsables. Un comité de direction a été mis en place et la dirigera désormais complètement. Ce comité aura pour rôle : le contact avec les parents, la conduite des activités de l'école (sorties, fêtes, galas, examens), la gestion matérielle et financière, la propagande, etc.

Voici comment est composé ce comité : Administrateur responsable, M. Rotureau Célestine; animateurs, MM. Vallot Roger, Clerc Joseph, Bonnet Georges; 1 représentant des parents et 1 représentant de la municipalité à désigner; de représentants des élèves et 2 représentants de la société de musique, MM. Bancel Jacques et Vincent Louis.

Il était indispensable d'en arriver là, car avec 45 élèves, 5 moniteurs et professeurs, un important matériel scolaire, un budget dépassant 8.000 F une formation composée d'une trentaine de musiciens juniors, seul, un groupe de responsables pouvait faire face à cette tâche.

La formation musicale donnée, parfaitement conforme au programme du Conservatoire, ouvrant la porte au professorat, s'il est besoin de la dire, suivie de près par la Fédération Musicale, sanctionnée par des examens fédéraux, est une chose sérieuse, complétant « harmonieusement » la formation purement scolaire.

Initiative de la société de musique, cette école est placée dans les mains des utilisateurs : parents et élèves, sur les désignations leurs représentants. Elle est mise sous la protection de la population de Pelussin qui saura sûrement faire œuvre de conservation par l'aide morale et matérielle dont elle fera preuve.

Comme tout ce qui favorise l'épanouissement de la jeunesse, le comité pense que l'intérêt de notre ville et le bon sens de tous amèneront un soutien efficace et encourageant pour l'avenir.

Réveil Nouvellois

Dans le courant du mois de septembre dernier, le Réveil Nouvellois aux pompons rouges, et leur groupe de majorettes, les Marinettes, se sont déplaçés deux fois en Espagne.

La première fois à Igualda, ville située à 70 km au sud de Barcelone, où ces deux groupes avaient été invités pour réhausser l'éclat d'une Feria. L'accueil qui leur fut réservé fut des plus chaleureux et durant deux belles journées, les jeunes ont bien représenté leur ville Port-la-Nouvelle, où ils ont été invités à leur fête qui était représentée par un ministre, un général et une nombreuse assistance qui n'a pas ménagé ses applaudissements.

Les 23 et 24 septembre, ce fut à Barcelone que le Réveil et les Marinettes se sont rendus pour prêter leurs concours. Elles ont défilé le samedi après-midi et le samedi soir et même le dimanche, sur les Ramblas. C'est toujours avec le même entrain et le même courage et leur amour pour leurs sociétés que tous ces jeunes, malgré la fatigue du voyage, défilèrent dans un ensemble parfait; ils furent très applaudis par une grosse population se massant sur les Ramblas, la place de Catalogne, la place d'Espagne, celle de Fernando-Jaime, où ils eurent droit au discours du maire et du ministre.

Dans le palais des sports, devant un grand nombre de personnalités, les pompons rouges et les Marinettes concoururent un immense succès. Ils donnèrent ainsi la preuve qu'ils étaient capables de s'intégrer parmi les meilleures formations, ce qui leur valut de nombreuses félicitations.

L'année prochaine, ces deux sociétés retourneront à Barcelone, où elles ont été d'ores et déjà retenues, et pourtant l'heure du départ arriva, quoique les organisateurs voulaient les garder encore une journée supplémentaire, mais hélas, le travail et l'école les attendaient à Port-la-Nouvelle, et c'est le cœur gros que tous ces musiciens et majorettes quittèrent la capitale de la Catalogne, en pensant déjà à septembre 1973.

Toutes nos félicitations s'adressent à ces deux groupes, aux exécutants, à leur directeur M. Roux, à leur infatigable secrétaire général Hubert Cuiller, à leur président ainsi qu'à tous les dirigeants. Bravo Réveil Nouvellois, bravo les Marinettes.

Le Président Fédéral.

Moselle et Meurthe-et-Moselle

FREYMING-MERLEBACH

Le dimanche 15 octobre 1972, à l'occasion du XVème anniversaire de la fondation de l'Orchestre d'Accordéon J. Dolang Freyming-Merlebach, la société organisa un festival de musique.

C'est dans le cadre magnifique de la salle des fêtes du Puits V des HBL que s'est déroulé ce festival, parfaitement réussi et d'une très haute qualité musicale.

Patronnée par la Fédération des Sociétés Musicales de Moselle et de Meurthe-et-Moselle, la manifestation débuta dès samedi soir par un bal qui remporta un vif succès.

Le dimanche à 15 h. l'Accordéon-Club Dolang proposa un vrai festival avec la participation de l'École et l'Orchestre d'Accordéon de Petite-Rosselle, de la Société d'Accordéon de Püttelange-aux-Lacs, de la JEP section mandoline de String-Wendel, de l'Accordéon-Club de Creutwald, les Compagnons de l'Accordéon de Saint-Avoid, les Petits Chanteurs Lorrains de Freyming-Merlebach, les Mandolinistes « Les Hardis » de Freyming-Merlebach et ami de la musique de Hutterdsdorf-Schmelz (Sarre), l'Harmonika Spielring de Gegenbach (Allemagne) et l'Accordéon-Club Dolang de Freyming-Merlebach.

Dans son allocution de bienvenue, M. Dolang, président de l'Accordéon-Club, après avoir fait observer une minute de silence à la mémoire des membres disparus, se plut à souligner la fraternité du monde musical. L'orateur évoqua également la célébration du 15ème anniversaire qui, selon lui, restera à jamais gravée dans les annales des activités musicales.

Pendant l'entracte, six membres de l'Accordéon-Club Dolang ont été décorés pour dévouement artistique et musical. Il s'agit de M. Jean Wozulak qui a été décoré de la croix d'officier du dévouement artistique et musical; de Mmes André Mohr et André Grosjean; MM. Robert Mlekuz, Michel Robin, Jerry Dolang qui se sont vu remettre la croix de chevalier du dévouement artistique et musical.

M. Metzinger, maire et conseiller général de Freyming-Merlebach; le Dr Schwartz, député-maire de Boulay, et le Dr Coumaros, député de Püttelange-aux-Lacs, devaient d'ailleurs remettre les insignes aux postulants.

A l'issue de ce festival, un vin d'honneur avait été offert aux personnalités, parmi lesquelles on remarquait en outre MM. Muller et Helleringer, adjoints au maire; les conseillers municipaux; MM. Lafont, président de la Fédération; Bellion et Boitel, vice-présidents; Schittenhelm, chef d'orchestre de l'École de musique de Trossingen (Allemagne); Henry, président de l'Asso de FM; le commandant de la compagnie de gendarmerie de Forbach; les présidents de sociétés, etc.

J. DOLANG.

NORMANDIE

NORMANDIE

Les sociétés qui n'ont pas encore retourné, remplie, la « Feuille de Renseignements » qui leur a été adressée en septembre dernier, sont invitées à la faire sans retard. Merci.

VALOGNES

Faisant suite aux deux inoubliables journées des 10 et 11 juin dernier marquant le centenaire de la Musique Municipale, notre école municipale de musique présentait à son tour le mercredi 28 juin, à 21 h., une excellente soirée de musique instrumentale et chorale à l'occasion de la distribution des prix et diplômes accordés par la Fédération Musicale de Normandie et la Confédération Musicale de France.

A l'occasion de cette remise, la salle du cinéma « Trilouan » où étaient réunis élèves, parents et amis de la musique, a connu la saturation. Une telle affluence prouve, s'il en était encore besoin, la vitalité de notre école qui dirige M. Dupéroux avec sa compétence habituelle et son inlassable dévouement.

Cette soirée placée sous la présidence de M. Marcel Audouard, maire de Valognes et de M. René Hébert, premier adjoint, président de l'école et de la Musique Municipale entourés de nombreuses personnalités locales parmi lesquelles MM. Gustave Godefroy et Raymond Le François, adjoints; Bertouy, inspecteur de l'Éducation Nationale, etc. comportait un programme aussi varié qu'intéressant.

Avec son à-propos et sa grâce coutumière, Mme Dupéroux nous présenta la lecture du palmarès et la remise des diplômes accordés par la Fédération de Normandie et la Confédération Musicale de France, suivies de la remise des récompenses (livres, disques, bons de Caisse d'Épargne, etc.). Le tout, entrecoupé d'intermèdes musicaux par des groupes d'élèves des différentes classes.

En 1ère partie: Si tous les gars du monde (mariée de concert), de Georges Van Parys (par la Musique Municipale).

Hymne (extrait d'Idylle en Tauride), de Gluck, par un ensemble des classes de flûtes.

Chanson d'Automne et Petite marche de Roger Calmel, par 5 élèves des classes de clarinette (Jocelyne Besson, Joëlle Lepetit, François Marie, Catherine Mesnage et Geneviève Kemblinsky (par Françoise Leploq, Gesnouin).

Marche Hongroise et Tarentelle (trio de clarinettes), de Chiar-Gilles Zeffillatre, Pierre Gillet.

Et pour terminer cette première partie, la mini-Harmonie de l'école (composée d'élèves des classes préparatoire et élémentaire d'instrument) interprétèrent sous la précise direction de leur directeur M. Dupéroux, 2 pièces extraites des Concerts Juniors:

- 1) Mélodie d'Harlem (néo-spiritual), de Laurent Delbecq.
- 2) Sur la gamme (marche), de Robert Martin.

La 2ème partie débuta avec la participation de la Chorale Indépendante qui s'était produite pour la première fois et avec succès, aux fêtes du centenaire de la Musique Municipale.

Placé sous la direction de M. Dupéroux, cet ensemble à 4 voix mixtes nous fit entendre successivement:

Ce Mois de May (16ème siècle), de Clément Janquin; Le Chant des Saisons, de Rémy Gagne, et la Chasse aux Papillons, de Georges Brasseur, ce dernier dut être biffé.

La Musique Municipale devait terminer cette partie musicale avec:

Judex (extrait de l'Oratorio « Moïse et Vita »), de Charles Gounod; Symphonie In « C », allegro maestoso, pasturale larghetto allegro, de Fr. J. Gossec; Mich-Marizou, un brillant fandango de J. Barsaocq-Mongis et regroupé pour le final, l'ensemble des élèves de l'école de musique accompagné par la Musique Municipale chanteront avec entrain le succès d'Enrico Macias, Enfants de tous Pays, qui dut être biffé.

Je ne saurais passer sous silence la nécessité des écoles municipales de musique pour sauver nos formations d'amateurs.

Fondée en 1958 sur l'heureuse initiative du regretté sénateur-maire Henri Cornat et le conseil municipal du moment, l'école de musique de Valognes a largement démontré son utilité en formant les futurs sociétaires de la Musique Municipale qui, sans le concours de cette école, aurait cessé d'exister depuis longtemps.

En essor permanent grâce à la compétence, au dynamisme et à la jeunesse de caractère de son directeur actuel, cette pépinière de futurs musiciens a enregistré pour la saison musicale et scolaire qui vient de s'écouler près de 400 inscriptions pour les différents cours de solfège et instrumentaux divers; présente près de 240 élèves aux derniers examens annuels de la Fédération Musicale de Normandie et de la Confédération Musicale de France; obtenu 142 récompenses, dont 51 1ères mentions, 47 2èmes mentions, etc. aux épreuves d'éducation musicale; 96 récompenses dont 50 1ères mentions, 33 2èmes mentions, 1 premier prix, 2 deuxième prix, aux épreuves d'instrument.

Certes c'est un rôle magnifique mais assiduellement et souvent difficile de notre époque d'initier les jeunes aux secrets de la musique; mais pourquoi nous devons être reconnaissants à M. Louis Dupéroux d'avoir grandement contribué au dé-

TOULOUSE - MIDI - PYRÉNÉES (318m.)

BAL CHAMPETRE DE JEAN BENTABERRY

(Tous les vendredis, de 18 h. 36 à 18 h. 50)

- 1er DECEMBRE 1972 : Giselle, polka pour clarinette (soliste, Armand Médous); Météna; Cressante, schottisch, E. Marsal; Frimousse rose, mazurka, F. Popy.
- 8 DECEMBRE 1972 : Chou, valse, Fr. Popy; Le braucardier stoïque, quadrille, Ed. Lacombe.
- 15 DECEMBRE 1972 : Gouttes d'or, polka pour clarinette (soliste, Armand Médous); P. Bressy; Pervenche, schottisch, R. Coiteau; La houzarde, mazurka militaire, G. Pares.
- 22 DECEMBRE 1972 : Vallées d'Alsace, valse, R. Aylès; La fille du Trouhour-Majur, quadrille tiré de l'O.-C. F. Offenbach, par E. Mullat.
- 29 DECEMBRE 1972 : Joli minois, polka pour petite flûte (soliste, Claude Cuculieres); L. Rival; Perle fine, schottisch, F. Romain; La filleuse, mazurka, Ch. Lambert - Z. BAJUS.
- 5 JANVIER 1973 : Guillerette, valse, Alf. Bériot; Le grand Castuir, quadrille tiré de l'O.-C. de Ch. Lecoq, par P. Clodoinr.

veloppement et au progrès de la musique à Valognes en nous communiquant sa « foi » ardente en cet art magnifique qu'est la musique.

Un mélomane valognais.

SUD-EST

Assemblée générale
du 22 octobre 1972

La séance est ouverte à 15 h., en mairie de Bonneville, par M. Pache, président en exercice, lequel, après avoir salué les membres présents, évoqua la mémoire de M. Julien Gaudin, conseiller général du canton de Douvalme, qui fut directeur de la société locale et longtemps l'un des représentants de la Fédération du Chablais à l'Union départementale, et pour qui une minute de silence fut observée.

Les trois fédérations constituant l'Union départementale étaient représentées par :

FAUCIGNY. — MM. Coudurier, président; Favre et Desarnod, vice-présidents; Biaz, secrétaire; Cachat, trésorier; Porporato, directeur technique départemental, ainsi que les directeurs Sztark, Perussel et Comto.

CHABLAIS. — MM. Passaquin, président; Olivier, secrétaire, et les directeurs Collet et Guillermin.

ANNECY. — MM. Pache, président, et Delcand, secrétaire général de l'Union. Excusés: MM. Lanovaz, Dextruche, Laborde et Fregosi.

Pour l'Administratif, l'ordre du jour appela l'approbation du P.V. de l'Assemblée du 14-11-71, dont lecture est donnée par M. Delcand. P.V. adopté sans observations. Il en est de même de la situation financière qui fait apparaître, au CCP Lyon, un solde créditeur de 606,10 F.

Le tiers du bureau était soumis à renouvellement statutaire. MM. Pache et Passaquin furent reconduits dans un nouveau mandat de trois ans (période 73, 74, 75). Furent arrêtées les dates suivantes :

Festivals. — Fédération Annecy, le 10 juin 1973, à St-Julien; Chablais, le 17 juin 1973, à Fillingues; Faucigny, le 1er juillet, à Cluses.

Examens fédéraux. — Préparatoire et élémentaire: Fédération Chablais, le mercredi 6 juin, à Thonon; Faucigny, le mercredi 13 juin, en 3 centres; Annecy, courant juin. Cours moyen: pour l'ensemble du département, à Cluses, le 20 juin.

Subvention Conseil Général. — L'assistance reste toujours sensible à la subvention accordée chaque année. Pour 1972, elle est passée à 3.000 F. La demande concernant l'année 1973 sera présentée en préfecture, avant le 1er novembre, avec duplicata adressé à M. Pellarin.

Il appartient, au sein de chaque fédération, de contacter les conseillers généraux en relevant l'opportunité d'un relèvement de son montant, plus conforme aux réalités présentes.

Constitution de l'Union départementale. — Chaque fédération y est représentée par trois membres, dont le président, de droit; mais les réunions restent ouvertes aux membres des bureaux et aux autres personnes intéressées par nos débats.

Prochaine assemblée. — Elle se tiendra en Chablais.

Pour le Technique. — Une large discussion, pleine d'intérêt, permit d'entendre les exposés, remarques et suggestions de MM. Pache, Coudurier, Favre, Porporato, Olivier, Sztark, Perussel et Collet.

Sur les examens fédéraux. — Ils ne sont suivis que par une minorité de sociétés. Difficultés rencontrées par les petites sociétés. Si toutes ne peuvent les entreprendre, sur les tests C.M.F., elles ont la possibilité d'examen internes facilitant l'intérêt des jeunes.

Sur les cours de solfège et d'instruments permettant la mise plus rapide sur les rangs des jeunes élèves ayant acquis des connaissances suffisantes.

Sur les subventions de fonctionnement et d'équipement du ressort du département Jeunesse et Sports. Pour ce faire, les sociétés doivent être agréées sur formulaires à demander à la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Sur les subventions diverses à solliciter. Sociétés régies par la loi de 1901, d'abord auprès des municipalités. L'Union départementale est habilitée, pour l'ensemble des trois fédérations à présenter une demande en Préfecture - Conseil Général.

Sur le taux excessif de la TVA lors d'achats d'instruments. Question d'ailleurs déjà soulevée par la Fédération du S.Est.

Enfin, M. Pache fit état d'une demande émanant de M. Cayrol, membre du Comité Technique du S.Est, sur la possibilité de recevoir

gratuitement un document, intéressant l'administratif comme le technique, et intéressant les responsables de l'enseignement musical populaire et destiné à recueillir tous avis, remarques et opinions pour une meilleure coordination. Un certain nombre d'exemplaires sera demandé pour diffusion auprès des divers intéressés de chaque fédération.

Réunion se terminant par les aimables paroles prononcées par M. Coudurier, qui ne fit pas oublier qu'étant maire adjoint, il ne pouvait que faire apprécier un excellent AYZE dont la dégustation fut des plus agréables.

Assemblée générale de l'Union départementale de la Savoie à Aiguebelle

Le dimanche 8 octobre 1972, en présence des délégués des quarante-sept sociétés musicales, M. Maurice Adam, vice-président de la Fédération Musicale du Sud-Est et président départemental déclare ouvert le congrès annuel organisé au Foyer rural d'Aiguebelle par l'Union départementale en collaboration avec la Fanfare « L'Echo de Charbonnières ».

Après avoir souhaité la bienvenue aux représentants des musiques et aux personnalités présentes, le président rappelle avec émotion le souvenir de M. Henri Botta, vice-président de l'Union et président de l'Harmonie « L'Echo du Mont-Charvin » d'Ugine.

« Doué de remarquables qualités, le président Botta laisse un grand vide au sein de notre conseil d'administration, qui avait toujours écouté ses conseils judicieux et approuvé ses initiatives. Son caractère essentiellement bon, son esprit pacifiste lui permettait d'utiliser la musique comme moyen d'entente et de rapprochement. Puisse ce grand exemple ne cesser d'inspirer tous les musiciens. Son souvenir planera constamment sur notre Fédération qu'il aimait tant ».

Le président départemental prie l'assistance de bien vouloir observer une minute de silence en souvenir de M. Henri Botta, de tous les musiciens qui nous ont quitté cette année et qui ne cesseront de soutenir l'art musical populaire.

M. Adam s'adresse ensuite tout particulièrement à M. Gabriel Rolando pour le remercier de son dévouement infatigable :

« Mon cher président, il y a quinze jours à Albertville, vous avez accepté de poursuivre votre mission à la tête de la Fédération du Sud-Est. Nous nous réjouissons tous de votre décision et je me fais l'interprète de tous les musiciens savoyards pour vous assurer de notre profond gratitude ».

M. Adam se tourne vers les délégués des sociétés musicales et leur demande d'avoir beaucoup de persévérance, de volonté pour que vivent encore longtemps ces foyers sociaux que sont nos sociétés musicales.

« Je reste persuadé qu'avec de la bonne volonté et en développant au maximum l'éducation musicale au sein de nos sociétés, l'avenir de nos musiques sera préservé. Je renouvelle une nouvelle fois ma confiance à tous les animateurs de nos sociétés, à nos anciens, à nos jeunes qui, par leur foi et leur dévouement, maintiendront dans nos villes et villages ces flambeaux d'amitié que sont nos musiques populaires ».

M. Georges Boisson, secrétaire général, donne ensuite le compte rendu moral et d'activité de la saison écoulée. Il rappelle les décisions prises par le comité au cours des réunions qui se dérouleront à la Maison de la promotion sociale de Chambéry les 18 mars et 7 septembre 1972.

Il entretient enfin l'assemblée du festival départemental du 14 mai 1972 à Saint-Michel-de-Maurienne, qui s'avéra tant par la parfaite organisation, l'accueil de la population que du nombre de sociétés participantes (24) un véritable succès.

En conclusion M. Boisson remercie et félicite les dirigeants de sociétés pour leur esprit de discipline lors du paiement des cotisations fédérales et espère qu'il en sera de même pour 1973.

M. Georges Cressens, trésorier général, propose à l'assemblée son compte rendu financier qui est adopté à l'unanimité. Le trésorier souligne avec satisfaction l'effort du Conseil général qui se traduit par une subvention de fonctionnement de 35.000 F en 1972 et qui permet de développer de nombreuses activités au sein de l'Union et en particulier auprès des jeunes. La répartition de la subvention est faite suivant l'activité de chaque société.

M. Edmond César, directeur du Comité technique, donne ensuite lecture du compte rendu technique. Il rappelle les décisions prises par le Comité le 5 mars 1972 concernant les examens fédéraux. Comme l'année précédente trois centres ont fonctionné à la satisfaction générale ainsi que l'examen du cours moyen qui s'est déroulé à l'école nationale de musique de Chambéry.

Cette année le nombre de candidats se décompose ainsi :

Préparatoire solfège, 423; élémentaire solfège, 223; moyen solfège, 62; supérieur solfège, 7.

Préparatoire instruments, 191; élémentaire instruments, 168; moyen instruments, 57.

Ces chiffres appellent les constatations suivantes: Un nombre beaucoup plus important de candidats a été présenté par les sociétés et il faut noter l'adhésion à notre union départementale de l'école de musique d'Albertville. De nombreux élèves de cette école ont subi les examens avec succès.

CHEFS DE MUSIQUE!

des prix

EXCEPTIONNELS
avec
GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	315	395
CORNET, si b	400	490
BUGLE, si b	456	546
ALTO, mi b	565	680
BARYTON, si b	695	860
BASSE, si b à 4 pistons	1.040	1.280
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	3.240	3.995
TROMBONE à coulisse	495	595
TROMBONE à pistons	695	815

LAQUES OR
CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	795
SAXO ALTO, mi b	905
SAXO TENOR, si b	1.125
SAXO BARYTON, mi b	1.890
CLARINETTE, si b, super ébène	465
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	530

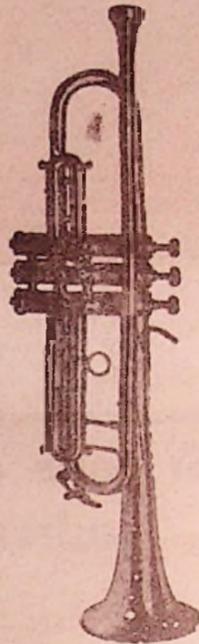
Depuis 25 ans, 2.000 harmonies, sociétés

et écoles de musique nous font confiance POURQUOI PAS VOUS ?

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS - NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE



Néanmoins la progression est constante dans le nombre des candidats au cours élémentaire et moyen, c'est-à-dire que, cette année encore par rapport aux années précédentes, il y a davantage de candidats dans ces deux niveaux. Ce qui démontre une confiance en soi plus grande chez les professeurs que nous encourageons à persévérer.

Le directeur du comité technique donne connaissance aux délégués des décisions prises au cours du congrès fédéral qui s'est tenu à Montélimar, les 24 et 25 juin 1972. Notre union départementale avait également la charge d'organiser cette année la réunion technique présidée par M. André Robert, et administrative sous la présidence de M. Gabriel Rolando. Ces réunions se sont déroulées le 24 septembre à Albertville.

M. César termine son exposé: « Notre compte rendu témoigne d'une riche activité. Souhaitons que cette activité se traduise par une amélioration de la qualité musicale de la musique, cela est bien, mais faire et entendre de la bonne musique, cela est mieux ».

L'ASSEMBLEE GENERALE

AURA LIEU LE 14 OCTOBRE 1973
A AIGUEBLANCHE

M. Robert Combaz rend compte à l'assemblée du déroulement du stage de Boulouris-sur-Mer auquel 21 jeunes musiciens de la Savoie ont participé. Après avoir rendu hommage aux animateurs de ce stage, MM. Albert Ehrmann, Jules-Semler Collet et de M. André Robert, directeur technique fédéral, M. Combaz remercie vivement le service départemental de la Jeunesse et des Sports ainsi que l'Union départementale qui, par leur aide financière, facilite la participation des jeunes musiciens de notre département à ce stage.

Suivant l'ordre du jour l'on passe ensuite à l'élection du tiers sortant du Comité directeur. Sont élus à bulletin secret: MM. Maurice Adam, Albert Botta, Georges Cressens, Robert Combaz, Serge Heilin, Marcel Rault.

M. Raymond Adam, père de l'actuel président, ne renouvelant pas sa candidature, est nommé à l'unanimité président d'honneur de l'Union pour les éminents services rendus à la musique, sous les applaudissements nourris de l'assemblée.

Le festival départemental aura lieu le 3 juin 1973 à Chambéry.

Le président fédéral M. Gabriel Rolando, après avoir salué les nombreuses personnalités, félicite l'assemblée pour le travail constructif de ce congrès. Après avoir rendu hommage à l'équipe jeune et dynamique qui anime l'union de Savoie, le président fédéral insiste tout particulièrement sur l'enseignement musical à développer dans chaque société et dans les écoles. Il donne ensuite connaissance des vœux exprimés par la Fédération du Sud-Est et qui seront proposés au prochain congrès C.M.F. de Paris.

M. François Bonnal, nouveau directeur de l'Ecole nationale de musique de Chambéry prend ensuite la parole, il insiste tout particulière-

ment sur la collaboration qu'il espère développer entre le Conservatoire et les sociétés musicales et lance un appel pour la création en Savoie de sociétés chorales, complément de nos Harmonies et Fanfares.

M. Jean Blanc, sénateur, au nom des parlementaires, met l'accent sur la réussite de cette assemblée et sur le sérieux apporté aux travaux. Il constate avec plaisir la présence de tous les dirigeants des sociétés savoyardes. Après avoir assuré l'assemblée de son soutien total auprès du Conseil général M. Blanc termine par cette phrase: « La musique est un moyen pour obtenir un équilibre moral, intellectuel, spirituel ».

M. Michel Lajus, sous-préfet de St-Jean-de-Maurienne, présente les excuses de M. le préfet, retenu à Aix-les-Bains par le congrès national des sapeurs-pompiers et assure l'assemblée de la sollicitude des services préfectoraux aux nombreuses difficultés auxquelles se heurtent les dirigeants des sociétés musicales.

A la sortie du congrès la fanfare « L'Echo de Charbonnières » d'Aiguebelle, sous la direction de M. Pedunand, démontre ses brillantes qualités musicales au cours d'un concert fort apprécié à l'issue duquel elle recueillit de nombreux applaudissements.

Un vin d'honneur réunissait ensuite toutes les personnalités et les dirigeants des sociétés musicales. Tour à tour MM. Vincent, maire d'Aiguebelle, et Maurice Adam, prirent la parole.

Personnalités présentes au congrès :

M. Michel Lajus, sous-préfet représentant M. le préfet; M. Jean Blanc, sénateur; M. J.-B. Mathias, sénateur; M. Jean Delachenal, député; M. Georges Pelzerat, député; M. Gabriel Rolando, président de la Fédération du Sud-Est; M. Alexandre Nicque, membre du Comité technique fédéral; M. François Bonnal, directeur du Conservatoire de Chambéry; M. Maurice Adam, président départemental, ainsi que tout le Comité de l'Union de Savoie.

SUD-OUEST

Distribution des Prix
de l'Ecole Municipale de Musique
de Bruges

C'est en présence de 75 élèves, parents et professeurs que, le 22 juin 1972, eut lieu la distribution des prix.

Au nom de l'école, une élève fit un compliment à M. Manaud, maire de Bruges, qui prit la parole pour remercier cette gentille fillette, félicita les enfants assidus et travailleurs de plus en plus nombreux. Il remercia, au nom de la municipalité, le directeur de l'école, M. Bobineau, et les professeurs, M. Brouillet, Mme Brouillet-Artense et M. Modet.

M. Davier, vice-président de la Fédération du Sud-Ouest, décora le directeur Bobineau de la médaille d'or de la Confédération Musicale

de France et le félicita pour son dévouement à la musique depuis de nombreuses années en le citant en exemple aux élèves. Il adressa ses encouragements à tous les élèves, remercia les parents ainsi que M. le maire et la municipalité pour tout ce qu'ils font pour cette belle école municipale.

Après la distribution des prix, les élèves offrirent à l'assistance un aperçu de leurs talents.

Cette distribution des prix a donné lieu à une charmante manifestation de sympathie.

Batterie-Fanfare Avant-Garde St-Martin de Souillac

Le 18 juin, dans ce beau pays du Lot, la batterie-fanfare Saint-Martin avait organisé une fête pour une remise de récompenses.

Cette société reprend force et rigueur avec son nouveau président, M. Segalard, aidé de collaborateurs dévoués, son chef M. Rouquie dont nous connaissons la compétence et qui ne ménage pas ses efforts malgré son âge.

C'est un ensemble de jeunes encadrés par quelques dévoués anciens, tous d'une tonic impeccable, qui s'est fait entendre tant au moment de la remise de récompenses que devant l'hôtel-de-ville.

Dans cette belle mairie, M. Davier, vice-président de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest, remit 36 diplômes et médailles aux jeunes, pour leur travail et leur assiduité aux répétitions. Puis ce fut les récompenses des anciens: M. François recevait le diplôme d'honneur de la F.S.M.S.O.; MM. Carugati, Lacassagne et Rozies, le diplôme et la médaille d'honneur de la F.S.M.S.O.

Des allocutions furent prononcées par MM. Chaudru, maire; Segalard, Rouquie et Davier, qui félicita les jeunes et anciens pour les résultats obtenus, remercia le président et ses collaborateurs de leur dévouement et M. Chaudru, maire, pour l'effort de la municipalité qui fait tout son possible pour que sa commune soit fière de la batterie-fanfare.

Après le vin d'honneur et le repas amical, ce fut le défilé à Martol, en participation à la fête des écoles de cette cité médiévale.

TARN

LAVAUR

A l'école de musique de la Lyre de Lavaur, une trentaine de tout jeunes enfants est venue grossir les rangs des quelque cent-cinquante élèves qui occupent déjà les bancs de l'école.

Tous les soirs, une envolée de jeunes piaffe devant la porte. Arrive alors M. Aiquier, large sourire illuminant les moustaches. Tout le monde s'engouffre dans la salle Montélimar. L'unique pièce s'anime avec d'un brouhaha bien sympathique. Bientôt on entend chanter, solfier, battre la mesure, tout cela avec nonchalance et allégresse.

Les autres soirs, les « un peu moins jeunes », les « quatrièmes, cinquièmes et sixièmes années » arrivent avec valise sous un bras et partitions sous



l'autre. Leurs professeurs les rejoignent. Ils ont presque le même âge que leurs élèves, ce sont les plus anciens, ceux qui, il y a une dizaine d'années, commençaient à découvrir la musique: le Baron, Millscher, Reverte, Cros.

Le samedi après-midi se sont tous ceux qui ont quitté Laval: lycéens, étudiants des villes voisines, qui se retrouvent. Ils sont heureux de se revoir, de se regrouper pour jouer ensemble, pour goûter au plaisir de la musique.

D'une année à l'autre, on voit ainsi grossir les rangs de la Lyre. C'est là le but de l'école dont les anciens musiciens, toujours dévoués, assurent la responsabilité et dont le directeur assure avec abnégation la continuité et la prospérité.

Depuis le merveilleux concert donné à l'occasion des fêtes de Laval, la Lyre ne s'est plus manifestée. Ne croyez pas qu'elle s'est endormie sur ses lauriers. Elle travaille, elle étudie un autre concert qui a été donné le 11 novembre à 17 heures sous la Halle aux Grains. Sous la direction de M. Bernard Alquier pour la Lyre et de M. Marcel Lagrillière pour la Batterie-Fanfare, nous avons entendu avec plaisir le programme suivant: Un pas redoublé, par la Batterie; « Les Fêtes de Terpsichore

(numéro 2 Pastorale, numéro 3 La Rieuse, numéro 4 Fanfare); « Fête Militaire », mazurka de concert (M. Bernard Alquier, trompette solo); Primerero Torero, pasodoble; Ledda, valse; When the Saints go marching in, thème de jazz; La Marseillaise.

Nous profitons de cette occasion pour signaler les brillants résultats obtenus par des sociétaires de la Lyre: M. J.-P. Muller admis au Conservatoire de Bobigny; Mlle Evelyn Jar, admise au Conservatoire d'Avignon; M. Philippe Baron, admis au Conservatoire de Toulouse. Tout dernièrement (mercredi 9 novembre) nous avons appris la brillante admission de notre élève numéro 1, M. Paul Millscher, en classe de trompette (M. Calvayrac) au Conservatoire de Toulouse. Chers parents et amis, ces succès sont les vôtres et permettez-moi d'y associer bien sûr le bureau et les musiciens de la Lyre de Laval, mais aussi M. Lacouture, maître honoraire, qui avec son conseil municipal a permis l'éclosion de cette nouvelle phalange et le Docteur Talazac, maire de Laval et ses adjoints, qui avec diligence et efficacité assurent en grande partie l'ascension de l'école de musique de Laval.

Bernard ALQUIER,
professeur responsable des cours,

CEUX QUI NOUS QUITTENT

Samedi 4 novembre, à 16 h., ont été célébrées à Groussens, les obsèques de Mme Bardet, née Gaches, institutrice honoraire, mère de M. Jean Bardet, conseiller municipal à Laval et président de la Lyre.

En cette douloureuse circonstance, la commune de Groussens s'est souvenue que la défunte et son mari avaient longtemps exercé dans ce village en qualité d'instituteurs. Aussi, chaque famille était représentée à la cérémonie mortuaire, à laquelle la « Lyre de Laval », dirigée par son chef, M. Bernard Alquier, avait tenu à s'associer, voulant, par ce geste, témoigner sa sympathie à son président. Parmi les personnalités on remarquait le Docteur Talazac, maire de Laval, ses adjoints et de nombreux conseillers municipaux, les membres du corps enseignant, ainsi qu'une représentation du personnel communal.

MAZAMET

Nous avons relevé dans les Echos de Narbonne, l'article de presse intitulé « Nombreux public pour un agréable concert de plein air ». Cet article est tellement sympathique pour notre société de musique que nous nous devons de le faire connaître:

« En voyage d'agrément dans notre région, au cours de la journée dominicale du 22 octobre, les musiciens de l'Harmonie Municipale de Mazamet ont offert, hier matin, un beau concert musical sur la promenade des barques, dans le cagnard de cité.

Malgré le vent du Nord violent et froid qui balayait la promenade, les amateurs de bonne musique étaient venus en nombre, à la grande joie de M. Rivet, président de la Lyre Narbonnaise et de M. Sarzi, président de la Fédération des Sociétés musicales du Midi, qui avait fait preuve de dévouement habituel pour présenter ce concert. Un concert qui fut, d'ailleurs, remarquable à la mesure de la réputation de cette belle harmonie. Le programme, il est vrai, était parfaitement composé et faisait la part belle aux grands airs connus et aux marches entraînantes.

Après le pas redoublé, « Sous l'Aigle double », de Wagner; « La première suite de l'Ariésienne », de Bizet; « Czardas », de Michiels et « Granadas », de Lara, précédait « Sur un Marché Persan », de Kettebey, morceau qui mit en valeur la qualité des solistes, puis vint ensuite « Empire State Building », morceau de musique moderne de John Darling et « Vive la liste »

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs

pour instruments
de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél.: MONTmartre 39.87

terminait ce concert en fanfare, à la grande joie des spectateurs qui ne ménagèrent pas leurs applaudissements aux interprètes, comme à leur directeur, M. Noël Grand, et leurs sous-directeur, M. Jean-Pierre Gau.

A l'issue du concert, la municipalité de Narbonne devait accueillir les musiciens au cours d'un apéritif d'honneur dans la salle des Conseils à l'Hôtel de Ville.

VAR

BANDOL

Sainte Cécile

En vue de faciliter l'organisation de la fête de Sainte Cécile, qui a lieu, en principe, un des dimanches de novembre, il est apparu utile à certains dirigeants de sociétés de se réunir pour l'établissement d'un calendrier tenant compte des désirs et des empêchements mutuels.

En effet, l'état actuel des effectifs des Sociétés musicales nécessitant une aide réciproque, il n'est pas toujours possible d'organiser simultanément des concerts convenables et c'est ainsi que les présidents ou chefs de musique des sections de Toulon se sont réunis dans la salle de la Saint-Nazaire (Samar) amablement accueillies par M. Louis Pierantony, président de cette société.

Grâce à la compréhension de tous, le calendrier en question fut très rapidement mis sur pied, à l'inverse des autres années où un échange de correspondance, communications téléphoniques et démarches rendaient difficile la mise au point définitive.

Bien entendu, d'autres problèmes furent soulevés et, s'ils n'ont pas pu trouver de solutions complètes, les échanges de vue ont été très fructueux et l'ambiance amicale qui a régné au cours de cette réunion est de très bon augure.

Henri MARZO,
Secrétaire Adjoint Fédéral
(Philharmonique de Bandol).

Veigné a marqué dans l'amitié le départ de M. Louis Cuvillier, directeur-fondateur de la Société Musicale

La musique présida la journée du dimanche 8 octobre, à Veigné, car il s'agissait pour les membres de la Municipalité de l'Union musicale et de la population de marquer ainsi le départ de M. Cuvillier.

Pour donner encore plus de solennité à cette journée, la Sainte-Cécile fut fêtée prématurément mais avec cœur. La messe fut célébrée par M. l'abbé Lorel, au cours de laquelle l'Union interpréta, excellemment, des maîtres tels Mozart, Haydn, etc.

Après la cérémonie religieuse, les invités se rendirent à la salle des fêtes où le maître, M. Pifre, présenta à M. Cuvillier, ses vœux et ses remerciements, car ce dernier fondateur de la musique à Veigné il y a huit ans se retire pour raison de santé sur la Côte-d'Azur. Il sera remplacé par M. Bernard Bouffard qui fut parmi les premiers jeunes à rejoindre les rangs de l'Union.

Le public nombreux apprécia le concert d'adieu offert par la société sous la direction de M. Cuvillier et applaudit chaleureusement quand le héros de la journée recut les cadeaux matérialisant la reconnaissance et l'amitié de la Cité.

M. Cuvillier débuta dans la musique en 1908, à Orléans, au sein de la Joyeuse Harmonie. En 1913, à l'âge de 17 ans, il dirigea la fanfare de l'École de Sorèze. A son retour de la guerre de 14-18, il créa en 1932, au Maroc, la musique des « Mutués et Anciens Combattants » et en 1936, l'Harmonie municipale de Casablanca qu'il dirigea jusqu'en 1962, date de son départ du Maroc.

En 1964, il fut fondateur-directeur de l'École de musique de Veigné (Indre-et-Loire), puis de l'Union musicale qu'il dirigea jusqu'à ce jour. Agé de 75 ans, M. Cuvillier consacra bénévolement plus de 60 ans à l'enseignement et à la pratique de l'art musical populaire à notre jeunesse.

Titulaire de plusieurs décorations pour faits de guerre dont la Médaille militaire, il est officier des Palmes académiques. Également titulaire des médailles d'or de chef et de vétéran de la C.M.F. et de la médaille d'or de l'ex-fédération musicale d'Orléans.

Nous lui souhaitons à Nice où il s'est retiré, une retraite agréable et bien méritée.

Imprimerie de la « Vigie de Dieppe »

Le Gérant: J. SEMLER-COLLERY

Si vous désirez être rapidement servis...

adressez - vous à une maison qui a du stock

Nous vous indiquons ci-dessous les prix au 15 novembre 1972 de quelques instruments que nous fournissons SANS DELAI (prix T.V.A. comprise)

INSTRUMENTS DE BATTERIE-FANFARE CUIVRE

Clairon d'infanterie réglementaire, depuis	122,00
Trompette de cavalerie réglementaire, depuis	145,00
Trompe de chasse, depuis	310,00

TROMPETTES D'HARMONIE ET TROMBONES A COULISSE ARGENTES

Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN modèle Import	425,00
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN modèle Europe	610,00
Trompette d'harmonie ut et si b ROBERT MARTIN modèle Constellation, pavillon doré et gravé	870,00
Trompette d'harmonie ut et si b COURTOIS	1.110,00
Trompette d'harmonie ut et si b SELMER	1.315,00
Trompette d'harmonie ut et si b COUESNON Monopole Star	1.400,00

SAXOPHONES ARGENTES

Saxophone soprano si b DOLNET, Artist	1.360,00
Saxophone soprano si b COUESNON, Monopole Conservatoires	1.745,00
Saxophone soprano si b SELMER	1.765,00
Saxophone alto mi b ROBERT MARTIN, Luxe	1.150,00
Saxophone alto mi b ROBERT MARTIN, Constellation	1.400,00
Saxophone alto mi b COUESNON, Monopole Conservatoires pavillon gravé	1.790,00
Saxophone alto mi b SELMER	1.825,00

CLARINETTES (modèles Boehm 17 clés, 6 anneaux, mécanisme nickelé)

Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Standard ..	520,00
Clarinette si b ROBERT MARTIN, modèle Constellation, mécanisme argenté	755,00
Clarinette si b NOBLET, « Artiste »	626,00

GRANDES FLUTES

(modèles Boehm en métal argenté à plateaux pleins)	
Grande flûte NOBLET	707,00
Grande flûte MALERNE	950,00

CHOIX COMPLET DE TOUS LES GROS INSTRUMENTS D'HARMONIE OU FANFARE
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

LA LISTE CI-DESSUS N'EST QUE PARTIELLE CAR

n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

LES INSTRUMENTS DE TOUTES MARQUES SE TROUVENT AUX

Éditions Robert MARTIN

71.000 — CHARNAY-LES-MACON — (Saône-et-Loire)

Téléphone relié à Mâcon (85) 38.11.58 (3 lignes groupées)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES